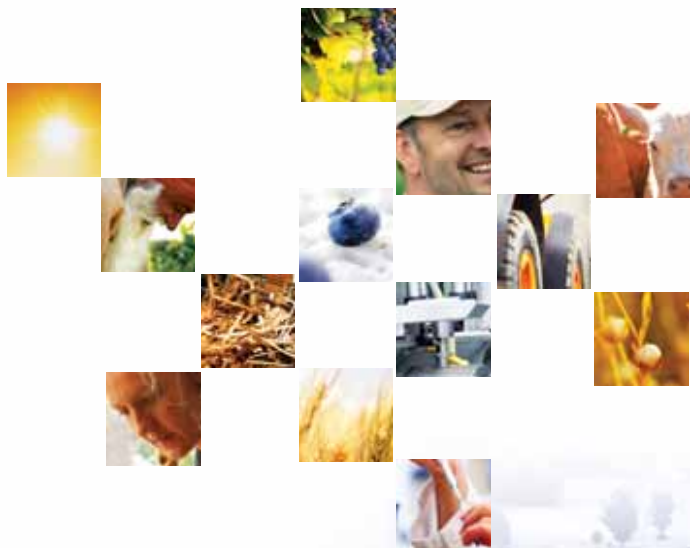




L'EXERCICE EN MOINS DE DIX
Le temps est précieux. Voilà
pourquoi ce rapport est court.





L'EXERCICE EN MOINS DE DIX
Le temps est précieux. Voilà
pourquoi ce rapport est court.

Qui n'est pas à court de temps?

C'est pourquoi nous avons pensé que vous aimeriez
cette version abrégée de notre rapport annuel.



Notre profil

Financement agricole Canada (FAC) aide les producteurs primaires et autres intervenants de l'industrie agricole à croître, à diversifier leurs activités et à prospérer.

Passionnés de l'agriculture, les 1 200 membres du personnel de FAC assurent le service à la clientèle à partir d'une centaine de bureaux principalement situés dans les régions rurales du Canada.

Nous travaillons de façon proactive pour répondre aux besoins changeants de l'industrie en offrant à nos clients toute une gamme de prêts et de services commerciaux personnalisés.

FAC est une société d'État fédérale financièrement autonome. Nous offrons du financement à tous les secteurs de l'agriculture : les producteurs primaires, les entreprises à valeur ajoutée et celles qui fournissent des moyens de production à l'industrie. Nous recueillons des fonds par le biais de programmes d'emprunts sur les marchés financiers canadiens et internationaux. Nous réinvestissons nos profits dans l'agriculture en développant des prêts et des services qui profiteront à l'industrie agricole.

Notre portefeuille de prêts de plus de 12,3 milliards de dollars, ainsi qu'une 13^e année consécutive de croissance, témoignent de la confiance que nous accordent nos clients.



Notre raison d'être

Notre vision

Être des leaders visionnaires et des partenaires fiables, dans le domaine du financement et des services de gestion adaptés à l'industrie agricole, qui canalisent leurs connaissances spécialisées et leur passion de manière à créer une expérience client extraordinaire.

Notre mission

Mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment aux fermes familiales – et aux petites et moyennes entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

Notre rôle d'intérêt public

Nous remplissons notre rôle d'intérêt public, qui consiste à mettre en valeur le secteur rural canadien, en offrant des produits et des services à la collectivité agricole. Nous servons nos clients dans les deux langues officielles à partir d'une centaine de bureaux situés pour la plupart en milieu rural. Fondée afin de fournir des services de prêt aux agriculteurs primaires, FAC renforce le secteur agricole en étendant son action au financement des secteurs en amont et en aval de la production primaire.

Les activités de FAC sont fondées sur de saines pratiques d'affaires, tel qu'assumer des niveaux de risque acceptables.

Notre engagement envers l'agriculture est inébranlable. Nous manifestons cet engagement en travaillant étroitement avec nos clients pour les aider à traverser les périodes difficiles et à saisir les occasions qui se présentent.

La proposition de valeur de FAC

Ce à quoi vous pouvez vous attendre de notre part

FAC est fière de servir l'industrie agricole en tant que plus important fournisseur de financement de cette industrie depuis 1959.

D'abord et avant tout au service des producteurs primaires, nous servons également les fournisseurs et les transformateurs le long de la chaîne de valeur agricole. Nous offrons, à prix concurrentiel, des solutions souples de financement, du capital de risque, de l'assurance, des logiciels de gestion, de l'information et de la formation.

Ces services aident nos clients à prendre de saines décisions d'affaires et à maximiser leur réussite.

Nous aimons prendre le temps de connaître nos clients, leurs besoins particuliers, leurs objectifs et leur vision de l'avenir. Nous les aidons à relever les défis et à saisir les occasions.

Faire affaire avec nous, c'est simple comme tout.

FAC et l'agriculture...
passionnément et pour longtemps.



Ce que nous accomplissons

Nous avons nos clients à cœur et nous prenons le temps de les écouter et de connaître et comprendre leurs objectifs. Nous offrons des solutions sur mesure, qu'il s'agisse de financement, de capital de risque, d'assurance, de logiciels de gestion, d'information et de formation, et ce, par l'entremise de nos sept champs d'activités. En bout de ligne, nous voulons que nos clients s'exclament « Wow, c'était facile! FAC a vraiment à cœur ma réussite. »

Agri-production

Nous prêtons de l'argent aux producteurs primaires. Il s'agit notamment de ceux qui produisent des matières premières, comme les cultures céréalières et de remplacement, le lait, les fruits et les légumes et qui font l'élevage de bovins, de porcs, de volaille, de moutons et de bétail de remplacement.

Agri-valeur

Nous prêtons de l'argent à ceux qui vendent aux producteurs primaires et font des achats auprès de ces derniers. Il s'agit des fabricants et des concessionnaires d'équipement, des fournisseurs d'intrants, des camionneurs et des transformateurs qui travaillent d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur agricole.

AgExpert

Nous offrons *Analyste AgExpert* et *Gestionnaire AgExpert*, des logiciels de gestion canadiens de pointe conçus spécialement pour les producteurs agricoles. Ces logiciels permettent aux producteurs, d'une part, de facilement dresser leurs états financiers et gérer leur entreprise et, d'autre part, de faire le suivi de leurs registres de cultures et de champs et de créer des rapports.

Alliances

Par l'entremise de partenariats avec des concessionnaires d'équipement, des fournisseurs d'intrants, des négociants d'animaux et des fabricants, nous offrons des services de financement à l'endroit même où nos clients font des affaires.

AgriSuccès

Nous contribuons au perfectionnement des compétences en gestion agricole des producteurs en leur offrant de l'information et de la formation. Nous organisons notamment des ateliers sur la gestion financière agricole, la gestion des ressources humaines, la planification de la relève et d'autres sujets pertinents. Nous offrons également deux publications gratuites, notre bulletin électronique *AgriSuccès Express* et le *Journal AgriSuccès*.

Agri-assurances

Nous offrons un régime d'assurance-vie et d'assurance-accidents adapté à l'agriculture.

Investissement FAC

Nous offrons du financement sous forme d'actions à des entreprises liées à l'agriculture, notamment des producteurs primaires à l'échelle commerciale,

des transformateurs d'aliments, des fabricants d'équipement et des entreprises du secteur de l'agrobiotechnologie.

Autres produits et services de FAC

Obligations de FAC

Nous offrons aux Canadiens et Canadiennes une option de placement qui est sûre. Les obligations de FAC complètent bien les portefeuilles de placements puisqu'elles sont admissibles aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), aux fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) et aux régimes enregistrés d'épargne-études (REEE). Elles sont offertes dans les principales maisons de courtage et sont pleinement garanties par le gouvernement du Canada.

Services en ligne

Nous nous assurons qu'il est facile pour nos clients de faire affaire avec nous. Ils peuvent vérifier leur portefeuille en ligne, prendre connaissance de rapports sur la valeur des terres agricoles, utiliser notre trousse de financement agricole, surveiller les prix à terme des produits de base et jeter un coup d'œil à la météo, et ce, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

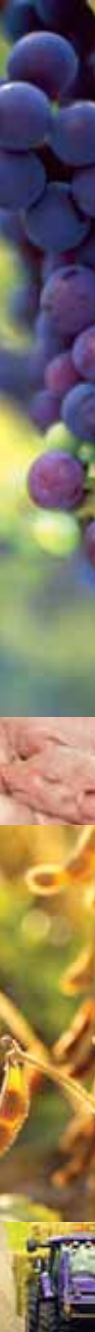
MarchedelaFermeCanadienne.com

Promouvoir l'agriculture canadienne et aider nos clients à commercialiser leurs produits revêtent une grande importance pour nous. Voilà pourquoi nous faisons la promotion des produits et services de nos clients en permettant aux acheteurs et aux vendeurs de se rencontrer sur le site Web www.MarchedelaFermeCanadienne.com. Les consommateurs ont l'occasion d'acheter des produits canadiens en ligne, directement des producteurs, et de découvrir toute la diversité de l'agriculture canadienne.

Responsabilité sociale d'entreprise

Nous avons à cœur les communautés où vivent et travaillent nos clients et nos employés. En 2005-2006, nous avons créé un cadre sur la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) qui se divise en six catégories :

1. gouvernance d'entreprise et systèmes de gestion
2. gestion des ressources humaines
3. investissement et participation communautaires
4. environnement, sécurité et santé
5. droits de la personne
6. clients





Notre comportement

Valeurs d'entreprise

Les valeurs d'entreprise de FAC représentent nos valeurs essentielles :

Le client d'abord

FAC mesure sa réussite à celle de ses clients. Pour les aider à réussir, elle est à leur écoute et s'efforce de comprendre leurs besoins.

L'intégrité

Nous traitons les gens, nos collègues et nos clients, avec respect et prenons toutes nos décisions dans un souci d'équilibrer les besoins d'affaires et les besoins particuliers.

Le travail d'équipe

Nous sommes persuadés de l'effet synergique du travail d'équipe. Nous unissons nos efforts à ceux des clients pour développer des services adaptés à leurs besoins. Nous nouons également des partenariats avec d'autres organisations, au profit de la clientèle.

L'engagement communautaire

Nous estimons qu'il faut participer à la vie communautaire des collectivités où nos clients et employés habitent et travaillent.

L'excellence en tout temps

FAC se soucie avant tout de la réussite du secteur agricole canadien. En effet, FAC vise toujours plus haut, s'efforce continuellement d'en apprendre davantage et travaille à l'édification d'une entreprise qui profitera aux clients et favorisera la réalisation du plein potentiel de chaque membre de son personnel.

Les pratiques culturelles :

en route vers la perfection... ou presque

L'objectif n'est pas d'atteindre la perfection. Il s'agit de favoriser l'épanouissement des employés, qu'ils travaillent aux points de service ou qu'ils soient membres de la direction, et de les encourager à exploiter leur potentiel au maximum. Nos pratiques culturelles complètent nos valeurs d'entreprise en définissant clairement le comportement que tous les membres du personnel doivent manifester en tout temps avec leurs collègues, les clients, les partenaires, les fournisseurs et les intervenants.

Nous nous tenons, respectivement et collectivement, responsables de ce qui suit :

- notre impact sur les résultats d'affaires et sur les gens;
- le respect de nos engagements, ententes et promesses;
- l'établissement et le maintien de partenariats solides, et
- la création d'un environnement sécuritaire où les gens sont à l'aise et n'ont pas peur de s'exprimer.

Nous mesurons notre succès à la manière dont les autres perçoivent notre leadership et y répondent, et non pas à notre point de vue.

Nous nous exprimons franchement et de façon responsable. La réussite des autres nous tient à cœur et nous ne conspirons pas contre eux.

Nous sommes attentifs à la contribution et à l'engagement des autres et nous sommes ouverts aux gens et aux idées.

Nous nous montrons très ouverts à l'encadrement; nous recherchons activement de l'encadrement et nous en tenons compte.

Nous faisons le nettoyage et redressons la situation rapidement.

Nous reconnaissons souvent les réalisations des autres et célébrons les petites et les grandes réussites.





Indicateurs de la responsabilité sociale d'entreprise

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

Selon la Conférence Board du Canada, la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) signifie « chercher à atteindre, de façon transparente, des objectifs d'entreprise à long terme qui permettent d'équilibrer la prise de décisions, le comportement et le rendement d'entreprise et les valeurs, normes et attentes en évolution de la société ».

FAC a adapté le deuxième classement RSE annuel du magazine « Report on Business » du *Globe and Mail* pour faire la liste témoin suivante des progrès qu'elle a réalisés dans six activités clés liées à la prise de décision, au comportement et au rendement.

Gouvernance d'entreprise et systèmes de gestion	2004-2005	2005-2006
Énoncé de responsabilité sociale	pas encore	pas encore
Énoncé des valeurs d'entreprise	oui	oui
Code de déontologie	pas encore	oui
Fonctions différenciées de président du CA et du PDG de la société	oui	oui
Gestion des ressources humaines		
Sondages sur la satisfaction des employés :	oui	oui
• Figure sur la liste des « Meilleurs employeurs » du <i>Globe and Mail</i> depuis 3 ans		
• Niveau d'engagement amélioré (passé de 81 % en 2005 à 84 % en 2006)		
Formation et perfectionnement des employés	oui	oui
Examens annuels de la rémunération sur le marché	oui	oui
Politique sur la diversité et l'équité en matière d'emploi	oui	oui
Rapports publics sur les questions de diversité	oui	oui
Formation en diversité aux employés	oui	oui
Prestations supplémentaires de maternité et de paternité	oui	oui
Pourcentage de femmes siégeant au Conseil	42	42
Pourcentage de femmes au sein de la haute direction	14	14
Investissement et participation communautaires		
Diffusion publique de l'énoncé de politique relativement aux dons versés aux communautés	oui	oui
Calcul des dons reposant sur un pour cent des profits	oui	oui – 1,19 %
Programmes en place pour favoriser les dons et le bénévolat des employés	oui	oui
Environnement, sécurité et santé		
Systèmes de gestion environnementale d'entreprise assortis d'une politique, de programmes et de mesures du rendement	pas encore	pas encore
Rapports sur l'utilisation des ressources (énergie, matériaux, eau)	pas encore	pas encore
Publication d'information sur la gestion du risque environnemental lié aux prêts	en cours	en cours
Politique et processus de gestion du risque environnemental lié aux prêts, y compris l'évaluation de ce risque (et la biosécurité)	oui	oui
Prêts visant à réduire l'impact sur l'environnement	oui	oui
Communication de l'information environnementale, notamment la politique, les programmes, les initiatives et les données sur le rendement et la conformité	en cours	en cours
Droits de la personne		
Politique et code de déontologie en matière de droits de la personne	oui	oui
Politique et code de déontologie régissant la chaîne d'approvisionnement	pas encore	pas encore
Clients		
Sondages sur la satisfaction des clients	oui	oui
Soutien à la vente des produits des clients	oui	oui
• 361 publicités pour 310 clients sur le site MarchedelaFermeCanadienne.com		
Financement offert pour aider les gens à se lancer en agriculture	oui	oui – 9
Offre de formation liée à l'industrie	oui	oui
• AgriSuccès a tenu 90 ateliers		

Faits saillants opérationnels et financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

En 2005-2006, FAC a connu une autre année de croissance exceptionnelle. Notre portefeuille s'est accru de 1,2 milliard de dollars, soit une hausse de 10,4 p. 100. Le nombre de décaissements a lui aussi augmenté de telle sorte que les décaissements nets ont atteint 3,3 milliards de dollars. Les capitaux propres ont continué de s'accroître grâce à la croissance des intérêts créditeurs nets, ce qui est contrebalancé par la hausse des frais d'administration. La société continue de jeter les bases d'une solide fondation financière, afin de s'assurer d'avoir suffisamment de ressources pour financer sa croissance continue et sa viabilité, tout en comblant les besoins des clients pendant les divers cycles économiques.

Résultats d'exploitation

	2006	2005
Portefeuille de prêts		
Nombre de prêts	88 559	85 650
Prêts (millions de dollars)	12 310,2	11 150,0
Croissance nette du portefeuille (%)	10,4	11,1
Prêts en règle (%)	97,5	96,9
Nouveaux prêts		
Nombre de prêts décaissés	28 634	27 948
Décaissements nets (millions de dollars)	3 317,3	3 067,2
Montant moyen des prêts décaissés (dollars)	115 852	109 747

Résultats financiers

	2006	2005
Bilan (millions de dollars)		
Total de l'actif	12 576,3	11 405,0
Total du passif	11 312,5	10 320,5
Avoir	1 263,8	1 084,5
État des résultats (millions de dollars)		
Intérêts créditeurs nets	388,4	351,9
Charge pour pertes sur créances	62,4	95,2
Autres revenus	6,6	5,0
Frais d'administration	163,0	143,7
Bénéfice net	169,6	118,0



1 888 332-3301 www.fac-fcc.ca

This publication is also available in English.

Canada



La route du succès





PROFIL DE FAC	2
FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS	4
MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION	9
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
MESSAGE DU MINISTRE	12
CONTEXTE D'EXPLOITATION	14
INDICATEUR DE PERFORMANCE GLOBAL DE 2005-2006	17
L'EXPÉRIENCE FAC	22
RESPONSABILITÉ SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ	30
COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA DIRECTION	39
ÉTATS FINANCIERS	62
INDICATEUR DE PERFORMANCE GLOBAL DE 2006-2011	88
RÉGIE D'ENTREPRISE	94
CONSEIL D'ADMINISTRATION	99
GLOSSAIRE	102
BUREAUX DE FAC	104



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Notre vision

Être des leaders visionnaires et des partenaires fiables, dans le domaine du financement et des services de gestion adaptés à l'industrie agricole, qui canalisent leurs connaissances spécialisées et leur passion de manière à créer une expérience client extraordinaire.

Notre mission

Mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment aux fermes familiales – et aux petites et moyennes entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

Notre rôle d'intérêt public

Nous remplissons notre rôle d'intérêt public, qui consiste à mettre en valeur le secteur rural canadien, en offrant des produits et des services à la collectivité agricole. Nous servons nos clients dans les deux langues officielles à partir d'une centaine de bureaux situés pour la plupart en milieu rural. Fondée afin de fournir des services de prêt aux agriculteurs primaires, FAC renforce le secteur agricole en étendant son action au financement des secteurs en amont et en aval de la production primaire.

Les activités de FAC sont fondées sur de saines pratiques d'affaires, tel qu'assumer des niveaux de risque acceptables.

Notre engagement envers l'agriculture est inébranlable. Nous manifestons cet engagement en travaillant étroitement avec nos clients pour les aider à traverser les périodes difficiles et à saisir les occasions qui se présentent.

LA PROPOSITION DE VALEUR DE FAC

Ce à quoi vous pouvez vous attendre de notre part

FAC est fière de servir l'industrie agricole en tant que plus important fournisseur de financement de cette industrie depuis 1959.

D'abord et avant tout au service des producteurs primaires, nous servons également les fournisseurs et les transformateurs le long de la chaîne de valeur agricole. Nous offrons, à prix concurrentiel, des solutions souples de financement, du capital de risque, de l'assurance, des logiciels de gestion, de l'information et de la formation.

Ces services aident nos clients à prendre de saines décisions d'affaires et à maximiser leur réussite.

Nous aimons prendre le temps de connaître nos clients, leurs besoins particuliers, leurs objectifs et leur vision de l'avenir. Nous les aidons à relever les défis et à saisir les occasions.

Faire affaire avec nous, c'est simple comme tout.

FAC et l'agriculture...
passionnément et pour longtemps.



NOTRE COMPORTEMENT

Valeurs d'entreprise

Les valeurs d'entreprise de FAC représentent nos valeurs essentielles :

Le client d'abord

FAC mesure sa réussite à celle de ses clients. Pour les aider à réussir, elle est à leur écoute et s'efforce de comprendre leurs besoins.

L'intégrité

Nous traitons les gens, nos collègues et nos clients, avec respect et prenons toutes nos décisions dans un souci d'équilibrer les besoins d'affaires et les besoins particuliers.

Le travail d'équipe

Nous sommes persuadés de l'effet synergique du travail d'équipe. Nous unissons nos efforts à ceux des clients pour développer des services adaptés à leurs besoins. Nous nouons également des partenariats avec d'autres organisations, au profit de la clientèle.

L'engagement communautaire

Nous estimons qu'il faut participer à la vie communautaire des collectivités où nos clients et employés habitent et travaillent.

L'excellence en tout temps

FAC se soucie avant tout de la réussite du secteur agricole canadien. En effet, FAC vise toujours plus haut, s'efforce continuellement d'en apprendre davantage et travaille à l'édification d'une entreprise qui profitera aux clients et favorisera la réalisation du plein potentiel de chaque membre de son personnel.

LES PRATIQUES CULTURELLES

Nos pratiques culturelles complètent nos valeurs d'entreprise en définissant clairement le comportement que tous les membres du personnel doivent manifester en tout temps avec leurs collègues, les clients, les partenaires, les fournisseurs et les intervenants.

Nous nous tenons, respectivement et collectivement, responsables de ce qui suit :

- notre impact sur les résultats d'affaires et sur les gens;
- le respect de nos engagements, ententes et promesses;
- l'établissement et le maintien de partenariats solides, et
- la création d'un environnement sécuritaire où les gens sont à l'aise et n'ont pas peur de s'exprimer.

Nous mesurons notre succès à la manière dont les autres perçoivent notre leadership et y répondent, et non pas à notre point de vue.

Nous nous exprimons franchement et de façon responsable. La réussite des autres nous tient à cœur et nous ne conspirons pas contre eux.

Nous sommes attentifs à la contribution et à l'engagement des autres et nous sommes ouverts aux gens et aux idées.

Nous nous montrons très ouverts à l'encadrement; nous recherchons activement de l'encadrement et nous en tenons compte.

Nous faisons le nettoyage et redressons la situation rapidement.

Nous reconnaissons souvent les réalisations des autres et célébrons les petites et les grandes réussites.



FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

En 2005-2006, FAC a connu une autre année de croissance exceptionnelle. Notre portefeuille s'est accru de 1,2 milliard de dollars, soit une hausse de 10,4 p. 100. Le nombre de décaissements a lui aussi augmenté de telle sorte que les décaissements nets ont atteint 3,3 milliards de dollars. Les capitaux propres ont continué de s'accroître grâce à la croissance des intérêts créditeurs nets, ce qui est contrebalancé par la hausse des frais d'administration. La société continue de jeter les bases d'une solide fondation financière, afin de s'assurer d'avoir suffisamment de ressources pour financer sa croissance continue et sa viabilité, tout en comblant les besoins des clients pendant les divers cycles économiques.

Résultats d'exploitation	2006	2005	2004	2003	2002
Portefeuille de prêts					
Nombre de prêts	88 559	85 650	82 551	78 442	75 888
Prêts (millions de dollars)	12 310,2	11 150,0	10 039,0	8 803,7	7 708,5
Croissance nette du portefeuille (%)	10,4	11,1	14,0	14,2	11,7
Prêts en règle (%)	97,5	96,9	96,0	96,4	96,5
Nouveaux prêts					
Nombre de prêts décaissés	28 634	27 948	26 529	25 133	16 753
Décaissements nets (millions de dollars)	3 317,3	3 067,2	2 861,7	2 561,4	2 102,0
Montant moyen des prêts décaissés (dollars)	115 852	109 747	107 871	101 914	125 470
Résultats financiers	2006	2005	2004	2003	2002
Bilan (millions de dollars)					
Total de l'actif	12 576,3	11 405,0	10 203,9	8 982,3	7 876,6
Total du passif	11 312,5	10 320,5	9 258,7	8 142,7	7 133,4
Avoir	1 263,8	1 084,5	945,2	839,6	743,2
État des résultats (millions de dollars)					
Intérêts créditeurs nets	388,4	351,9	314,4	273,2	204,9
Charge pour pertes sur créances	62,4	95,2	84,0	67,2	45,5
Autres revenus	6,6	5,0	4,1	6,6	7,4
Frais d'administration	163,0	143,7	128,9	116,3	98,6
Bénéfice net	169,6	118,0	105,6	96,3	68,2





MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

À FAC, nous sommes passionnés d'agriculture et profondément engagés envers la réussite de nos clients.

Nous sommes fiers d'être à l'écoute de l'industrie, d'apprendre et de réellement comprendre quels sont les besoins des producteurs et des autres agri-entrepreneurs, qu'ils œuvrent dans le secteur des intrants ou celui de la valeur ajoutée. Leurs commentaires nous permettent non seulement de mettre au point des services, des produits et de la formation qui visent le partage des connaissances, mais aussi de créer des solutions sur mesure qui répondent aux besoins uniques de chacun de nos clients. Enfin, nous travaillons à accroître la vitalité de nos communautés rurales.

Le progrès

Le progrès est indissociable de l'agriculture d'aujourd'hui. Ceux qui réussissent adoptent les nouvelles technologies, perfectionnent leurs connaissances et prennent des décisions d'affaires complexes. Le savoir est le pouvoir et nous faisons tout ce qui est possible pour accroître les connaissances de nos clients. Nos directeurs de comptes expérimentés partagent leur expertise confirmée avec nos clients pour les aider à prendre les meilleures décisions au sujet de leur exploitation. Nous offrons également des logiciels de gestion adaptés aux producteurs, les produits AgExpert, et contribuons au perfectionnement de leurs compétences en gestion par l'entremise des publications et ateliers de formation AgriSuccès.

La biosécurité et la traçabilité des produits sont des enjeux clés qui nécessitent la mise en place de processus complexes afin de réduire les risques. Les consommateurs exigent des aliments sains, et c'est tout à fait compréhensible.

Étant donné que le Canada jouit d'une très bonne réputation dans ce domaine, certains producteurs s'en servent comme avantage concurrentiel. FAC s'emploie actuellement à instaurer de nouveaux protocoles et de nouvelles normes de biosécurité pour s'assurer que les employés démontrent aux clients l'importance de prévenir les maladies en tout temps. En outre, nous nous engageons à sensibiliser nos clients et les intervenants de l'industrie en général à l'importance de la biosécurité.

À l'interne, nous accueillons également le progrès en élaborant de nouveaux systèmes et processus intégrés afin de simplifier notre façon de faire des affaires. Nos clients profiteront ainsi d'un service plus rapide et plus efficace. Une meilleure cohésion et un service extraordinaire en tout temps nous aident à mettre l'accent sur ce qu'on entend souvent autour de FAC : « Une équipe. Un client. »

La diminution du nombre de producteurs

Selon de prudentes estimations, il y aura, dans cinq ans, 25 000 producteurs canadiens de moins qu'aujourd'hui. L'économie est au cœur de cette tendance. Les coûts de production, tels le carburant, les fertilisants et l'équipement, sont en hausse, alors que les enjeux commerciaux et la concurrence à l'échelle mondiale appliquent une pression à la baisse sur le prix des matières premières.

Par conséquent, ajouter de la valeur n'a jamais été aussi important. Et l'agriculture regorge d'occasions à saisir pour les esprits innovateurs et les entrepreneurs, tant sur le plan des intrants que celui de la valeur ajoutée et de la transformation.





Étant donné la diminution du nombre de producteurs, toute la question du transfert entre les générations et de la nécessité de fournir aux jeunes agriculteurs les outils pour réussir revêt une importance cruciale. L'an dernier, les membres de notre Conseil d'administration et de la haute direction ont rencontré un groupe de jeunes producteurs canadiens qui nous ont fait part des enjeux auxquels ils font face: l'obtention de financement, la gestion de la relève familiale, les obstacles au commerce et l'accès à du personnel qualifié. Nous appuyons les jeunes producteurs par l'entremise de produits de financement flexibles, tels le prêt *Intergénération*, le prêt *Agri-début* et le prêt *Agri+emploi*, de nos *Prix d'excellence en planification des affaires* destinés aux étudiants de niveau postsecondaire et de notre partenariat de longue date avec la *Table pancanadienne de la relève agricole*. Nous croyons pouvoir en faire plus et nous explorons de nouvelles idées dans le but d'encourager et d'aider les jeunes agriculteurs à réussir en 2006 et au-delà.

Le profit

Un troisième facteur important de réussite dans l'agriculture d'aujourd'hui est le profit.

Pour bon nombre d'agriculteurs, les marges de profit sont minces. Le marché est concurrentiel et le coût des intrants est à la hausse. Nos clients doivent continuellement perfectionner leurs compétences pour améliorer leur planification et leur efficacité, découvrir de nouveaux marchés à créneaux et utiliser au maximum le financement existant.

En tant qu'acteur important sur le marché de la dette agricole, FAC s'assure de demeurer financièrement viable afin de continuer à être au service de l'agriculture au cours des années qui viennent et à soutenir les clients qui doivent faire face à des difficultés imprévues et qui ne dépendent pas d'eux. Notre portefeuille de prêts a atteint 12,3 milliards de dollars en 2005-2006. Ce résultat reflète bien les relations que nous avons établies avec nos clients, lesquels trouvent profitable d'entretenir une relation avec FAC. Notre réussite financière nous permet de financer le développement de connaissances, de produits et de services innovateurs qui profiteront à l'industrie. En outre, nous faisons don d'au moins un pour cent de nos profits aux communautés où vivent et travaillent nos clients et employés.

FAC croit fermement à la présence sociale. Nous mettons actuellement en place un cadre de responsabilité sociale d'entreprise dans le but d'élargir nos pratiques actuelles en matière d'accessibilité, de responsabilisation et de transparence. Notre engagement à rendre compte de notre impact sur le plan social, éthique et environnemental est inébranlable et assumé par des gens qui incarnent nos valeurs d'entreprise.

Aider nos clients à réussir au sein d'un environnement complexe

On me dit souvent que nous faisons les choses différemment des autres entreprises. Les gens disent que nous « comprenons l'agriculture » et « Wow, je ne savais pas que FAC faisait tout ça! » est un autre commentaire qui revient fréquemment. Voilà les meilleurs commentaires que nous pouvons recevoir. Nous nous efforçons d'aider nos clients à réussir dans une industrie de plus en plus complexe.

Il ne fait aucun doute que notre capacité à aider nos clients est fondée sur le type d'employés qu'on retrouve à FAC. Les 1 200 employés de FAC possèdent tous une mentalité de leader caractérisée par le courage, une vision, une attitude positive et la passion de faire une différence. Nos employés prennent des décisions sur-le-champ pour améliorer l'expérience de chaque client et démontrer qu'il est facile de faire affaire avec nous.

J'ai l'honneur d'annoncer que, pour une troisième année consécutive, FAC a été nommée parmi les 50 meilleurs employeurs au Canada par le magazine « Report on Business » du *Globe and Mail*. Trente-cinquième l'an dernier, la société s'est classée au douzième rang cette année. Il s'agit du résultat de notre sondage d'opinion annuel des employés, administré par la firme Hewitt Associates, dans le cadre duquel les employés peuvent s'exprimer en toute confidentialité au sujet de toute réussite ou préoccupation relative à FAC.

Grâce au travail acharné et à l'enthousiasme de ses employés, Financement agricole Canada est sur la bonne voie pour passer du statut de très bonne organisation à celui d'organisation exceptionnelle. Notre volonté à mener à terme une transformation culturelle interne, dans le but d'améliorer la communication et les partenariats engagés entre employés, clients et fournisseurs, est inébranlable.

La route du succès est souvent parsemée d'embûches, mais elle est aussi remplie de moments à couper le souffle, lorsque le chemin s'ouvre devant vous et que vous pouvez clairement voir où vous allez. Nous sommes engagés à ce que nos clients demeurent sur la bonne voie en tout temps.

John J. Ryan



ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

FAC a attiré une équipe de direction formée de professionnels à l'expérience et aux talents diversifiés grâce à l'objectif de John Ryan, président-directeur général, qui est de faire de l'organisation une entreprise de classe mondiale en agriculture. Les membres de l'ÉHD sont reconnus comme des leaders en matière de pratiques exemplaires au sein de leur profession, et en tant que bénévoles au sein de leur communauté.

À FAC, tout le monde est un leader, que l'on supervise des employés ou non. C'est pour cela que tout employé, peu importe son niveau, peut communiquer directement avec l'Équipe de la haute direction (ÉHD) pour discuter de n'importe quel sujet. Tous les membres de l'ÉHD sont convaincus qu'une culture axée sur la confiance et une communication ouverte amènera les employés à s'engager et à tisser d'excellentes relations avec les clients.

Il n'est donc pas surprenant que la satisfaction des employés, la loyauté des clients et les résultats d'affaires soient aussi élevés. Cette année, FAC s'est classée 12^e parmi les

50 meilleurs employeurs du Canada, d'après un sondage effectué par Hewitt Associates et le journal *Globe and Mail*, résultat dont l'ÉHD est très fière.

Tous les membres de la haute direction, à l'exception du président-directeur général, sont rémunérés selon les politiques et les échelles de rémunération approuvées par le Conseil d'administration. Il incombe au gouverneur en conseil de fixer le salaire et les avantages sociaux du président-directeur général. Tous ont droit à une prime liée au rendement de la société, de l'unité d'affaires et du rendement individuel. En 2005-2006, l'échelle de rémunération du président-directeur général s'est située entre 254 200 \$ et 299 000 \$, et celle des vice-présidents exécutifs entre 179 860 \$ et 275 080 \$. L'échelle de rémunération des vice-présidents principaux s'est située entre 126 480 \$ et 193 440 \$. Quant à l'échelle de rémunération des vice-présidents, elle a été fixée entre 112 115 \$ et 164 875 \$. La rémunération totale versée aux membres de la haute direction s'est chiffrée à 4 420 218 \$.

1^{er} rang (de gauche à droite)

Clem Samson – VP, Opérations – Prairies
André Tétreault – VP, Risque de crédit
Corinna Mitchell-Beaudin – VP, Gestion du portefeuille
Alain Gagnon – VP, Opérations – Québec
Dan Bergen – VP, Opérations – Ouest de l'Ontario
Don Stevens – VP et trésorier
Greg Honey* – VP principal, Ressources humaines

2^e rang (de gauche à droite)

Greg Stewart* – VP exécutif, Opérations
Jim Taylor – VP, Capital-risque
Moyez Somani* – VP exécutif et principal dirigeant financier

John J. Ryan* – Président-directeur général

Larry Martina – VP, Opérations – Ouest
Sophie MacDonald – VP, Intégration d'entreprise et innovation
Lyndon Carlson – VP, Marketing et développement des produits

3^e rang (de gauche à droite)

Kellie Garrett* – VP principale, Stratégie, savoir et réputation
Paul Daro – VP et chef technologue
Paul MacDonald* – VP principal et dirigeant principal de l'information
Rémi Lemoine – VP, Opérations – Atlantique et Est de l'Ontario
Rick Hoffman – VP et contrôleur
Michael Hoffort – VP, Partenariats et modes de prestations
Ross Topp – VP, Vérification et risque intégré

*membre du Comité exécutif



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous sommes fiers de l'engagement de FAC à contribuer à la réussite des producteurs canadiens par l'entremise de programmes innovateurs, notamment de la formation spécialisée et d'autres initiatives qui vont au-delà des prêts et du financement. FAC fait preuve d'une excellente présence sociale en organisant diverses activités qui visent à renforcer et faire fructifier les efforts déployés pour appuyer des œuvres de charité aux quatre coins du pays.

Le rôle du Conseil d'administration est de surveiller la gestion et les opérations d'affaires de FAC. Nous veillons à ce que la société s'acquitte de son mandat d'une façon qui sert ses meilleurs intérêts et, à titre de société d'État, ceux de tous les Canadiens et Canadiennes.

C'est un Conseil d'administration solide et expérimenté qui est à la tête de FAC. Ses membres ont suivi un parcours vaste et diversifié dans les domaines de l'agriculture, des affaires et des finances. La diversité qu'ils amènent au Conseil, en ce qui a trait à leur expertise et leur façon de voir les choses, vient enrichir nos activités et prises de décisions quotidiennes tout au long de l'année.

L'engagement du Conseil envers les plus hautes normes de conduite professionnelle fait en sorte que l'orientation stratégique et l'exécution des stratégies de FAC demeurent sur la bonne voie et que la direction est tenue responsable du rendement par rapport aux cibles établies.

Les grands titres des médias continuent de véhiculer à quel point il est important que le gouvernement soit transparent, responsable et accessible. Dans le but de parfaire nos connaissances à ce sujet, plusieurs membres du Conseil ont participé à des conférences externes sur la gouvernance d'entreprise.

Nous avons été intrigués par la remarquable progression du taux d'engagement du personnel de FAC et les nombreuses anecdotes d'employés qui racontent à quel point ils sont heureux du climat interne fondé sur la confiance et le respect. Par conséquent, les membres du Conseil ont suivi

une séance intensive sur la création d'une culture à rendement élevé, car il s'agit d'un objectif envers lequel nous sommes profondément engagés.


Le Conseil se renouvelle continuellement. Les collègues qui terminent leur mandat sont remplacés par de nouveaux membres. Nous sommes heureux d'avoir accueilli R. Claude Ménard le 11 mars 2005, puis Réal Tétrault le 23 juin 2005. Je désire exprimer notre reconnaissance aux membres sortants du Conseil, Maurice Kraut, administrateur depuis 1999, et Germain Simard, administrateur depuis 1995.

C'est avec grand enthousiasme que nous avons accueilli la nouvelle, en novembre 2005, de la reconduction de John Ryan au poste de président-directeur général de FAC. La vision de M. Ryan et ses efforts pour transformer FAC en organisation de classe mondiale ont engendré des résultats exceptionnels pour nos clients et nos employés ainsi que sur le plan des affaires. Nous nous réjouissons d'avance en pensant au leadership et à l'impact positif qu'il continuera d'apporter à l'organisation au cours des années à venir.

Toutes nos félicitations à l'Équipe de la haute direction (ÉHD) de FAC pour avoir reçu la médaille d'or du lieutenant gouverneur de l'Institut de l'administration publique du Canada (IAPC) pour la Saskatchewan. La reconnaissance de l'ÉHD pour s'être distinguée grâce à son leadership et à ses réalisations au sein de l'administration publique en Saskatchewan représente seulement la troisième fois que ce prix est remis à une équipe.

Nous voulons finalement remercier les 1 200 employés de FAC qui continuent, jour après jour, de montrer leurs compétences et d'exprimer leur passion et leur engagement au travail. Notre cheminement pour devenir une organisation de classe mondiale ne peut se faire sans vous.

Respectueusement remis au nom du
Conseil d'administration,


Rosemary Davis





MESSAGE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE ET MINISTRE DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

C'est avec grand plaisir que je fais mes salutations aux membres de l'équipe de Financement agricole Canada et aux nombreux exploitants qui profitent de vos produits et services.

L'époque où l'agriculture était une profession simple est depuis longtemps révolue. Les nouvelles technologies, les pratiques innovatrices, les progrès de la science et les marchés hautement concurrentiels ont changé radicalement la façon d'exploiter une entreprise agricole dans le Canada d'aujourd'hui. En revanche, le rôle important que joue l'agriculture dans l'économie et la société canadiennes reste inchangé.

Financement agricole Canada accomplit un travail remarquable en aidant les producteurs à continuer de produire afin d'assurer leur rentabilité et de permettre à leur collectivité de prospérer. Les Canadiens et Canadiennes ont toutes les raisons d'être fiers de leur industrie de

l'agriculture et de l'agroalimentaire. Et nous devons remercier les gens de Financement agricole Canada, qui mettent à profit leurs connaissances, leur expertise et leurs compétences pour aider l'industrie à réussir. C'est la principale raison pour laquelle FAC fait partie de la liste des cinquante meilleurs employeurs au Canada pour une troisième année consécutive.

En tant que ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, je partage votre vision d'une industrie dynamique et prospère. Je vous félicite pour l'excellent travail que vous accomplissez et je vous souhaite tout le succès possible dans les efforts que vous déployez pour aider les entreprises agricoles canadiennes à croître, à diversifier leurs activités et à prospérer.

L'honorable Chuck Strahl
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire et ministre de la
Commission canadienne du blé



Chuck Strahl





CONTEXTE D'EXPLOITATION

FAC surveille de près et analyse de manière proactive le contexte d'exploitation où elle évolue, afin de cerner et d'évaluer les enjeux stratégiques à régler. Une communauté d'excellence sur le contexte d'exploitation, composée d'experts en la matière des quatre coins de la société, analyse tous les trimestres le contexte d'exploitation afin d'en surveiller l'évolution et les répercussions sur FAC.



Secteur des services financiers

FAC œuvre dans le secteur des services financiers. Les autres intervenants du marché agricole comprennent les banques à charte, les coopératives de crédit, les organismes de prêt provinciaux, les programmes de financement des fabricants de matériel agricole et les organismes de financement indépendants. En outre, de nouveaux prêteurs font leur entrée sur le marché. Au cours des treize dernières années, nous avons fait croître notre portefeuille de prêts. Aujourd'hui, la société détient une part de 20,4 p. 100 du marché global.

Revenu agricole

Selon Statistique Canada, les recettes monétaires agricoles ont légèrement progressé en 2005. Les revenus tirés des productions végétales ont considérablement diminué, près des plateaux records dans certains cas. En même temps, l'industrie de l'élevage, se remettant de la crise de l'ESB, a enregistré d'énormes gains. Les agriculteurs ont affiché un revenu brut de 32 milliards de dollars des marchés, une hausse de 1,1 p. 100 par rapport à 2004. Les paiements de programme ont contribué à raison de 4,9 milliards de dollars au chiffre final des recettes.

Statistique Canada révèle que la dette agricole en cours avait augmenté de 4,9 p. 100, à 48,9 milliards de dollars, au 31 décembre 2004. La dette hypothécaire et la dette non hypothécaire ont toutes deux augmenté, soit de 8,7 p. 100 et de 1,6 p. 100 respectivement. La dette non hypothécaire est, depuis 1993, plus importante que la dette hypothécaire. En 2004, la dette non hypothécaire a atteint 25,4 milliards de dollars et la dette hypothécaire 23,6 milliards de dollars.

Ce sont les banques à charte (57,6 p. 100) et les coopératives de crédit (23,7 p. 100) qui détiennent la majeure partie de la dette non hypothécaire. Les plus importants créanciers hypothécaires agricoles étaient FAC (36,5 p. 100), les banques à charte (27,8 p. 100), les particuliers (15,2 p. 100), les coopératives de crédit (8,9 p. 100) et les organismes de prêt provinciaux (5,7 p. 100).

Économie

En réaction aux pressions inflationnistes, la Banque du Canada a amorcé un mouvement à la hausse de son taux de financement à un jour en septembre 2005. On s'attend à ce que le taux continue de croître modestement au cours du premier semestre de 2006.

Contexte du commerce international

Le contexte du commerce international est un enjeu en évolution au sein de l'agriculture canadienne. Des enjeux en parallèle ont exercé des pressions sur les produits agricoles.

- International Trade Commission (ITC) – Le 6 décembre 2005, le département du Commerce des États-Unis a réduit les droits sur le bois d'œuvre canadien. Le taux compensateur a ainsi chuté de 16,37 p. 100 à 8,7 p. 100. Le taux antidumping a, pour sa part, chuté de 3,78 p. 100 à 2,11 p. 100.
- Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) – Le 12 décembre 2005, le Groupe spécial de règlement des différends de l'ALÉNA a rejeté une contestation de la North Dakota Wheat Commission. La contestation portait sur une détermination antérieure de l'ALÉNA selon laquelle le tarif imposé sur le blé de force roux de printemps canadien entrant aux États-Unis était injustifié.
- Cycle de négociations de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – L'absence d'alignement entre l'Union européenne, les États-Unis et les autres nations ont ralenti les négociations pendant la plus grande partie de 2005. Toutefois, de nombreuses discussions bilatérales se sont déroulées depuis les réunions de Hong Kong de décembre 2005, où l'on a adopté un protocole d'entente visant l'élimination des subventions à l'exportation d'ici 2013. Les négociations continuent d'être axées sur une formule de réduction tarifaire, les réductions tarifaires, les options pour l'établissement de plafonds et de seuils, le traitement et la sélection des produits sensibles et le traitement spécial des pays en voie de développement.

FAC suit de près ces négociations internationales.

Grippe aviaire

À l'échelle mondiale, la grippe aviaire est devenue une préoccupation des plus sérieuses, des épidémies s'étant produites dans de nombreux pays. La grippe aviaire peut se propager d'un oiseau à l'autre et détruire des bandes complètes. Elle a donc le potentiel d'entraîner des pertes énormes à l'industrie pouvant se chiffrer dans les millions de dollars.

En novembre 2005, la présence de sous-types nord-américains faiblement pathogènes de la grippe aviaire a été détectée dans un petit nombre d'oiseaux sauvages au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Le virus de la grippe aviaire est communément décelé chez les oiseaux sauvages partout dans le monde. L'analyse des cas observés n'indique pas qu'ils représentent une nouvelle menace pour la santé humaine. Toutefois, la présence continue du virus renforce l'importance de maintenir de strictes pratiques de biosécurité dans toutes les exploitations avicoles canadiennes.

FAC suit activement les développements sur le plan de la grippe aviaire et ses répercussions possibles sur l'industrie et sur ses clients.





Secteur bovin

Après la fermeture de la frontière canado-américaine pendant deux ans en raison de la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), les exportations de bovins canadiens âgés de moins de 30 mois aux États-Unis, aux fins d'abattage, ont repris et les prix se sont raffermiss. La réouverture de la frontière canado-américaine a insufflé un nouveau sentiment d'optimisme au sein de l'industrie, alors que le commerce du bétail est presque revenu à la normale et que les producteurs s'attaquent à de nouveaux défis.

Le département de l'Agriculture américain travaille à l'élaboration de règlements qui permettraient les expéditions de bovins âgés de plus de 30 mois et des produits de ces bovins.

Bien qu'un quatrième cas d'ESB au Canada ait été confirmé à la fin de janvier 2006, les frontières japonaises et américaines sont demeurées ouvertes aux exportations canadiennes. FAC surveille de près les nouveaux cas d'ESB, lorsqu'ils se produisent. De plus, FAC administre le Programme d'aide financière pour les abattoirs de ruminants pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

Secteur porcin

Les recettes monétaires des producteurs porcins ont chuté de 7,9 p. 100 en raison surtout de la faiblesse des prix à l'abattage. Les prix du porc se sont sensiblement redressés en 2004 et ont recommencé à descendre en 2005, suivant la courbe normale du cycle des prix du porc.

Le 5 mars 2004, le National Pork Producers' Council (NPPC) a demandé au département du Commerce des États-Unis de faire enquête sur la possibilité d'imposer des droits antidumping et compensateurs sur les importations canadiennes de porcs vivants. La International Trade Commission (ITC) a entendu la demande préliminaire en mai 2005. La décision rendue était partagée : le Canada a gagné la poursuite intentée contre lui en vue d'instituer des droits compensateurs, mais perdu sa cause pour ce qui est de l'enquête antidumping. Dans sa décision finale, la ITC a conclu que le Canada avait bel et bien fait du dumping de porcs vivants sur le marché américain. Une deuxième décision à cet égard précisait que le dumping n'avait toutefois pas causé de préjudice appréciable aux éleveurs porcins des États-Unis. Les tarifs douaniers imposés sur les porcs en provenance du Canada ont donc été rescindés.

Cultures céréalières

Selon les prévisions du revenu agricole de 2005-2006 d'AAC, les perspectives sont faibles. Les recettes provenant du blé, à l'exclusion du blé dur, ont diminué de 22,4 p. 100 en 2005, tandis que celles provenant de l'orge ont baissé de 25,7 p. 100. La production presque record de céréales et d'oléagineux au Canada et aux États-Unis en 2005 ont eu pour effet d'augmenter les stocks de céréales déjà élevés découlant de la récolte de 2004. En fait, l'abondance des approvisionnements mondiaux de céréales ainsi que la force du dollar canadien ont contribué à la faiblesse des prix et des recettes des cultures en 2005. Dans certains cas, ces prix ont chuté à des planchers presque records.

Prix du pétrole

Il est aussi possible que les marges diminuent à cause des prix plus élevés de l'énergie, qui se répercutent directement sur les coûts du carburant. Parce que l'engrais azoté est dérivé du gaz naturel, les coûts à la hausse des engrais pourraient influencer sur les décisions de culture des producteurs en 2006. Les retombées de l'ouragan Katrina et de l'ouragan Rita ont des répercussions sur le secteur des intrants (carburant et engrais), le secteur du transport et les coûts de chauffage. Fondamentalement, les prix à la hausse de l'énergie auront un impact négatif systématique et généralisé sur l'agriculture canadienne.

Technologie agricole

L'équipement et la technologie de premier plan sont devenus essentiels à la qualité, à l'efficacité et à la sécurité du secteur agricole et des aliments produits et transformés. Devant l'abondance de l'information et la diversité des choix technologiques, les producteurs doivent relever un autre défi : gérer tous les aspects de leur entreprise, du financement au marketing, en passant par la production.

La technologie n'est plus une préférence. Les producteurs doivent, en effet, adopter les nouvelles technologies, s'ils veulent être en mesure de faire face aux défis que leur posent la mondialisation et la commercialisation croissantes de l'industrie agricole. De plus, le coût à la hausse d'un matériel et d'un équipement plus gros et plus puissants représente une proportion de plus en plus grande des coûts d'exploitation et d'immobilisation agricoles. Ensemble, la machinerie et la technologie se classent au deuxième rang des investissements les plus importants de capital, après l'achat du bien-fonds.

INDICATEUR DE PERFORMANCE GLOBAL 2005-2006

Objectifs, mesures et cibles

Chaque année, FAC mesure ses progrès par rapport à ses objectifs d'entreprise au moyen d'un indicateur de performance global qui traduit sa vision en une série d'objectifs, de mesures, de cibles et d'initiatives.

L'indicateur de performance global comprend quatre perspectives : résultats financiers/actionnaire, client, capacité interne et personnel.

FAC prévoit atteindre sa vision au moyen d'objectifs stratégiques qui peuvent être résumés en quatre stratégies d'entreprise ou thèmes stratégiques : accroître la présence sur le marché, améliorer l'expérience client, optimiser l'exécution et le rendement et maintenir l'engagement envers l'agriculture. Alors que les employés s'assurent que les stratégies de FAC se réalisent, une place importante est également accordée à la transformation culturelle et à notre façon de faire des affaires à FAC.





Accroître la présence sur le marché

FAC renforcera sa présence sur le marché du financement agricole, en faisant la promotion de la valeur qu'elle offre à tous ses clients, partenaires et intervenants et ce, peu importe le mode de prestation utilisé. Cela signifie que FAC continuera d'accroître la visibilité de l'ensemble de ce qu'elle offre : relations, expertise et produits et services adaptés aux besoins de l'industrie agricole.

2005-2010 Objectifs stratégiques	Mesures	2005-2006 Cibles	2005-2006 Résultats
Finances Croissance du bénéfice	Croissance du portefeuille	5,66 % ¹	10,41 %
	Revenus autres que d'intérêt	11,9 M\$	4,6 M\$
	Marge d'intérêt nette	3,11 %	3,21 %
Client Comprendre les besoins d'affaires, financiers et de relations Recruter des clients et établir des relations d'affaires	Recrutement de nouveaux clients – Tous les modes de prestation	T1 Cibles : Financement agricole T3 Cibles : AgExpert et commencer à faire rapport sur les cibles d'AgriSuccès ²	La mesure a fait l'objet d'une recherche et a été créée pour les clients de l'Agri-production et la cible de 2006-2007 a été établie à « supérieure à zéro ». Le pointage de recrutement de nouveaux clients est de 1,1, ce qui veut dire que nous recrutons 110 clients pour tous les 100 clients qui nous quittent. ³
	Capital-risque <ul style="list-style-type: none"> • Revenus d'intérêt et de frais • Montant investi • Capital investi 	<ul style="list-style-type: none"> • 2,6 M\$ • 1,3:1 • 18,0 M\$ 	<ul style="list-style-type: none"> • Les revenus d'intérêt et de frais ont été de 4,1 M\$. • En 2005-2006, 15,0 M\$ en coinvestissements ont été obtenus, pour un ratio de coinvestissement de 1,2:1. Au 31 mars 2006, le ratio de dollars de coinvestissements et de dollars d'Investissement FAC était de 1,9:1. • Le capital investi a été de 12,1 M\$, bien que 16,4 M\$ aient été engagés au cours de l'exercice.
	Part du marché à 20,70 %	Établir les cibles par champ d'activité	Les cibles ont été établies pour la période de planification de 2006-2007 et après. La part de marché de l'Agri-production était de 20,4 % au 31 décembre 2004 (statistiques sur la dette agricole). La part de marché d'AgExpert est de 22 % (automne 2005).
Capacité interne Équipes de vente axées sur les relations, gestion de toutes les solutions FAC Gestion du risque et du portefeuille Marketing uniforme de la marque et de la capacité de FAC Planification stratégique intégrée	Temps passé avec les clients et les prospects pour les activités de valeur ajoutée	Élaborer un plan de travail et établir les cibles pour les exercices à venir	Un sondage sur la base de référence afin de confirmer le pourcentage de temps consacré aux clients a été effectué en janvier 2005. Un nouveau système de suivi surveillera l'activité du pipeline et les appels de vente proactifs et fera état du temps consacré aux clients. La mise en œuvre du système est prévue pour le premier trimestre. Des indices de référence aideront ensuite à établir les cibles.

¹ La cible a été modifiée pour tenir compte de la croissance de l'encours des prêts au portefeuille, son équivalent étant de 5,44 % en capital non échu (CNE).

² Les cibles trimestrielles ont été légèrement rajustées au début de l'exercice 2005-2006.

³ Le recrutement de nouveaux clients est mesuré en calculant le nombre de clients récupérés plus le nombre de nouveaux clients, divisé par le nombre de clients perdus.

Améliorer l'expérience client

FAC améliorera l'expérience client et la perception qu'ont les clients de la société. Lorsque les clients nous choisissent, nous voulons qu'ils aient le sentiment d'avoir choisi le chef de file de l'industrie au Canada. Nous nous efforcerons de donner à FAC la capacité de développer et de cultiver de solides relations avec les clients afin d'aider ces derniers à réussir.

2005-2010 Objectifs stratégiques	Mesures	2005-2006 Cibles	2005-2006 Résultats
Finances Rendement des capitaux propres et des investissements	Rendement des capitaux propres	11,49 %	14,44 %
Client Prévoir et offrir des solutions financières et d'affaires adaptées et viables à l'échelle des modes de prestation Établir et approfondir les relations à l'échelle des modes de prestation	Indice de l'expérience client	T3 : Établir la base de référence T4 : Établir les cibles	Une mesure de l'expérience client a été conçue et mise en œuvre. Les résultats sont axés sur des scores parfaits de « cinq sur cinq » pour la satisfaction des clients. Une analyse a donné un indice de référence de base de l'expérience client de 53,47 %. L'indice est calculé à l'aide des données recueillies dans le cadre du sondage post-prêt, du sondage auprès des ex-clients et de la fiche de rendement annuel. Le pointage est déterminé en fonction des questions liées à la satisfaction, la fidélité, le soutien, la facilité de faire des affaires avec FAC, le fait d'avoir les intérêts des clients à cœur, la valeur et la résolution des problèmes.
	Valeur totale de pénétration ⁴	T1 : Établir les cibles	La base de référence du T1 a été de 1,74. La cible établie vise à augmenter le pointage national. La valeur totale de pénétration a augmenté pour s'établir à 1,766 sur 5. ⁵
	Utilisation des modes de prestation <ul style="list-style-type: none"> • N^o de visiteurs individuels du site par année • N^o de pages du site Web visitées par année • N^o d'emprunteurs inscrits au service en ligne • N^o de contacts client du Centre de service à la clientèle (CSC) • Montant décaissé par le service de prêt direct complet du CSC 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir la base de référence et les cibles • 1,4 million • 10 000 • 80 000 • 155 M\$ 	<ul style="list-style-type: none"> • La cible a été établie à 15 800 Résultat : 17 883 • 2,1 millions • 10 137 • 85 986 • 164,8 M\$
Capacité interne Intégration transparente des modes de prestation pour générer les ventes et offrir les services Création, adaptation et gestion des solutions Gestion de la valeur client Présence en ligne différenciée Gestion des normes de l'expérience client et de l'expérience utilisateur	Gestion de la valeur client	Établir l'approche	Un modèle a été établi pour mesurer le rendement net des prêts par le biais de divers modes de prestation. Des données de référence seront recueillies et feront l'objet d'un suivi au cours de l'exercice 2006-2007 afin que l'on puisse établir des cibles à l'avenir.
	Connaissance des modes de prestation, préférences de la clientèle et permissions	Établir l'approche	La méthode de mesure a été évaluée et les statistiques liées à la connaissance des modes de prestation ont fait l'objet d'un suivi. Les données seront analysées au cours du prochain trimestre afin d'établir les bases de référence et les cibles.

⁴ La mesure « proposition de valeur totale » a été remplacée par « valeur totale de pénétration » au début de l'exercice 2005-2006.

⁵ La valeur totale de pénétration mesure le nombre de services de FAC que le client utilise : 5 est le meilleur score possible.



Optimiser l'exécution et le rendement

Les capacités organisationnelles de FAC renforceront notre capacité d'offrir une expérience client unique. L'intégration des processus, de la technologie et des ressources humaines de FAC sera optimisée de façon à permettre la prestation de solutions efficaces, rentables et de qualité aux clients et à l'industrie agricole.

2005-2010 Objectifs stratégiques	Mesures	2005-2006 Cibles	2005-2006 Résultats
Finances Optimisation des éléments du bilan Client Offrir de façon constante un service uniforme, efficace et de qualité Fidéliser les clients et accroître efficacement la loyauté	Ratio d'efficacité	Entre 40 % et 45 %	41,3 %
	Ratio de levier	Moins de 10:1	9,0:1
	% du CNE en arrérages	6,0 %	2,5 %
	Gestion stratégique du risque de crédit (GSRC)	Fourchette gérée : entre 55 et 70	58,3
Capacité interne Innovation des processus et amélioration continue Reconception d'un processus de chaîne de valeur innovateur Prestation agile, intégrée de solutions de TI Architecture et normes d'affaires et de TI simplifiées et flexibles Fiabilité et performance de la plateforme TI Exécution, gestion et contrôle de projet efficaces Processus d'exécution de la stratégie et de gestion des risques Gestion et prestation intégrées des services	Amélioration des processus et mesures à résultats rapides réalisées	Base de référence CVE et analyse de rentabilité Effectuer des analyses de rentabilité pour mesurer l'efficacité des processus de reconception et de renouvellement des prêts « à résultats rapides ». Faire un suivi des avantages mis en lumière par les analyses de rentabilité	L'analyse de rentabilité de la Chaîne de valeur de l'entreprise (CVE) a été effectuée et approuvée. Les améliorations à court terme ont été identifiées et ont fait l'objet d'un suivi. 58 améliorations à court terme ont été mises en œuvre et 6 améliorations à moyen terme sont en cours. Des analyses de rentabilité ont été créées pour le projet de reconception. Les propriétaires d'entreprise effectueront des activités de suivi des avantages, de rapports et d'amélioration continue suite à la mise en œuvre du projet.
	Capacités d'architecture de la TI	67 % des éléments clés du cadre architectural ont été mis en œuvre	67 % des éléments clés du cadre architectural ont été mis en œuvre.
	Acceptation par l'utilisateur (performance, fiabilité et facilité d'utilisation)	Établir la base de référence et les cibles préliminaires à mi-exercice	Un sondage portant sur l'acceptation par l'utilisateur a été élaboré et administré. Une base de référence de 50 % a été établie et des cibles ont été créées.
	Maturité en gestion de projet ⁶	Établir l'approche et la base de référence	Une méthode de mesure a été établie et un sondage et une évaluation informels sur le stade d'avancement en gestion de projet ont été faits. Une évaluation de la base de référence sera effectuée en 2006-2007.

⁶ Le titre de la mesure est passé de « Capacité de réalisation de projet » à « Maturité en gestion de projet » au début de l'exercice 2005-2006.

Maintenir l'engagement envers l'agriculture

FAC est engagée à aider l'industrie agricole à prospérer et à mettre en valeur les communautés rurales à l'échelle du pays. Le renforcement et la gestion de la base de connaissances de FAC et l'accroissement de la sensibilisation envers l'agriculture démontreront notre soutien à l'industrie et à nos clients.

2005-2010 Objectifs stratégiques	Mesures	2005-2006 Cibles	2005-2006 Résultats
Finances Investissement en agriculture Client Être un partenaire fiable et un catalyseur pour l'industrie Accroître la notoriété et la crédibilité auprès de l'industrie et des intervenants ainsi que le soutien Capacité interne Tirer parti de la gestion du savoir Investissements dans l'industrie et relations avec les intervenants	Carte de pointage de la responsabilité sociale	T3 : Établir la base de référence ⁷ T4 : Établir les cibles 2006-2007	Les pratiques exemplaires en matière de responsabilité sociale d'entreprise ont été recherchées. Une ébauche de stratégie et des mesures sur la responsabilité sociale de la société a été présentée au Conseil d'administration en mars 2006.
	Indice de couverture favorable des médias	Pointage de 63	Pointage de 64

Personnel : Le fondement de la stratégie de FAC

L'engagement de FAC envers l'agriculture est fondé sur celui de son personnel dévoué. C'est l'une des raisons pour lesquelles FAC investit dans ses employés. Le développement et le maintien de solides relations avec les clients exigent un effectif qui possède les aptitudes et les compétences nécessaires et qui est motivé et innovateur.

FAC continue à favoriser le leadership à tous les niveaux et la création d'une culture de respect et de responsabilisation. La gouvernance en matière de leadership, la création d'une culture axée sur le client, la connaissance et le personnel, l'alignement de la gestion de la performance et la création de compétences et de capacités stratégiques au sein de l'effectif constituent les priorités de FAC.

2005-2010 Objectifs stratégiques	Mesures	2005-2006 Cibles	2005-2006 Résultats
Leadership d'entreprise stratégique Culture axée sur le client et le savoir Culture centrée sur les employés Gestion alignée du rendement Compétences et capacités stratégiques	Taux d'engagement	Seuil minimum de 80 %	Le sondage annuel sur l'engagement du personnel a été effectué en juin 2005. Le taux d'engagement du personnel est passé de 81 % à 84 %. FAC s'est classée 12 ^e parmi les 50 meilleurs employeurs au Canada, selon le magazine « Report on Business » du journal <i>Globe and Mail</i> en 2006.
	Gestion des facteurs d'engagement	T1 : Établir les cibles dès que les facteurs auront été confirmés	Cette mesure a été éliminée, car elle a été intégrée aux activités routinières.
	Expérience de l'employé	T1 : Établir les cibles T2 : Commencer à faire un suivi des cibles et à en faire rapport	L'ébauche de la proposition de valeur aux employés et du plan d'action a été effectuée. Les cibles seront établies en 2006-2007.
	Développement des compétences stratégiques	T3 : Établir les cibles T4 : Commencer à faire un suivi des cibles et à en faire rapport	Cette mesure a été éliminée, car elle a été jugée trop hâtive en raison de la reconception du système de gestion du rendement.


⁷ Les cibles trimestrielles ont été légèrement rajustées au début de l'exercice 2005-2006.



L'EXPÉRIENCE FAC

NOUS PRÊTONS DE L'ARGENT AUX AGRICULTEURS DEPUIS 1959. AUJOURD'HUI, NOUS FAISONS BEAUCOUP PLUS QUE SIMPLEMENT ACCORDER DES PRÊTS. NOUS OFFRONS UNE GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS ET SERVICES TEL QUE L'INDIQUE NOTRE PROPOSITION DE VALEUR.





« Nous prenons le temps de nous asseoir avec les clients afin de définir leurs besoins et ce qu'ils veulent entreprendre. Nous ne faisons pas que leur présenter un ensemble de produits et leur demander d'en choisir un. Nous regroupons des solutions faites sur mesure afin de répondre à leurs besoins particuliers. Nous voulons offrir de la valeur à chaque client et leur montrer que nous avons leur entreprise à cœur. Ce qui a des répercussions sur leurs résultats d'affaires, en a aussi sur leur famille. Notre tâche consiste à aider nos clients à réussir sur tous les plans. »

Lyndon Carlson

Vice-président, Marketing et développement des produits, à FAC



Le financement

Nous prenons le temps de comprendre nos clients et les exigences de leur situation personnelle.

Notre gamme de 24 types de prêt différents nous donne la souplesse nécessaire pour les combiner afin de répondre aux besoins uniques de nos clients. En fait, plus de 50 p. 100 de nos nouveaux prêts cette année sont des prêts personnalisés.

Nous offrons du financement sur mesure afin de répondre aux besoins uniques de l'agriculture.

Notre portefeuille de 12,3 milliards de dollars se compose en grande partie de prêts au secteur primaire, c'est-à-dire aux agriculteurs, éleveurs et producteurs qui œuvrent dans

les productions animales et végétales, notamment les cultures céréalières, les fruits et les légumes.

FAC sert aussi ceux qui fournissent des intrants à l'industrie, y compris l'équipement et l'engrais. De plus, nous aidons de plus en plus les exploitations et les transformateurs à valeur ajoutée qui transforment nos denrées brutes en aliments de la plus haute qualité au monde.

FAC s'associe à 525 concessionnaires d'équipement et 70 partenaires d'alliance qui sont au service de l'agriculture aux quatre coins du Canada. Nos partenaires d'alliance fournissent les produits dont les producteurs ont besoin, tels de l'équipement, des bâtiments, des intrants de culture et du bétail, et nous fournissons le financement qui cimente le lien entre les deux.

Prêts FAC

Nous pouvons personnaliser toute combinaison de nos 24 prêts afin de répondre aux besoins croissants de nos clients.

Prêts personnalisés

Prêt Express – Produit préapprouvé, garanti, qui offre au producteur la flexibilité d'obtenir de nouvelles avances de fonds à sa discrétion.

Prêt en devise américaine – Prêt destiné aux producteurs qui tirent une proportion importante de leur revenu en dollars américains. Ce prêt leur permet d'emprunter du capital et de faire leurs paiements en dollars américains.

Prêt Capacité plus – Financement préapprouvé jusqu'à concurrence d'un an, avec option de capitalisation des intérêts, destiné à l'achat de quotas et de bétail d'élevage.

Prêt Liquidités plus – Financement qui permet aux producteurs d'investir les liquidités qui serviraient normalement au paiement du capital dans d'autres secteurs de leur exploitation.

Prêt Constructeur – Financement provisoire jusqu'à concurrence de 18 mois pour la construction de projets, tels qu'une usine de transformation, un entrepôt frigorifique ou une installation de stockage de grain. Le client utilise les fonds pour construire et les rembourse lorsque le projet est terminé.

Enviro-prêt – Prêt qui permet de reporter les paiements de capital pendant que vous construisez, apportez des améliorations ou faites prendre de l'expansion à votre exploitation.

Prêt Constructeur agricole – Financement provisoire jusqu'à concurrence de 18 mois qui permet de reporter les paiements de capital pendant la construction de projets.

Prêt Agri-début – Financement conçu pour aider ceux et celles qui ont fait des études postsecondaires à acheter leur premier élément d'actif agricole.

Prêt Agri-flex – Financement qui permet de reporter les paiements de capital pendant une période pouvant atteindre un an afin de permettre au producteur de tirer parti d'occasions ou de réduire les sorties de fonds pendant une période difficile.

Prêt Chepteliseur – Après l'établissement ou l'expansion d'une exploitation, l'encaisse peut être utilisée pour faire croître l'entreprise.

Prêt Affaires – Financement pour l'expansion d'agri-entreprises, assorti de congés de paiements de capital pour une période pouvant atteindre douze mois.

Prêt Agri+emploi – Financement destiné aux clients qui ont un revenu non agricole et qui sont intéressés à lancer ou agrandir une entreprise agricole.

Prêt Progrès-avantages – Offre un taux d'intérêt réduit lorsque l'entreprise atteint des objectifs et des ratios financiers préalablement établis.

Prêt Plantez maintenant, payez plus tard – Financement qui permet à une exploitation horticole de reporter ses paiements jusqu'à ce que les nouveaux plants commencent à générer des rentrées de fonds.

Prêt Pause-printemps – Financement dont le calendrier de remboursement correspond à la période d'exploitation forestière.

Prêt Pause-croissance – Financement qui permet le report des paiements de capital pendant la croissance des jeunes arbres jusqu'à ce que le boisé soit rentable.

Prêt Intergénération – Financement destiné à la génération montante pour l'aider à acheter une exploitation d'un agriculteur qui désire prendre sa retraite et encaisser son avoir sans risque.

Prêt Agri-croissance – Financement qui facilite la gestion de l'encaisse grâce à des paiements d'intérêt seulement jusqu'à ce que le capital investi rapporte.

Prêt sur garantie immobilière

Solution idéale pour financer l'achat d'une terre ou la construction d'un nouveau bâtiment.

Produit à taux variable – taux fluctuant en fonction des hausses et des baisses du taux d'intérêt et option de remboursement anticipé de 10 p. 100 en tout temps.

Produit fermé – taux fixe peu élevé pendant toute la durée du prêt.

Produit à taux fixe – taux fixe et option de remboursement anticipé de 10 p. 100 en tout temps.

Prêt sur garantie mobilière

Solution idéale pour financer l'achat de matériel ou d'animaux. Le choix d'options comprend :

Produit à taux variable – taux fluctuant en fonction des hausses et des baisses du taux d'intérêt et option de bloquer le taux ou de rembourser par anticipation tout montant, en tout temps.

Produit fermé – taux fixe peu élevé pendant toute la durée du prêt.

Produit ouvert – taux fixe peu élevé et option de rembourser par anticipation tout montant, en tout temps.



« UNE DES CHOSES QUE J'APPRECIÉ LE PLUS DE FAC, C'EST SON PERSONNEL. SES EMPLOYÉS SONT SERVIABLES ET COMPRENNENT LA NATURE CYCLIQUE DU SECTEUR AGRICOLE ET LA FAÇON DONT IL A UN IMPACT SUR NOS AFFAIRES. NOUS AVONS DES BESOINS SPÉCIAUX QUI SONT PROPRES À L'AGRICULTURE. POUR NOUS, LES CONNAISSANCES DE FAC ET SES ANTÉCÉDENTS DANS LE DOMAINE AGRICOLE FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE. »

Earl Kidston, président-directeur général, Planters Equipment Ltd., Kentville (Nouvelle-Écosse)

Earl Kidston possède plusieurs exploitations liées à l'agriculture dans la région de l'Atlantique et il est un client de FAC de longue date.



« QUAND NOS CONCESSIONNAIRES JUMELLEMENT LES MOISSONNEUSES-BATTEUSES PRODUCTIVES DE MARQUE LEXION AU FINANCEMENT CONCURRENTIEL DE FAC, LA RÉUSSITE ET LA SATISFACTION DES CLIENTS SONT ASSURÉES. »

Kathrina Claas et Russ Green, Claas

Claas est un leader mondial dans le domaine de l'équipement agricole et un partenaire d'alliance de FAC.



« C'ÉTAIT FACILE ET PRATIQUE DE SOUSCRIRE DE L'ASSURANCE AUPRÈS DE FAC, CAR NOUS ÉTIIONS DÉJÀ DES CLIENTS. »

Wim et Annemieke Wantenaar, Fergus (Ontario)

Wim et Annemieke ont acheté une assurance des personnes clés pour leur fils. Il joue un rôle important au sein de leur exploitation laitière.

Les assurances

Un élément essentiel de toute entreprise est l'assurance. C'est aussi important pour nos clients.

Pour répondre à cette demande, nous offrons Agri-assurances, cinq régimes d'assurance-vie et d'assurance-accidents conçus expressément pour les besoins et les prêts de nos clients.

Cette année, nous avons fourni 592 millions de dollars en assurance, afin de protéger nos clients, leur famille et leur entreprise et de leur procurer la tranquillité d'esprit.

« FAIRE AFFAIRE AVEC FAC A ÉTÉ SIMPLE ET FACILE. FAC COMPREND CE QU'EST L'AGRICULTURE. »

Robby Gill (à gauche complètement) et sa famille possèdent et exploitent Cloverdale Fuels, un recycleur de bois situé à Surrey, en Colombie-Britannique. Leur entreprise est annoncée sur le site MarchedelaFermeCanadienne.com.





« NOTRE PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
REPRÉSENTAIT UN ÉLÉMENT ESSENTIEL À NOTRE SUCCÈS,
ET C'EST GRÂCE À FAC SI NOUS Y SOMMES ARRIVÉS. »

Andrew Baum, président-directeur général, SemBioSys Genetics Inc.,
Calgary (Alberta)

SemBioSys Genetics Inc. est une entreprise pharmaceutique qui utilise les technologies brevetées en génie génétique et dans le domaine des corps liquides pour développer des produits qui visent à traiter les maladies cardiovasculaires et métaboliques.

Le capital

C'est en 2002 que nous avons créé la division Investissement FAC, dont l'objectif est de subvenir aux besoins de l'industrie agricole canadienne en matière de financement non traditionnel.

Investissement FAC offre du financement sous forme d'actions aux producteurs primaires à l'échelle commerciale, aux transformateurs d'aliments, aux fabricants d'équipement et aux entreprises du secteur de l'agrobiotechnologie ainsi qu'à d'autres entreprises liées à l'agriculture.

Cette année seulement, Investissement FAC a fourni 12 millions de dollars en fonds de capital-risque, pour un total de 43 millions de dollars depuis sa création, il y a quatre ans, et accru son nombre de bureaux.

Un autre avantage de notre stratégie de financement sous forme d'actions est le fait qu'elle encourage d'autres fournisseurs de capital-risque à investir dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Cette approche a permis d'attirer des investissements supplémentaires de 81 millions de dollars en agriculture de la part d'autres capital-risques.



« AGEXPERT EST DESTINÉ STRICTEMENT À L'AGRICULTURE. UNE FOIS QUE VOUS AVEZ SAISI VOS RENSEIGNEMENTS, VOS CHIFFRES, VOS RATIOS, VOS RAPPORTS DE TPS, VOUS AVEZ ACCÈS À TOUT D'UN SEUL CLIC DE SOURIS. ET J'ADORE LE CENTRE D'AIDE. C'EST SI PRATIQUE. »

Jackie et Roger Feasby, Uxbridge (Ontario)

Il y a environ 30 ans, Roger a acheté sa première parcelle de terre à côté de l'exploitation de son père à l'aide d'un prêt FAC. Aujourd'hui, Roger, Jackie et leurs quatre enfants gèrent 130 vaches laitières Holstein.

Logiciels de gestion

La technologie change à la vitesse de la lumière et nous nous engageons à aider nos clients à suivre ces progrès technologiques.

« LORSQUE VOUS CROYEZ EN VOTRE PRODUIT, VOUS DEVENEZ VÉRITABLEMENT UN PARTENAIRE ENGAGÉ DANS LE SUCCÈS D'UN CLIENT. QUAND J'ENTENDS DES CLIENTS PARLER EN BIEN D'AGEXPERT, DU TEMPS QU'IL LEUR FAIT GAGNER ET DES EFFORTS QU'IL LEUR ÉPARGNE, JE CROIS EN AGEXPERT. LES COMPTABLES EN DISENT AUSSI BEAUCOUP DE BIEN. EN PRENANT LE TEMPS DE CONNAÎTRE LES BESOINS ET LES ATTENTES DES CLIENTS, JE SUIS EN MESURE DE RÉPONDRE À LEURS BESOINS ET DE DÉPASSER LEURS ATTENTES. C'EST UNE SOLUTION GAGNANTE TANT POUR FAC QUE POUR SES CLIENTS. »

Ron Mason, directeur de comptes de FAC, Lindsay (Ontario)

En 2002, FAC a fait l'acquisition de Settler Computer Technologies Inc. et a créé AgExpert, les logiciels de gestion agricole canadiens de pointe. Les logiciels agricoles gagnent du terrain à mesure que de plus en plus de producteurs découvrent l'importance de la sécurité et de l'exactitude et de la protection des registres et des données.

Nous offrons deux logiciels AgExpert : *Analyste AgExpert* et *Gestionnaire AgExpert*.

Grâce au logiciel comptable *Analyste AgExpert*, les clients peuvent faire le suivi de leurs revenus et dépenses, stocks et immobilisations, et préparer leurs rapports pour la TPS et le PCSRA sur leur ordinateur personnel.

Le logiciel de gestion des cultures et des champs d'AgExpert, *Gestionnaire AgExpert*, permet au client d'effectuer un suivi du calendrier d'ensemencement et de plantation, des maladies, de la météo, des mauvaises herbes, des rotations et d'autres intrants, notamment les herbicides, les pesticides et les engrais. Les clients peuvent comparer les renseignements d'une année à l'autre à partir de leur ordinateur familial ou de leur ordinateur de poche Palm^{MC}.



« JE VOIS MAINTENANT NOTRE ENTREPRISE
COMME JAMAIS JE NE L'AVAIS VUE AUPARAVANT. »

Rachel Lauzière, Knowlton (Québec)

Grâce au cours *Gestionnaire de ferme avancé*, Rachel est devenue une meilleure leader pour ses employés ainsi qu'une meilleure gestionnaire pour l'exploitation familiale.

Information et formation

La nature complexe de la gestion des grandes exploitations d'aujourd'hui évolue au même titre que les changements technologiques. Des compétences additionnelles sont requises. En 2001, FAC a présenté une autre façon d'aider ses clients à relever ce défi : AgriSuccès.

AgriSuccès offre de nombreux programmes, tels des ateliers et des séminaires de formation sur une multitude de sujets, de la gestion financière agricole et du risque lié aux prix des marchandises, aux ressources humaines et à la planification de la relève, en passant par la planification successorale et la formulation d'une vision et la définition d'objectifs. Il existe aussi un programme d'apprentissage approfondi qui se déroule sur plusieurs jours, *Gestionnaire de ferme avancé*, et qui aide les producteurs à améliorer leurs pratiques de gestion.

Nous offrons deux publications gratuites auxquelles les clients peuvent s'abonner : un bulletin hebdomadaire en

ligne intitulé *AgriSuccès Express* et un magazine bimestriel sur la gestion agricole nommé *Journal AgriSuccès*. Les producteurs peuvent s'abonner sur notre site Web.

Nous offrons, par l'entremise des *Prix d'excellence en planification des affaires de FAC*, des primes incitatives en argent aux générations futures qui œuvrent dans le domaine agricole. Les étudiants en agriculture se font concurrence pour mettre au point un plan d'affaires efficace avec des producteurs ou entreprises tout en recevant l'aide d'éducateurs de profession.

Nous voulons que ce soit facile pour nos clients de faire affaire avec nous. C'est pourquoi nous fournissons aussi des renseignements complets en ligne pour nos clients. Ils peuvent examiner leur portefeuille de prêts en toute sécurité, lire les rapports *Valeur des terres agricoles*, utiliser la trousse de financement agricole, vérifier la météo, surveiller les nouvelles agricoles quotidiennes et bien plus encore.



RESPONSABILITÉ SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ

FAC s'est toujours préoccupée de la responsabilité sociale. Elle est ancrée dans notre mission, notre vision, nos valeurs d'entreprise et nos pratiques culturelles.

Selon Hewitt Associates, un des facteurs clés de l'engagement des employés est la présence sociale d'entreprise. Les employés veulent travailler pour une entreprise qui a à cœur les préoccupations sociales et communautaires. D'après le sondage 2005 sur l'engagement du personnel, 95 p. 100 des employés de FAC croient que FAC a une bonne présence sociale.

Au cours de l'exercice 2004-2005, une nouvelle section sur les indicateurs de la responsabilité sociale d'entreprise a été intégrée au rapport annuel. En 2005-2006, FAC a commencé à donner une meilleure structure et définition à la notion de responsabilité sociale d'entreprise en faisant des recherches sur les pratiques d'autres entreprises, en examinant la situation actuelle de FAC et en faisant des recommandations relativement à la stratégie future. En mars 2006, les résultats de cette étude ont été présentés au Comité de régie d'entreprise du Conseil d'administration de FAC. Dorénavant, ce sujet fera régulièrement l'objet de discussions au sein de ce comité.

En 2006-2007, FAC a l'intention d'adopter un cadre de responsabilité sociale d'entreprise (RSE)¹. Celui-ci comprend six catégories :

1. gouvernance d'entreprise et systèmes de gestion
2. gestion des ressources humaines
3. investissement et participation communautaires
4. environnement, sécurité et santé
5. droits de la personne
6. clients

L'accessibilité, la responsabilité et la transparence dans ces domaines sont des composantes clés de ce cadre de travail.

¹ Selon le Conference Board du Canada.

Indicateurs de la responsabilité sociale d'entreprise

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

Selon le Conference Board du Canada, la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) signifie « chercher à atteindre, de façon transparente, des objectifs d'entreprise à long terme qui permettent d'équilibrer la prise de décisions, le comportement et le rendement d'entreprise et les valeurs, normes et attentes en évolution de la société ».

FAC a adapté le deuxième classement RSE annuel du magazine « Report on Business » du *Globe and Mail* pour faire la liste témoin suivante des progrès qu'elle a réalisés dans six activités clés liées à la prise de décision, au comportement et au rendement.

	2004-2005	2005-2006
Gouvernance d'entreprise et systèmes de gestion		
Énoncé de responsabilité sociale	pas encore	pas encore
Énoncé des valeurs d'entreprise	oui	oui
Code de déontologie	pas encore	oui
Fonctions différenciées de président du CA et du PDG de la société	oui	oui
Gestion des ressources humaines		
Sondages sur la satisfaction des employés :	oui	oui
• Figure sur la liste des « Meilleurs employeurs » du <i>Globe and Mail</i> depuis 3 ans		
• Niveau d'engagement amélioré (passé de 81 % en 2005 à 84 % en 2006)		
Formation et perfectionnement des employés	oui	oui
Examens annuels de la rémunération sur le marché	oui	oui
Politique sur la diversité et l'équité en matière d'emploi	oui	oui
Rapports publics sur les questions de diversité	oui	oui
Formation en diversité aux employés	oui	oui
Prestations supplémentaires de maternité et de paternité	oui	oui
Pourcentage de femmes siégeant au Conseil	42	42
Pourcentage de femmes au sein de la haute direction	14	14
Investissement et participation communautaires		
Diffusion publique de l'énoncé de politique relativement aux dons versés aux communautés	oui	oui
Calcul des dons reposant sur un pour cent des profits	oui	oui – 1,19 %
Programmes en place pour favoriser les dons et le bénévolat des employés	oui	oui
Environnement, sécurité et santé		
Systèmes de gestion environnementale d'entreprise assortis d'une politique, de programmes et de mesures du rendement	pas encore	pas encore
Rapports sur l'utilisation des ressources (énergie, matériaux, eau)	pas encore	pas encore
Publication d'information sur la gestion du risque environnemental lié aux prêts	en cours	en cours
Politique et processus de gestion du risque environnemental lié aux prêts, y compris l'évaluation de ce risque (et la biosécurité)	oui	oui
Prêts visant à réduire l'impact sur l'environnement	oui	oui
Communication de l'information environnementale, notamment la politique, les programmes, les initiatives et les données sur le rendement et la conformité	en cours	en cours
Droits de la personne		
Politique et code de déontologie en matière de droits de la personne	oui	oui
Politique et code de déontologie régissant la chaîne d'approvisionnement	pas encore	pas encore
Clients		
Sondages sur la satisfaction des clients	oui	oui
Soutien à la vente des produits des clients	oui	oui
• 361 publicités pour 310 clients sur le site MarchedelaFermeCanadienne.com		
Financement offert pour aider les gens à se lancer en agriculture	oui	oui – 9
Offre de formation liée à l'industrie	oui	oui
• AgriSuccès a tenu 90 ateliers		



« NOUS AVONS CRÉÉ LE POSTE D'AGENT DE L'INTÉGRITÉ EN 2005 AFIN DE NOUS ASSURER DE MAINTENIR, DE FAÇON PROACTIVE, UNE BONNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE. MON RÔLE CONSISTE À RECEVOIR ET ÉTUDIER LES COMMUNICATIONS CONCERNANT LE CODE DE DÉONTOLOGIE AFIN DE GUIDER LES EMPLOYÉS SUR LA FAÇON DE RESPECTER LE CODE. NOUS VOULONS NOUS ASSURER QUE FAC CONTINUE D'ÊTRE UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE OÙ LES GENS SONT À L'AISE ET N'ONT PAS PEUR DE S'EXPRIMER PAR CRAINTE DE REPRÉSAILLES. »

Valerie Macdonald, agente de l'intégrité et directrice,
Développement organisationnel de FAC

La gouvernance d'entreprise et les systèmes de gestion

L'intégrité est une valeur fondamentale de FAC. Nos valeurs d'entreprise guident notre conduite avec nos collègues, les clients et les intervenants. Nous avons créé un code de déontologie qui comprend la protection des dénonciateurs afin de nous assurer que nos employés se sentent en sécurité et ont le sentiment que nous leur faisons confiance. Nous nous attendons à ce qu'ils agissent de la même manière lorsqu'ils échangent avec des collègues, des clients, des partenaires, des fournisseurs et le grand public. En 2005-2006, nous avons adopté un code de déontologie à jour et avons demandé à tout le personnel de le signer afin de nous assurer qu'une attention particulière est portée à cette importante question. Le Code aide tous les employés à afficher un comportement approprié.

Notre Conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, n'a pas de lien avec la direction. Les fonctions du président du Conseil sont distinctes de celles du président-directeur général. Afin de souligner notre engagement envers l'intégrité, nous avons créé un nouveau poste, celui d'agent de l'intégrité de FAC. Cette personne travaille en étroite collaboration avec le président-directeur général et le Conseil d'administration pour respecter les normes les plus élevées en matière de gouvernance et de responsabilisation par rapport au Code de déontologie.

La gestion des ressources humaines

Nous établissons une culture solide à FAC où les employés n'ont pas peur de présenter de nouvelles idées et se sentent inspirés à fournir le meilleur d'eux-mêmes à leurs collègues et clients. Nous vivons en fonction d'une série de dix pratiques culturelles propres à FAC. Les résultats de cette culture sont évidents. Nous sommes responsables des choses que nous disons et faisons ainsi que de la façon dont nous les faisons, et d'établir des relations fondées sur le respect et la confiance.

Chaque année, FAC effectue le sondage d'opinion Hewitt auprès des employés dont les réponses demeurent confidentielles. L'étude mesure l'engagement des employés en recueillant les opinions sur de nombreux sujets allant de la confiance témoignée envers l'Équipe de la haute direction à la satisfaction à l'égard des salaires et avantages sociaux. En 2003-2004, le taux d'engagement du personnel de FAC était de 69 p. 100. En 2004-2005, il est passé à 81 p. 100. Pour 2005-2006, le taux d'engagement a atteint 84 p. 100, ce qui a permis à FAC de se hisser au 12^e rang sur la liste des 50 meilleurs employeurs au Canada, laquelle a été publiée par le magazine « Report on Business » du *Globe and Mail*, en partenariat avec Hewitt Associates.

Nous encourageons et appuyons l'apprentissage et le perfectionnement des employés. C'est pourquoi, chaque année, nous dépensons plus de 3,5 p. 100 du salaire annuel sur le perfectionnement du personnel. FAC offre un programme de perfectionnement du personnel de campagne personnalisé aux employés des Opérations de prêt, ainsi qu'une formation en leadership à l'intention des gestionnaires, superviseurs et participants au Programme de formation en leadership.

Une partie importante de l'expérience client à FAC est la célébration de nos réussites, les petites comme les grandes. Notre programme *Encore* motive chaque membre du personnel à reconnaître le rendement d'un employé et à récompenser ses collègues.

Nous nous efforçons de maintenir un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. C'est pourquoi FAC offre plusieurs avantages flexibles et intéressants ainsi que d'autres formules de travail qui incluent notamment l'horaire de travail flexible et les prestations de paternité.



« FAC APPUIE LES GROUPES COMMUNAUTAIRES EN RECUEILLANT DES DONS ET EN OFFRANT UN HORAIRE FLEXIBLE AUX EMPLOYÉS QUI VEULENT DONNER DE LEUR TEMPS. J'APPRÉCIE CE SOUTIEN, CAR J'AI CONSCIENCE DE L'ÉNORME IMPACT QUE PEUT AVOIR DES ENTREPRISES RESPONSABLES LORSQU'ELLES AIDENT LES GROUPES COMMUNAUTAIRES À FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS LA VIE DES GENS. »

Robert Davies, du Centre d'administration des prêts de Moncton, a joué le rôle de directeur, président et parent auprès du Turning Points Youth Parenting Centre. Le centre fournit les ressources et le soutien nécessaires aux jeunes parents pour terminer leurs études secondaires et post-secondaires, développer leurs compétences parentales et les préparer à la vie et devenir des modèles efficaces pour leurs enfants.



« NOMBREUSES SONT LES FAMILLES ET LES COMMUNAUTÉS DU SECTEUR RURAL QUI ONT RECOURS AUX SERVICES DES BANQUES ALIMENTAIRES. C'EST UNE FAÇON POUR MOI ET POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES DES COMMUNAUTÉS RURALES DE REDONNER À NOS VOISINS, À NOS AMIS ET À NOS CLIENTS. »

Paul Lepage, directeur de comptes de FAC, à Saskatoon (Saskatchewan)

Investissement et participation communautaires

Redonner aux communautés où vivent et travaillent nos clients et nos employés est une autre valeur de base de FAC.

En tant que membre du programme *Imagine* du Centre canadien de philanthropie, FAC verse au moins 1 p. 100 de ses profits annuels à des organismes sans but lucratif et à des organisations agricoles.² Pour appuyer l'industrie agricole, nous nous concentrons sur l'alimentation et la sécurité en milieu agricole.

Nos partenaires clés comprennent l'Ambulance Saint-Jean, les cercles 4-H, l'Association canadienne des banques alimentaires et *Agriculture dans la classe*. Nous croyons que des milieux de travail plus sécuritaires et une plus grande sensibilisation aux enjeux liés à l'alimentation contribuent à la réussite à long terme de l'agriculture canadienne.

Le *Fonds AgriEsprit* met en valeur les communautés rurales en contribuant un total de 400 000 \$ en dons destinés à des projets d'immobilisations locaux. L'an dernier, 37 projets d'un bout à l'autre du pays, allant des centres récréatifs et musées aux garderies et équipement de services d'urgence, ont reçu un appui financier. Le *Fonds AgriEsprit* se poursuivra en 2006 avec 42 nouveaux projets.

Les employés de FAC investissent des milliers d'heures de bénévolat dans des œuvres de bienfaisance à l'échelle du Canada. Quand les employés font entre 20 et 40 heures de bénévolat, ils sont admissibles au tirage d'un montant variant entre 250 \$ et 500 \$ pour l'œuvre de bienfaisance à qui ils prêtent main-forte. En 2005-2006, nous avons investi 2 280 heures qui ont bénéficié à 62 œuvres de bienfaisance, pour une valeur de 33 000 \$, à l'échelle du pays.

Lorsqu'il est question de redonner à nos communautés, le programme de jumelage de dons de FAC donne encore plus. Pour chaque dollar que les employés recueillent pour des organismes de bienfaisance enregistrés, FAC fait un don supplémentaire de 50 cents. C'est une excellente façon de tirer

pleinement parti de chaque dollar et d'encourager nos employés à participer.

Chaque année, nous observons la *Journée mondiale de l'alimentation*, le 16 octobre, afin de sensibiliser les gens au problème mondial de la faim et de motiver le public à s'attaquer aux problèmes de la faim et de la malnutrition. L'année dernière, Rene Belanger, directeur de district de FAC, a conduit un tracteur aux quatre coins du Nouveau-Brunswick et Paul Lepage, directeur de comptes de FAC, a conduit son tracteur à travers le centre de la Saskatchewan lors de la deuxième tournée *En campagne contre la faim* de FAC. FAC a aussi prévu vingt autres activités pour appuyer la *Journée mondiale de l'alimentation*, de notre défi du siège social, à Regina, aux efforts fournis par chaque bureau de FAC au Canada.

L'environnement, la sécurité et la santé

Nous avons recours à plusieurs outils pour aider les clients à gérer les risques environnementaux, notamment les questionnaires d'évaluation environnementale qui accompagnent chaque prêt, les inspections des lieux et les rapports d'évaluation environnementale effectués par des consultants qualifiés. Les produits de prêt comme l'*Enviro-prêt* permettent aux clients d'améliorer leur exploitation afin de mettre en application des pratiques respectueuses de l'environnement.

À partir de juin 2006, FAC sera assujettie à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Nous avons travaillé en collaboration avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale afin d'élaborer des règlements qui définissent nos responsabilités. Nous avons modifié notre politique d'évaluation environnementale pour intégrer des pratiques commerciales équilibrées et respectueuses de l'environnement à nos activités quotidiennes.

Ces pratiques comprennent des petites améliorations comme le recyclage, l'utilisation plus efficace de l'énergie et l'achat d'ampoules, de papier et de fournitures de bureau non nuisibles à l'environnement.

² 1 p. 100 en fonction de la moyenne mobile du rendement annualisé sur 3 ans.



« COMME DIRAIT MON PÈRE, " DANS CE MONDE, PERSONNE NE DOIT AVOIR FAIM." LA TOURNÉE *EN CAMPAGNE CONTRE LA FAIM* NOUS PERMET D'AVOIR UN IMPACT IMMÉDIAT SUR LES GENS DE NOTRE COMMUNAUTÉ. »

Rene Belanger, directeur de district de FAC, à Moncton (Nouveau-Brunswick)



RESPONSABILITÉ SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ



« LA CONTRIBUTION DE FAC À CE PROJET FERA VRAIMENT UNE DIFFÉRENCE DANS LA QUALITÉ DE VIE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA RÉGION. »

Gary Johnson, administrateur municipal d'Eston, a reçu un don de 20 000 \$ du Fonds AgriEsprit de FAC en 2004-2005 destiné à l'achat d'un nouveau camion d'incendie.

Les droits de la personne

À FAC, nous respectons les droits de la personne et avons créé une politique et un code de déontologie en matière de droits de la personne. Qu'il s'agisse de collaborer avec les clients, employés ou fournisseurs et d'autres intervenants au sein de l'industrie agricole, nous voulons faire la bonne chose.

Les clients

Le client d'abord est une autre de nos valeurs clés. Nous prenons le temps de connaître nos clients et de comprendre leurs besoins. De cette façon, nous pouvons adapter une solution à leur situation, tant sur le plan des produits que des services. Il peut s'agir d'un prêt, de connaissances liées à l'industrie, comme la formation et les publications AgriSuccès ou encore de logiciels AgExpert. Il peut aussi être question de réseautage avec d'autres partenaires ou d'aider ces derniers à commercialiser leurs propres produits.

L'an dernier, dans le but de promouvoir et de renseigner le public canadien sur l'agriculture, l'alimentation et nos clients, nous avons lancé le site MarchedelaFermeCanadienne.com et en avons fait la promotion auprès des Canadiens et Canadiennes des régions urbaines par le biais d'une campagne de publicité nationale. Il s'agit d'un site Web où les clients de FAC peuvent, sans frais, promouvoir leurs produits directement aux amateurs de grande gastronomie et à tous ceux et celles qui apprécient les produits et ingrédients de

haute qualité. Les consommateurs peuvent trouver des recettes, lire des histoires, en apprendre sur les aliments qu'ils mangent et acheter directement de nos clients.

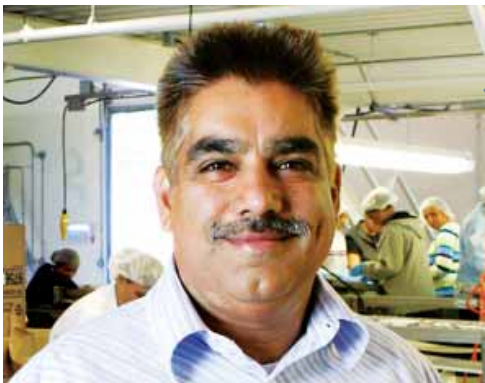
Lorsque des clients font face à des situations difficiles, telles que les inondations, l'ESB, la grippe aviaire ou la sécheresse, nous faisons preuve de compassion et examinons chaque situation de façon individuelle. Nous voulons que nos clients réussissent et parfois les solutions ne nous viennent pas facilement. Nous essayons d'améliorer la situation en différant les paiements ou en créant des calendriers de remboursement flexibles. Pour que l'agriculture canadienne réussisse, il faut que nos clients réussissent.

Nous voulons faire de chaque interaction que nous avons avec notre client une expérience où il se dit : « Wow! C'était facile. FAC a vraiment le succès de mon entreprise à cœur. » Ce n'est pas que notre travail, c'est notre passion.

L'an dernier, FAC a aidé 15 familles à traverser des périodes difficiles par le biais du Fonds AgriSoutien. Quand nos clients font face à des catastrophes naturelles, comme des incendies, des inondations ou des tornades, nous sommes là pour les aider. Qu'il s'agisse de fournir des repas à des bénévoles, d'aider à la reconstruction d'un bâtiment agricole ou d'offrir des chèques-cadeaux pour remplacer des objets ménagers qui ont été perdus, FAC a le bien-être de ses clients à cœur.

« APRÈS QU'UN INCENDIE AIT DÉTRUIT L'EXPLOITATION AVICOLE DE NOTRE CLIENT, NOUS AVONS PU LUI OFFRIR 1 000 \$ DE NOTRE FONDS AGRISOUTIEN. IL A ÉTÉ TRÈS ÉMU PAR NOTRE DON. CE FUT UNE EXPÉRIENCE FORMIDABLE QUI M'À APPRIS À FAIRE CONFIANCE À UNE NOUVELLE RELATION ET QUI POSITIONNE FAC À TITRE D'ENTREPRISE QUI A SES CLIENTS À CŒUR. »

Michael Menzi, directeur de comptes de FAC, à Listowel (Ontario)



« GRÂCE AU SITE [MACHEDELAFERMECANADIENNE.COM](http://MarchedelaFermeCanadienne.com),
NOUS ACCÉDONS À DE NOUVEAUX MARCHÉS,
À DE NOUVELLES ENTREPRISES ET À DE
NOUVELLES POSSIBILITÉS. »

Gord Cheema, client du site MarchedelaFermeCanadienne.com

Fraser Valley Packers Inc., en Colombie-Britannique, produit et emballe des framboises et des bleuets frais et congelés pour le marché canadien et pour le marché international, qui comprend des pays aussi éloignés que le Japon.





COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA DIRECTION

Résumé

Le compte rendu analytique de la direction de FAC donne un aperçu du rendement de la société au cours de l'exercice 2005-2006 grâce aux indicateurs de performance clés, offre une perspective pour l'exercice 2006-2007 et décrit les activités de gestion du risque. Il se divise en six sections.

Vision et stratégie

Cette section résume la stratégie financière utilisée pour réaliser la vision de la société.

Mesures d'entreprise

Cette section donne un aperçu des mesures utilisées par la direction pour évaluer le rendement financier de la société par rapport aux objectifs stratégiques à long terme.

Croissance du portefeuille

Ces pages fournissent une analyse du portefeuille et des décaissements.

Qualité du crédit

Cette section traite des arrérages, des prêts douteux, de la charge pour pertes sur créances et de la provision pour pertes sur créances.

Efficiency et gestion des coûts

Cette section porte sur le ratio d'efficacité d'entreprise et sur les frais d'administration.

Résultats financiers

Cette section fournit une analyse des intérêts créditeurs nets, du bénéfice net, du rendement des capitaux propres et du ratio de levier.

Activité de financement

Cette section effectue un survol des activités de financement et du taux de capitalisation de FAC.

Services commerciaux

Ces pages donnent une vue d'ensemble des activités d'affaires de FAC qui ne font pas partie des services de base, notamment Investissement FAC, AgExpert, AgriSuccès et Agri-assurances.

Gestion du risque d'entreprise

Ces pages font un tour d'horizon de la gouvernance de risque, du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel.

Modifications comptables futures

Cette section donne un aperçu des nouvelles conventions comptables qui auront un impact sur les rapports financiers de FAC.

40

40

42

46

49

49

51

53

56

61



VISION : ÊTRE DES LEADERS VISIONNAIRES ET DES PARTENAIRES FIABLES DANS LE DOMAINE DU FINANCEMENT ET DES SERVICES DE GESTION ADAPTÉS À L'INDUSTRIE AGRICOLE, QUI CANALISENT LEURS CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES ET LEUR PASSION DE MANIÈRE À CRÉER UNE EXPÉRIENCE CLIENT EXTRAORDINAIRE.

Vision et stratégie

Pour réaliser sa vision, FAC doit réussir sur le plan financier. En effet, pour assurer son autonomie financière, il est important que FAC arrive à dégager un taux de rendement suffisant à même ses activités et à financer sa croissance et ses initiatives stratégiques. Elle doit aussi disposer de ressources suffisantes pour résister aux fluctuations du marché qui caractérisent l'industrie agricole, tout en continuant d'appuyer ses clients, peu importe le cycle économique. FAC est en pleine expansion et travaille à élargir sa gamme de produits financiers, qui compte maintenant des services commerciaux, afin de partager ses connaissances spécialisées avec la clientèle. La société a jeté les bases d'une solide fondation financière, ce qui lui permet d'assurer sa viabilité à l'aide de saines pratiques de gestion du risque et de gestion financière.

Mesures d'entreprise

La section suivante porte sur les principaux éléments de mesure utilisés pour analyser la réussite financière et le rendement par rapport aux objectifs stratégiques.

Croissance du portefeuille : Pour générer un taux de rendement suffisant, nous devons accroître notre principal élément d'actif producteur de revenus, notre portefeuille. Un certain nombre de facteurs contribuent à la croissance du portefeuille de FAC, notamment les décaissements nets, les échéances de prêt, les renouvellements de prêt et les remboursements à l'avance. Dans le but d'évaluer notre rendement et les occasions qui se présentent, nous tâchons de nous concentrer principalement sur le facteur qui contribue le plus à la croissance du portefeuille, soit les décaissements nets.

Le capital non échu (CNÉ) correspond au solde de capital exigible de l'ensemble des prêts. Il sert à évaluer la croissance des différents champs d'activité, régions géographiques et secteurs de production. Il représente le solde du capital seulement et exclut, entre autres, les arrérages et l'intérêt couru qui entrent dans le calcul de l'encours des prêts. Nous évaluons également le rendement de la croissance de notre portefeuille par l'évolution dans notre part du marché de la dette agricole totale en cours.

Qualité du crédit : Parallèlement à la croissance du portefeuille, nous évaluons la qualité du crédit du portefeuille afin de déterminer le montant nécessaire à la provision pour pertes sur créances, selon les risques relatifs au portefeuille et à l'industrie. Les prêts en arrérages et les prêts douteux constituent d'importants indicateurs de risque du portefeuille. Le niveau requis de provision détermine la charge pour pertes sur créances, laquelle est imputée à l'état des résultats.

Efficience et gestion des coûts : Les intérêts créditeurs nets, déduction faite de la charge pour pertes sur créances, doivent couvrir les frais d'administration. La performance, sur le plan du contrôle des coûts, est mesurée au moyen du ratio d'efficience, qui représente le pourcentage de chaque dollar d'intérêts créditeurs nets requis pour couvrir les frais d'administration.

Résultats financiers : Les principaux éléments de mesure servant à évaluer notre santé financière et notre degré de réussite par rapport à l'atteinte de notre vision d'entreprise, notamment les intérêts créditeurs nets, le bénéfice net, le rendement des capitaux propres et le ratio de levier.

Avertissement relatif aux déclarations prospectives

Le compte rendu analytique de la direction contient des renseignements prospectifs, basés sur certaines hypothèses qui reflètent le plan d'action de la direction selon la conjoncture économique la plus probable. De nature, les hypothèses sont sujettes aux risques inhérents et aux incertitudes. Il existe donc un risque important que les résultats ne se révèlent pas exacts et que les écarts soient importants. Au nombre des facteurs qui pourraient causer de tels écarts se trouvent les conditions générales de l'économie et du marché, notamment les taux d'intérêt. Pour gérer une telle volatilité, la direction revoit invariablement ses prévisions de résultats financiers dès le premier trimestre d'un nouvel exercice.

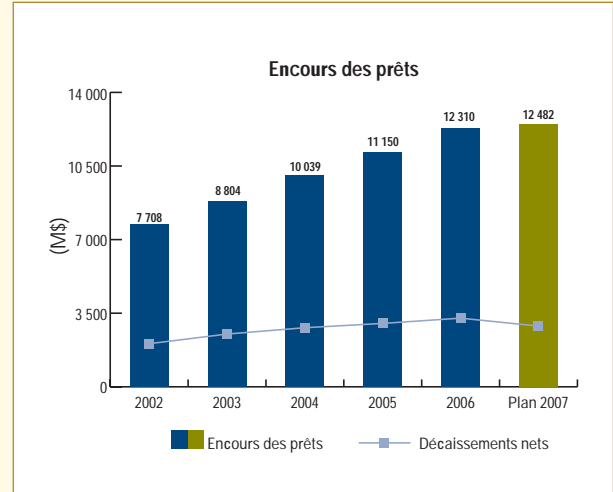




Croissance du portefeuille

Activités de prêt

Avec un taux de croissance de 10,4 p. 100, l'exercice 2005-2006 marque treize années consécutives de croissance du portefeuille de prêt de FAC. L'encours des prêts est passé de 11 150 millions de dollars en 2004-2005 à 12 310 millions de dollars en 2005-2006 et a généré 703 millions de dollars d'intérêts créditeurs. Ce sont les décaissements nets de 3 317 millions de dollars qui ont le plus contribué à la croissance de l'encours des prêts, un résultat supérieur de 250 millions de dollars à celui de l'exercice précédent. Le taux de remboursement anticipé représentait 6,5 p. 100 de l'encours des prêts à l'ouverture, ce qui constituait une baisse de 0,1 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. La croissance du portefeuille a quelque peu été contrebalancée par un taux de renouvellement des prêts inférieur par rapport à l'exercice précédent. Le taux de renouvellement des prêts s'est chiffré à 97,3 p. 100 en 2005-2006, ce qui représente une baisse de 0,3 p. 100 comparativement à 2004-2005.



Rendement par rapport au plan de 2005-2006 et perspectives pour 2006-2007

Le plan prévoyait un encours de prêts de 11 617 millions de dollars en 2005-2006. Les résultats réels ont atteint 12 310 millions de dollars, ce qui représente une croissance du portefeuille de 693 millions de dollars. Cet écart est principalement attribuable à des décaissements nets et à un taux de renouvellement des prêts plus élevés que prévu et à des remboursements anticipés inférieurs au plan.

L'encours des prêts devrait s'établir à 12 482 millions de dollars en 2006-2007. Les hypothèses relatives au plan 2006-2007 sont fondées sur un encours de prêt moins élevé à la fin de l'exercice 2005-2006. La croissance du portefeuille devrait également ralentir en raison de prévisions moins élevées au chapitre des décaissements nets, d'un taux de renouvellement inférieur à celui de 2005-2006 et davantage de remboursements anticipés. Nous nous attendons à ce que les enjeux qui ont des répercussions négatives sur le marché agricole freinent quelque peu la demande de crédit.

	Plan 2007	2006	Plan 2006	2005
Encours des prêts (M\$)	12 482	12 310	11 617	11 150
Décaissements nets (M\$)	2 939	3 317	2 745	3 067
Taux de renouvellement (%)	96,0	97,3	96,0	97,6
Taux de remboursements anticipés (%)	7,5	6,5	7,5	6,6

Champs d'activité

Avant l'exercice 2005-2006, les activités de prêt de FAC étaient réparties en trois champs : Financement agricole, Agri-entreprise et Alliances. Dans ces catégories, le financement accordé à d'importants producteurs primaires était classé dans le champ de l'Agri-entreprise. La distinction entre les prêts appuyant la production primaire et les prêts appuyant les fournisseurs de services à valeur ajoutée n'était pas établie. En 2005-2006, ces champs d'activité ont été redéfinis et renommés : Agri-production, Agri-valeur et Alliances. L'Agri-production regroupe toutes les exploitations primaires, peu importe leur taille. L'Agri-valeur englobe des clients qui sont des fournisseurs ou transformateurs et qui vendent aux producteurs primaires, font des achats auprès d'eux ou les servent. Aucun changement n'a été apporté au champ d'activité des Alliances.

L'Agri-production fait référence aux clients du secteur agricole primaire qui détiennent des prêts consentis par FAC. Ils dirigent des exploitations agricoles qui produisent des matières premières telles que les cultures céréalières, le lait, les fruits et les légumes et font l'élevage de bovins, de porcs, de volaille, de moutons et de bétail de remplacement. Au nombre de celles-ci se trouvent les vignobles, les serres, les exploitations forestières (la culture, la production et la récolte d'arbres), les exploitations aquicoles (l'élevage de poissons dans l'océan ou dans des bassins) et les fermes d'agrément.

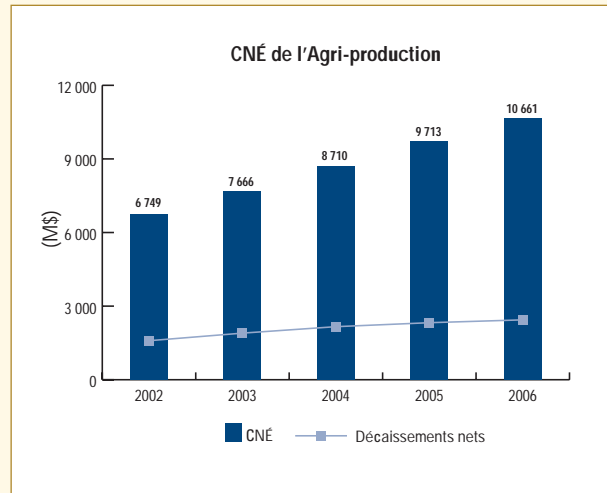
L'Agri-valeur fait référence aux agri-entrepreneurs à qui FAC accorde des prêts. Ce champ d'activité comprend des clients fournisseurs ou transformateurs qui vendent à des producteurs primaires, achètent d'eux et servent ces derniers. Les clients de l'Agri-valeur comprennent les fabricants d'équipement, les concessionnaires, les fournisseurs d'intrants, les grossistes, les entreprises de marketing, les scieries et les transformateurs.

Les Alliances sont des relations établies par contrat entre FAC et d'autres institutions agricoles ou financières afin de combiner l'expertise et d'élargir l'éventail des services à la clientèle.

CNÉ et décaissements nets par champ d'activité

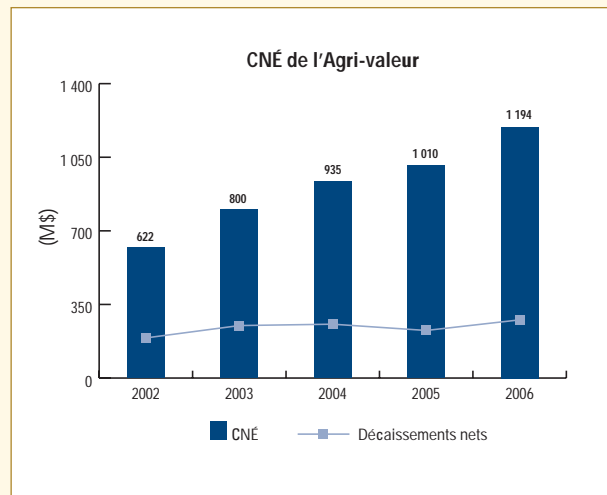
Agri-production

Le capital non échu de l'Agri-production a augmenté de 9,8 p. 100 : de 9 713 millions de dollars en 2004-2005 à 10 661 millions de dollars en 2005-2006. Les décaissements nets ont légèrement augmenté. Ils sont passés de 2 369 millions de dollars à 2 485 millions de dollars en 2005-2006. Les décaissements nets de l'Agri-production en pourcentage du total des décaissements nets ont baissé : ils sont passés de 77,2 p. 100 à 74,9 p. 100. La baisse s'explique par la croissance relative de l'Agri-valeur et des Alliances. Les régions de l'Ouest, des Prairies et de l'Ontario ont toutes connu une hausse des prêts de l'Agri-production, tandis que le Québec et l'Atlantique ont enregistré des baisses. Ce sont les secteurs de la volaille, du bovin, du lait et des autres industries qui ont le plus contribué à la hausse des décaissements nets du champ d'activité de l'Agri-production.



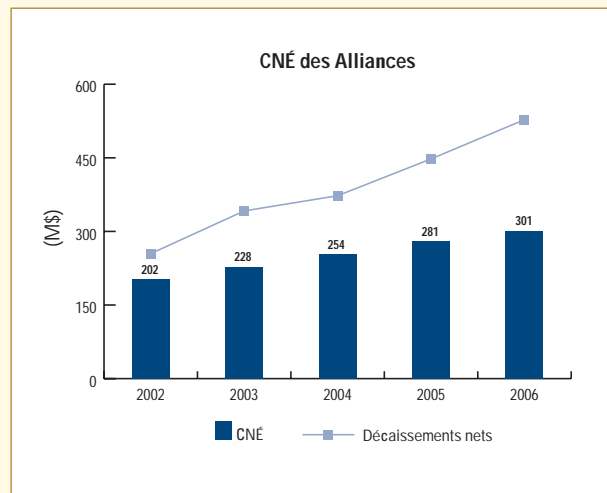
Agri-valeur

Le capital non échu de l'Agri-valeur a augmenté de 18,2 p. 100, soit de 1 010 millions de dollars en 2004-2005 à 1 194 millions de dollars en 2005-2006. Les décaissements nets sont passés de 248 millions de dollars en 2004-2005 à 302 millions de dollars en 2005-2006. Les régions de l'Ouest, des Prairies, de l'Ontario et de l'Atlantique ont toutes enregistré une hausse des décaissements nets. Seul le Québec a connu une baisse de ses décaissements. Les secteurs des cultures et de la volaille ont enregistré la plus forte hausse des décaissements nets du champ d'activité de l'Agri-valeur.



Alliances

Le capital non échu des Alliances s'est accru de 7,1 p. 100 (de 281 millions de dollars, il est passé à 301 millions de dollars en 2005-2006). Les décaissements nets des Alliances ont augmenté de 17,8 p. 100, soit de 450 millions de dollars à 530 millions de dollars. Les prêts des Alliances sont souvent des prêts qui visent l'achat d'intrants et qui sont remboursés en moins d'un an. Il en résulte des décaissements nets supérieurs au solde du portefeuille. Les secteurs du bovin et du porc sont ceux qui ont enregistré la plus forte hausse des prêts des Alliances. Nous continuons de conclure de nouveaux partenariats d'alliance et d'élargir notre gamme de produits pour tirer pleinement parti des occasions du marché.



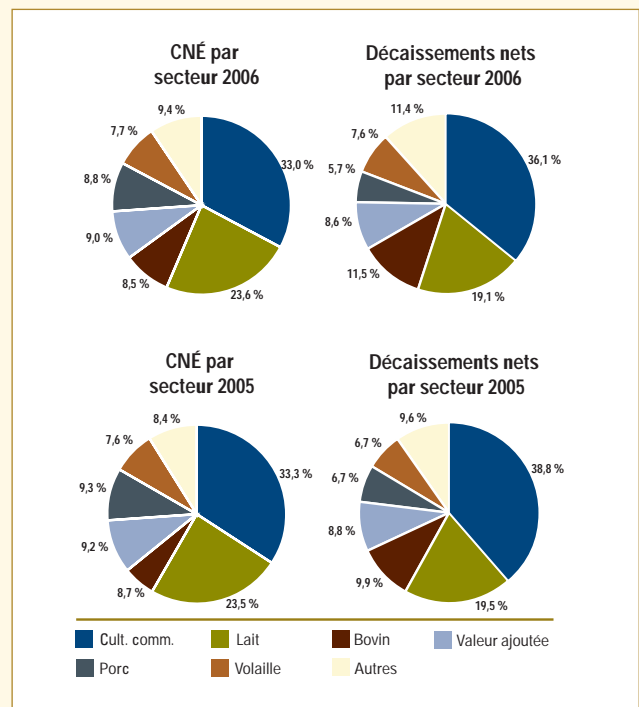
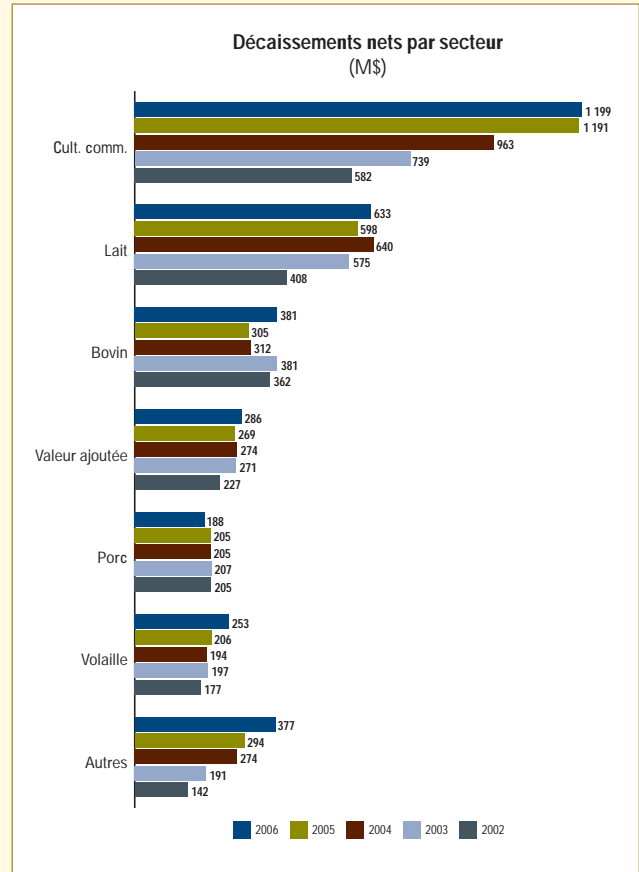


CNÉ et décaissements nets par secteur

FAC prête des capitaux à l'ensemble de l'industrie agricole canadienne, qu'elle divise en sept grands secteurs. La diversification du portefeuille parmi ces secteurs permet de réduire l'impact des enjeux et des risques présentés par chaque secteur.

En termes de pourcentage du total des décaissements nets, le secteur des cultures commerciales a connu une baisse de 2,6 p. 100, tandis que le secteur bovin et celui des autres industries ont enregistré une hausse de 1,6 p. 100 et de 1,7 p. 100 respectivement. Au cours du dernier exercice, ce sont les secteurs bovin, de la volaille et celui des autres industries qui ont le plus contribué à la hausse des décaissements nets; ils ont enregistré une hausse de 24,9 p. 100, 22,8 p. 100 et 28,2 p. 100 respectivement. L'importante hausse des prêts au secteur bovin s'explique par le vent d'optimisme nouveau qui a soufflé sur ce secteur après la réouverture de la frontière canado-américaine. La croissance importante des autres industries est attribuable, en partie, à une hausse des décaissements nets à des particuliers dont la principale source de revenu ne provient pas de l'exploitation agricole.

Le CNÉ total des deux plus grands secteurs agricoles du portefeuille, soit les cultures commerciales et le lait, est demeuré relativement stable d'une année à l'autre. Il est passé de 56,8 p. 100 en 2004-2005 à 56,6 p. 100 en 2005-2006. Le CNÉ total dans la catégorie des autres industries est passé de 8,4 p. 100 en 2004-2005 à 9,4 p. 100 en 2005-2006. C'est le secteur du porc qui a enregistré la plus grande baisse, puisque son CNÉ est passé de 9,3 p. 100 en 2004-2005 à 8,8 p. 100 en 2005-2006.



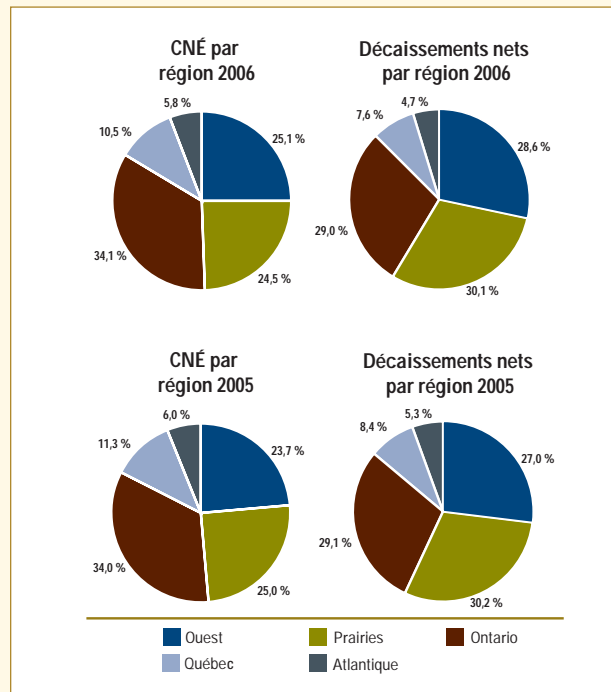
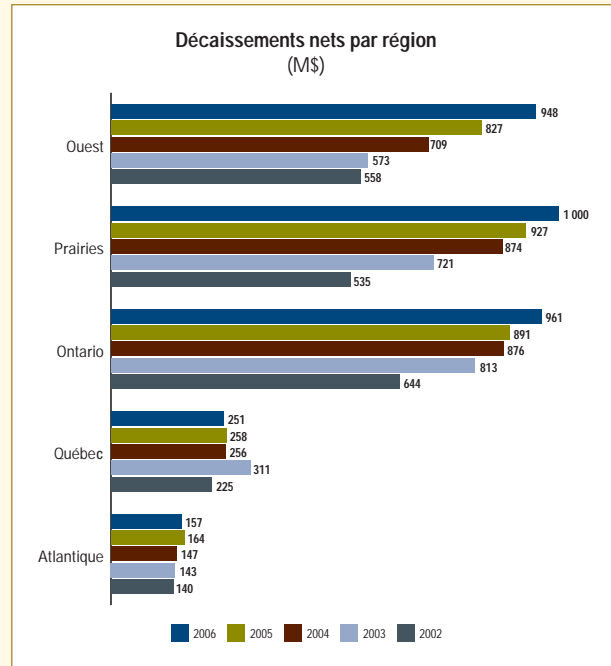
CNÉ et décaissements nets par région géographique

FAC favorise la diversification du portefeuille par région géographique; aussi s'efforce-t-elle de maintenir une présence solide et constante dans le secteur rural canadien. Nous avons des bureaux dans plus de 100 collectivités rurales d'un océan à l'autre.

Toutes les régions du Canada ont vu leur CNÉ augmenter en 2005-2006. La hausse la plus marquée a été enregistrée dans les régions de l'Ouest, de l'Ontario et des Prairies pour des taux de croissance respectifs de 17,1 p. 100, 10,8 p. 100 et 7,7 p. 100. À 3,0 p. 100, c'est le secteur de vente du Québec qui a connu la plus faible croissance en raison d'une très faible augmentation de la dette agricole dans la province et des pressions concurrentielles. En pourcentage du total de CNÉ, la région de l'Ouest a connu une hausse de 23,7 p. 100, en 2004-2005, à 25,1 p. 100 en 2005-2006. Dans les régions de l'Ontario et de l'Atlantique, le pourcentage s'est maintenu à un niveau similaire à celui enregistré à l'exercice précédent, tandis que dans les régions des Prairies et du Québec, il a connu une légère baisse de 25,0 p. 100 à 24,5 p. 100 et de 11,3 p. 100 à 10,5 p. 100 respectivement.

Au cours de l'exercice, les décaissements nets se sont accrus dans les régions de l'Ouest, des Prairies et de l'Ontario et ont diminué légèrement dans les régions du Québec et de l'Atlantique. Les régions de l'Ouest, des Prairies et de l'Ontario ont enregistré une hausse des décaissements nets, soit 121 millions de dollars, 73 millions de dollars et 70 millions de dollars respectivement. La plus forte hausse a été enregistrée dans le secteur bovin, dans les régions de l'Ouest et des Prairies. La hausse la plus importante dans la région de l'Ontario a été enregistrée dans le secteur de la volaille.

Dans la région de l'Ouest, les décaissements nets en pourcentage du total des décaissements nets ont augmenté. Ils sont passés de 27,0 p. 100 en 2004-2005 à 28,6 p. 100 en 2005-2006. Les régions des Prairies et de l'Ontario sont demeurées stables relativement à l'exercice précédent et les régions du Québec et de l'Atlantique ont enregistré une baisse. À 7,6 p. 100 (8,4 p. 100 en 2004-2005), c'est le Québec qui a enregistré la plus grande baisse.





Part de marché

L'engagement de FAC envers le marché agricole canadien est démontré non seulement par la croissance de son portefeuille, mais également par la croissance de sa part dans le marché de la dette agricole. Statistique Canada révèle que l'encours de la dette agricole s'élevait à 48,9 milliards de dollars à la fin de 2004, ce qui représentait une hausse de 2,3 milliards par rapport à l'exercice précédent et une hausse de 9,9 milliards de dollars par rapport aux cinq dernières années. La part de marché de FAC au 31 décembre 2004 s'élevait à 20,4 p. 100 et seules les banques à charte regroupées auraient une part plus importante, c'est-à-dire 43,3 p. 100. FAC était suivie des caisses populaires/credit unions à 16,6 p.100, de la Treasury Branch à 2,9 p. 100, des particuliers à 7,9 p. 100 et des autres à 8,9 p. 100. Au cours des cinq dernières années, la part de marché de FAC s'est accrue de 3,1 p. 100.

Encours de la dette agricole au 31 décembre (%)

	2004	2003	2002	2001	2000
Banques à charte	43,3	44,4	44,2	45,2	46,4
Financement agricole Canada	20,4	19,1	19,5	18,3	17,3
Caisses populaires/credit unions	16,6	16,4	15,7	15,5	14,9
Treasury Branch	2,9	3,2	3,1	3,2	3,1
Particuliers	7,9	7,5	8,7	7,6	7,5
Autres	8,9	9,4	8,8	10,2	10,8
Encours de la dette agricole (M\$)	48 943,9	46 663,7	44 497,1	41 060,0	39 077,8

*Tous les chiffres qui remontent à 2002 ont été mis à jour en fonction des données de Statistique Canada en date de juin 2005. Les chiffres sont mis à jour semestriellement pour toutes les catégories.

Qualité du crédit

La provision pour pertes sur créances permet de rajuster la valeur de l'encours des prêts de manière à refléter la valeur estimative de réalisation. La direction a recours à un certain nombre d'indicateurs pour évaluer le niveau requis de la provision pour pertes sur créances, notamment les prêts en arrérages et les prêts douteux. Pour évaluer cette valeur, nous devons nous fier à des estimations et faire preuve de jugement quant à certains points dont le résultat final est inconnu. Tout changement de circonstances peut faire en sorte que les futures évaluations du risque de crédit soient sensiblement différentes des évaluations actuelles, ce qui pourrait entraîner une hausse ou une baisse de la provision pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances comporte deux composantes.

Provision spécifique – La composante spécifique sert à établir les pertes probables sur des prêts particuliers qui sont devenus des prêts douteux. Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'existe pas de certitude raisonnable de percevoir un jour le montant du capital et des intérêts.

Provision générale – La meilleure estimation, par la direction, des risques de perte inhérents au portefeuille, relativement aux prêts dont le caractère douteux n'a pas encore été établi avec certitude. La provision générale tient compte d'événements spécifiques pour identifier les prêts qui manifestent une certaine détérioration de la qualité du crédit. La provision générale représente également la meilleure estimation par la direction des pertes probables non identifiées au portefeuille. L'évaluation des pertes probables non identifiées repose sur l'examen d'événements récents et de l'évolution de la conjoncture économique ainsi que des tendances économiques générales, dans le but d'estimer les pertes sur créances au portefeuille qui ne se sont pas encore traduites concrètement par une détérioration observable de la qualité du crédit de prêts spécifiques.

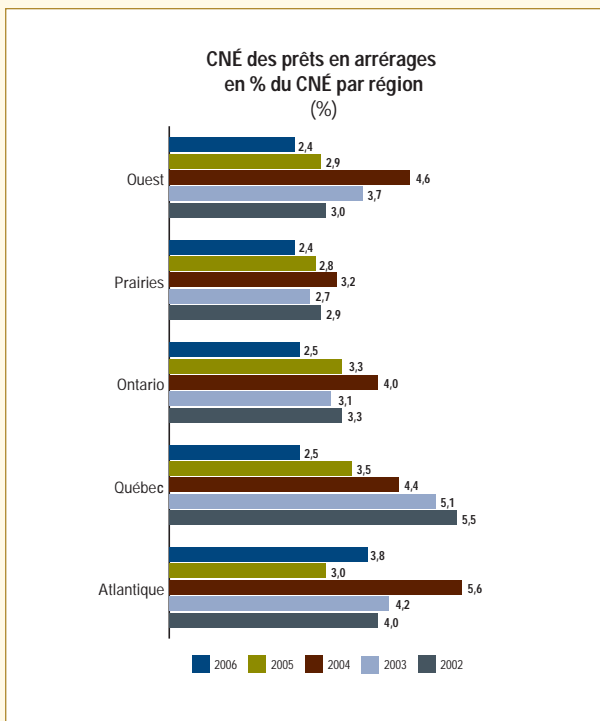
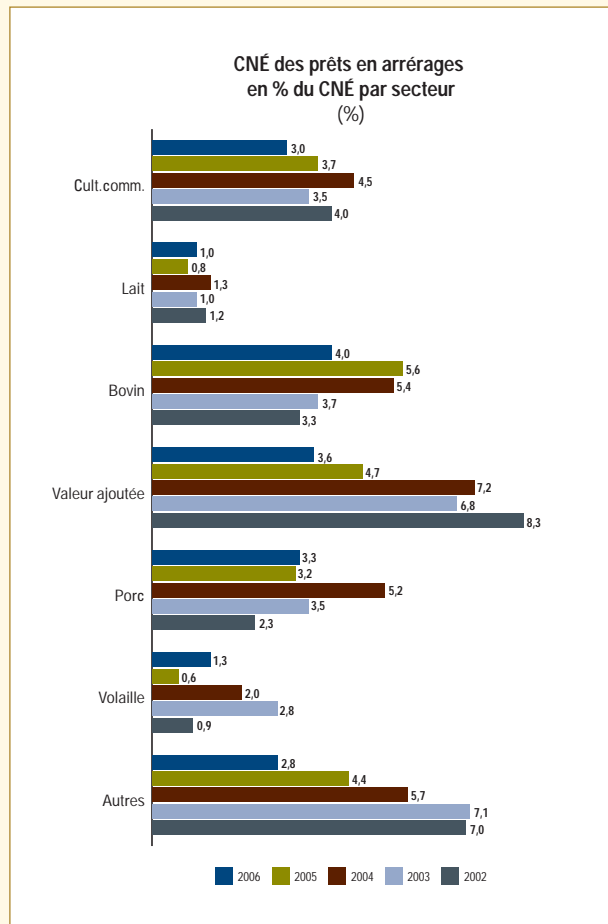
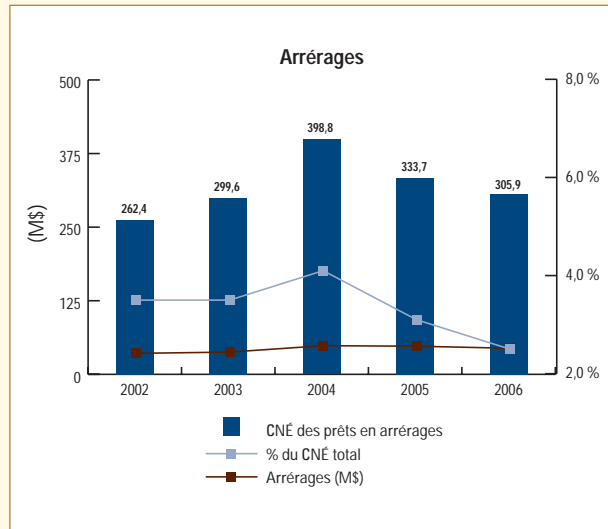
Une fois que le niveau approprié de provision est déterminé, le montant nécessaire de charge pour pertes sur créances est imputé à l'état des résultats, afin que la provision atteigne le niveau souhaité.

Prêts en arrérages

Les arrérages sont passés de 39,2 millions de dollars en 2004-2005 à 36,4 millions de dollars en 2005-2006 et le capital non échu des prêts en arrérages est passé de 333,7 millions de dollars à 305,9 millions de dollars. Le CNE des prêts en arrérages, exprimé en pourcentage du CNE total, a diminué de 0,6 p. 100, pour s'établir à 2,5 p. 100.

À la grandeur du Canada, les arrérages ont diminué dans tous les secteurs de production, sauf les secteurs laitier, porcin et de la volaille qui ont connu une légère hausse. La diminution des arrérages s'explique par l'amélioration des conditions de l'industrie, notamment la réouverture de la frontière canado-américaine au bétail canadien. De plus, les stratégies de soutien à la clientèle qui ont été mises en œuvre au cours des dernières années ont eu un impact positif sur les taux d'arrérages globaux. Le nombre de prêts en arrérages a diminué considérablement; cependant, cette baisse est partiellement compensée par la légère hausse du solde moyen de capital des prêts en arrérages.

Bien que le niveau des arrérages et des prêts douteux ait diminué comparativement à l'exercice précédent, notre portefeuille n'a pas encore pleinement encaissé les répercussions d'un certain nombre de facteurs au sein du secteur agricole, dont une croissance nulle ou négative des recettes de l'industrie agricole et des hausses considérables des coûts de production. Nous avons toutefois le portefeuille à l'œil et continuons sans relâche à aider nos clients à traverser des périodes difficiles.





Prêts douteux

À la fin de l'exercice 2005-2006, le solde des prêts douteux totalisait 167,6 millions de dollars comparativement à 175,2 millions de dollars à l'exercice précédent, pour une diminution de 7,6 millions de dollars. Les prêts douteux, exprimés en pourcentage de l'encours des prêts à la fin de l'exercice, se sont établis à 1,4 p. 100 en 2005-2006, comparativement à 1,6 p. 100 en 2004-2005. FAC assure un suivi continu du portefeuille et de l'industrie, afin d'identifier les occasions de se montrer proactif pour trouver des solutions qui aideront les clients à traverser une période difficile.

Charge pour pertes sur créances

La charge pour pertes sur créances est passée de 95,2 millions de dollars en 2004-2005 à 62,4 millions de dollars en 2005-2006, soit une baisse de 32,8 millions de dollars qui s'explique principalement par un niveau peu élevé de radiations.

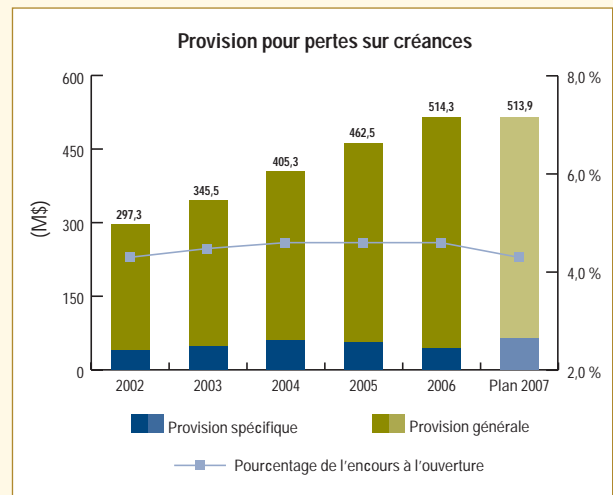
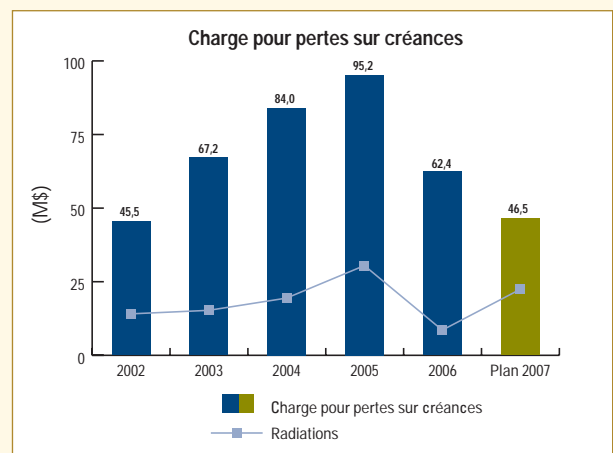
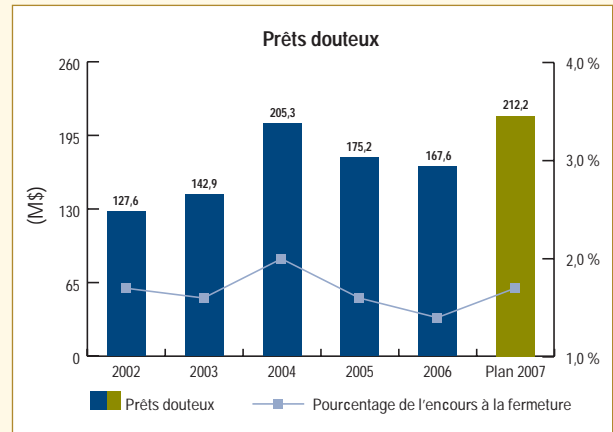
Provision pour pertes sur créances

Étant donné la croissance du portefeuille, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 11,2 p. 100 pour s'établir à 514,3 millions de dollars, comparativement à 462,5 millions de dollars en 2004-2005. La provision en pourcentage de l'encours des prêts à l'ouverture est demeurée stable, soit à 4,6 p. 100.

Rendement par rapport au plan de 2005-2006 et perspectives pour 2006-2007

À la fin de 2005-2006, le solde des arrérages était inférieur au plan de 44,7 millions de dollars et le solde des prêts douteux était inférieur au plan de 82,2 millions de dollars. La charge pour pertes sur créances était inférieure au plan de 15,8 millions de dollars, ce qui s'explique par une croissance du portefeuille plus forte, croissance qui a toutefois été contrebalancée par des radiations moins élevées que prévues. Cependant, la provision pour pertes sur créances a dépassé de 3,2 millions de dollars les prévisions, en raison de la croissance plus importante du portefeuille de prêts en 2005-2006 par rapport au plan.

Les perspectives pour 2006-2007 se situent à un niveau similaire à celui de la provision pour pertes sur créances avec un changement entre la provision générale et la provision spécifique en raison d'une hausse prévue des prêts douteux.

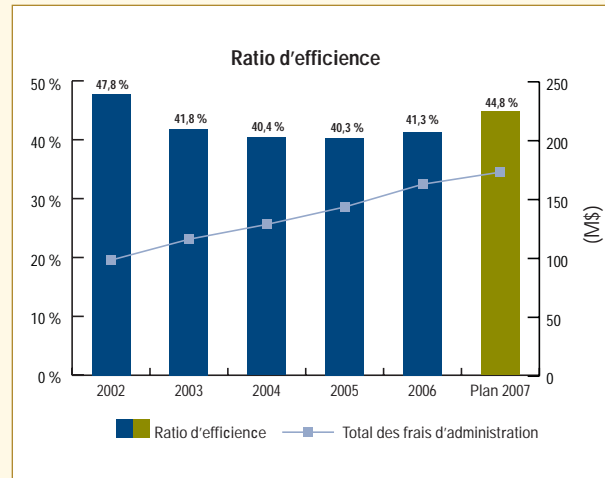


	Plan 2007	2006	Plan 2006	2005
Arrérages (M\$)	87,2	36,4	81,1	39,2
Prêts douteux (M\$)	212,2	167,6	249,8	175,2
Charge pour pertes sur créances (M\$)	46,5	62,4	78,2	95,2
Provision pour pertes sur créances (M\$)	513,9	514,3	511,1	462,5

Efficiency and cost control

Efficiency ratio

The efficiency ratio measures the percentage of each dollar earned in net interest income, which is spent in operating expenses. A low efficiency ratio indicates an efficient use of resources. In 2005-2006, our efficiency ratio increased to 41.3 p. 100, compared to 40.3 p. 100 in 2004-2005. Net interest income increased by 10.4 p. 100 and operating expenses by 13.4 p. 100, resulting in an increase in the efficiency ratio. Personnel expenses, particularly salaries, are the largest component of operating expenses and increased in 2005-2006 compared to the previous period. The increase is primarily attributable to the addition of 91 full-time equivalents to support growth, the continued expansion of the portfolio and the implementation of our strategic initiatives.



Return on plan 2005-2006 and perspectives for 2006-2007

Operating expenses totaled 4.0 million dollars more than the 2005-2006 plan; however, our efficiency ratio was 1.7 p. 100 below the plan. This increase compared to the plan is primarily attributable to the increase in salary expenses. The improvement in the efficiency ratio reflects the growth of the portfolio more than the increase in operating expenses in 2005-2006 and a more efficient use of resources to support this growth. However, the efficiency ratio should increase for the 2006-2007 plan. It is necessary to increase operating expenses to invest in strategic initiatives and infrastructure, which aim to support growth and ensure continuous success.

	Plan 2007	2006	Plan 2006	2005
Frais d'administration (M\$)	173,3	163,0	159,0	143,7
Ratio d'efficience (%)	44,8	41,3	43,0	40,3

Financial results

Net interest income

Net interest income corresponds to the difference between interest earned on assets and interest paid on loans. In 2005-2006, net interest income was established at 388.4 million dollars, for an increase of 10.4 p. 100 compared to the previous period. The two main factors contributing to this increase are the volume of the portfolio and the net interest margin. The latter represents net interest income expressed as a percentage of average total assets. In 2005-2006, the portfolio experienced a growth of 1.2 billion dollars, or 10.4 p. 100, compared to the previous period, a growth that generated an increase of 30.8 million dollars in net interest income. The net interest margin of 3.21 p. 100 is slightly lower than the 3.22 p. 100 recorded in 2004-2005. The improvement in the margin, which is attributable to the increase in permanent capital, provided 5.7 million dollars more in net interest income compared to the previous period.

Marge d'intérêt nette 2006	Solde quotidien moyen (M\$)	Taux (%)
Actif productif :		
Solde de capital – prêts à taux fixe	4 076,1	6,70
Solde de capital – prêts à taux variable	7 518,5	5,50
Placements	627,5	2,93
Investissements de capital-risque	31,4	11,10
Total de l'actif productif	12 253,5	5,78
Total du passif productif d'intérêt	10 741,9	3,13
Total du différentiel de taux		2,65
Impact du financement par actions	1 511,6	0,56
Marge d'intérêt nette		3,21



La marge d'intérêt nette sert à couvrir les risques de crédit, par l'entremise de la charge pour pertes sur créances et des frais d'administration, et à générer un bénéfice net suffisant pour permettre à la société de demeurer financièrement viable et de réinvestir dans sa croissance future.

Le tableau suivant décrit les hausses historiques, sur douze mois, des intérêts créditeurs nets et le montant de variation qui est attribuable aux fluctuations du volume du portefeuille et aux variations de la marge d'intérêt nette.

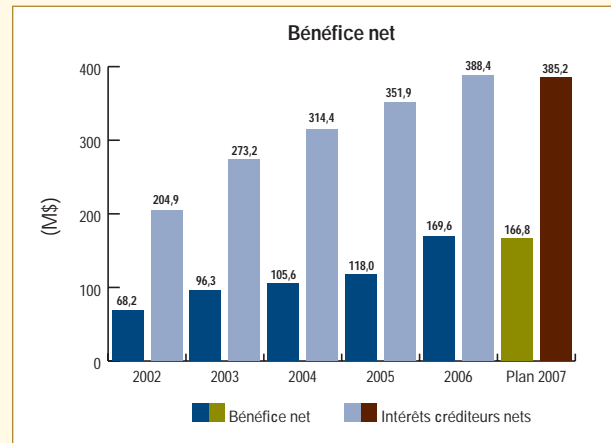
Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

(M\$)	Plan 2007	2006	2005	2004	2003	2002
Intérêts créditeurs	758,6	725,1	627,8	622,1	562,0	548,6
Intérêts débiteurs	373,4	336,7	275,9	307,7	288,8	343,7
Intérêts créditeurs nets	385,2	388,4	351,9	314,4	273,2	204,9
Actif total moyen	12 677,5	12 100,7	10 940,8	9 739,1	8 563,3	7 562,8
Marge d'intérêt nette (%)	3,04	3,21	3,22	3,23	3,19	2,71
Écart annuel des intérêts créditeurs nets en raison :						
d'une hausse du volume du portefeuille	13,1	30,8	31,2	27,6	26,3	14,5
d'une variation de la marge d'intérêt nette	(16,3)	5,7	6,3	13,6	42,0	24,9
Écart total des intérêts créditeurs nets	(3,2)	36,5	37,5	41,2	68,3	39,4

Bénéfice net

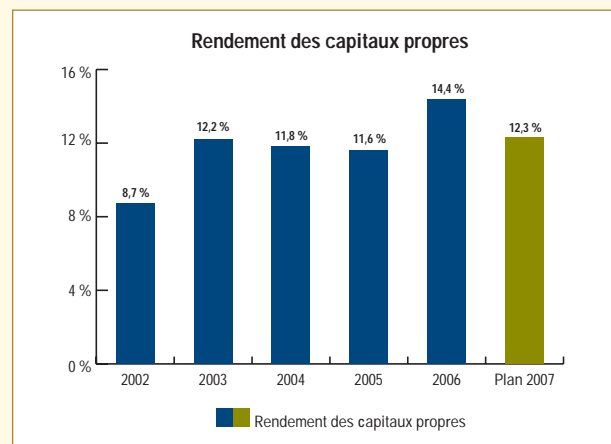
Le bénéfice net comprend les intérêts créditeurs nets, plus les autres revenus, moins la charge pour pertes sur créances et les frais d'administration.

En 2005-2006, le bénéfice net a totalisé 169,6 millions de dollars, une hausse de 43,7 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. La croissance du portefeuille et une charge pour pertes sur créances inférieure, lesquelles étaient passablement contrebalancées par la hausse du ratio d'efficience, ont contribué à la croissance du bénéfice net. FAC est un organisme financièrement autonome; c'est pourquoi nous réinvestissons nos profits dans l'agriculture, par l'intermédiaire du financement de la croissance du portefeuille et du développement de nouveaux produits et services commerciaux qui appuient l'industrie agricole.



Rendement des capitaux propres

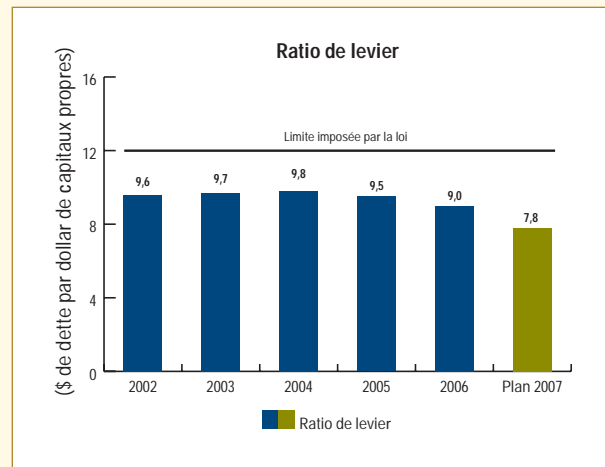
Le rendement des capitaux propres sert à évaluer notre rendement, notre viabilité financière et notre capacité de financer notre croissance future et nos initiatives stratégiques. Le rendement des capitaux propres a augmenté en 2005-2006. Il s'est établi à 14,4 p. 100, comparativement à 11,6 p. 100 en 2004-2005. La diminution de la charge pour pertes sur créances et la solide croissance du portefeuille, quelque peu contrebalancée par une hausse du ratio d'efficience, ont contribué à la hausse du rendement des capitaux propres.



Ratio de levier

Le ratio de levier correspond au montant de dette de la société par rapport à chaque dollar de capitaux propres. Il sert également à mesurer le risque du fait que plus une société emprunte contre un dollar de capitaux propres, plus elle s'expose au risque. La loi impose un ratio de levier maximum de 12 pour 1 à FAC.

Le ratio de levier a baissé au cours de l'exercice. De 9,5:1 en 2004-2005, il est passé à 9,0:1 en 2005-2006. La baisse est attribuable à la croissance du bénéfice net et des bénéfices non répartis, ainsi qu'à une injection de capitaux par le gouvernement du Canada s'élevant à 15 millions de dollars, laquelle sert à accroître les fonds investis par Investissement FAC. Quand la croissance des capitaux propres est supérieure à la croissance du portefeuille, le ratio de levier est réduit, en raison des besoins moins grands de fonds d'emprunt.



Rendement par rapport au plan de 2005-2006 et perspectives pour 2006-2007

En 2005-2006, les intérêts créditeurs nets se sont établis à 27,6 millions de dollars de plus que le plan, ce qui s'explique par une croissance du portefeuille et des marges supérieures au plan. Le bénéfice net a dépassé de 36,9 millions de dollars les prévisions, en raison de la hausse des intérêts créditeurs nets et de la charge pour pertes sur créances inférieure aux prévisions. Le rendement des capitaux propres qui en a résulté se chiffre à 2,9 p. 100 de plus que le plan. Le ratio de levier a dépassé le plan de 0,3 p. 100 en raison du niveau de croissance du portefeuille supérieur au plan.

Selon les prévisions, les intérêts créditeurs nets connaîtront une baisse de 3,2 millions de dollars en 2006-2007 par rapport à l'exercice précédent en raison d'une réduction des marges de prêt. Le bénéfice net devrait atteindre 166,8 millions de dollars en 2006-2007, du fait de l'augmentation des frais d'administration, mais la diminution sera partiellement contrebalancée par la réduction de la charge pour pertes sur créances. On s'attend à ce que le rendement des capitaux propres diminue en raison d'une baisse du niveau de croissance du portefeuille et d'une hausse planifiée des frais d'administration qui engendreront une augmentation du ratio d'efficacité. Ces résultats attendus s'expliquent par les investissements dans les initiatives stratégiques et l'infrastructure qui sont nécessaires pour soutenir la croissance et la réussite continues de FAC. Le ralentissement de la croissance prévu en 2006-2007 devrait faire baisser le ratio de levier étant donné que nos capitaux propres augmenteront à un rythme plus élevé que le portefeuille, ce qui fera diminuer les besoins d'emprunt pour chaque dollar de capitaux propres.

	Plan 2007	2006	Plan 2006	2005
Intérêts créditeurs nets (M\$)	385,2	388,4	360,8	351,9
Marge sur nouveaux prêts (%)	2,53	2,60	2,53	2,63
Marge d'intérêt nette (%)	3,04	3,21	3,11	3,22
Bénéfice net (M\$)	166,8	169,6	132,7	118,0
Rendement des capitaux propres (%)	12,3	14,4	11,5	11,6
Ratio de levier (\$ de dette par dollar de capitaux propres)	7,8	9,0	8,7	9,5

Activité de financement

FAC recueille des fonds par l'entremise de divers programmes d'emprunt sur les marchés financiers canadiens et internationaux. Ses sources de financement à court, moyen et long terme comprennent les programmes ci-dessous.

- Programme de papier commercial canadien
- Programme d'obligations à moyen et long terme canadien (OMT) (obligations de FAC)
- Programme d'euro-papier commercial
- Programme d'euro-obligations à moyen terme (EOMT)



Financement à court terme

Le financement à court terme est constitué d'emprunts dont la durée est inférieure à un an. Ces emprunts sont effectués dans le cadre des programmes canadien et européen de papier commercial, mais aussi dans le cadre des programmes d'OMT et d'EOMT dont l'échéance est inférieure à un an. Au 31 mars 2006, l'encours des emprunts à court terme s'élevait à 4,4 milliards de dollars, alors qu'il était de 2,7 milliards de dollars au 31 mars 2005. L'augmentation du nombre d'emprunts à court terme appuie une hausse correspondante des prêts hypothécaires à taux variable au sein de notre portefeuille d'actifs.

Financement à moyen et long terme

Le financement à moyen et long terme est constitué de tous les emprunts dont la durée est supérieure à un an, ce qui comprend tous les emprunts effectués dans le cadre des programmes d'OMT et d'EOMT dont l'échéance est supérieure à un an. Au cours de l'exercice 2005-2006, FAC a effectué des emprunts à moyen et long terme pour une valeur totale de 2,5 milliards de dollars, soit une baisse par rapport à 2,8 milliards de dollars en 2004-2005. Cette baisse est attribuable à l'émission réduite d'obligations au détail en raison de la conjoncture caractérisée par des taux d'intérêt à la hausse et de la courbe de rendement aplaniée enregistrée au cours du dernier trimestre de l'exercice. FAC n'a émis aucune obligation sur le marché des EOMT en 2005-2006, comparativement à 257,1 millions de dollars en 2004-2005. FAC s'est retirée du marché des euro-obligations à moyen terme à l'automne 2004 en raison de l'incertitude relativement aux nouveaux règlements de l'Union européenne, lesquels sont entrés en vigueur en juillet 2005. Le 10 février 2006, FAC a renouvelé son programme d'euro-obligations à moyen terme et prévoit qu'en 2006-2007, l'émission d'obligations en vertu de ce programme augmentera pour atteindre les volumes enregistrés au cours des années précédentes.

Les titres émis par FAC constituent des obligations directes et inconditionnelles du gouvernement du Canada. En 2005-2006, Moody's Investors Service et Standard & Poor's n'ont pas modifié la cote de crédit de FAC. Au 31 mars 2006, FAC jouissait des cotes de crédit ci-dessous.

	Dette intérieure		Dette étrangère	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Moody's	Aaa	P1	Aaa	P-1
Standard & Poor's	AAA	A-1+	AAA	A-1+

FAC saisit continuellement des occasions qui lui permettent de diversifier ses sources de financement et d'avoir accès à de nouvelles sources rentables de fonds sur les marchés financiers. De telles initiatives sont établies conformément au document du ministre des Finances intitulé *Lignes directrices sur les programmes d'emprunt des sociétés d'État*.

Capital investi

L'actif brut de FAC se chiffre à 13 090,6 millions de dollars, montant qui comprend des capitaux propres et des provisions de 1 778,1 millions de dollars. À un tel niveau de capital investi, le financement de la dette à l'externe n'est pas nécessaire pour 13,58 p. 100 de l'actif (13,04 p. 100 en 2004-2005).

(M\$)	Plan 2007	2006	2005	2004	2003	2002
Avoir :						
Capital	562,7	547,7	532,7	507,7	507,7	507,7
Bénéfices non répartis	883,7	716,1	551,8	437,5	331,9	235,6
Total partiel	1 446,4	1 263,8	1 084,5	945,2	839,6	743,3
Provision pour pertes sur créances	513,9	514,3	462,5	405,3	345,5	297,3
Total du capital investi	1 960,3	1 778,1	1 547,0	1 350,5	1 185,1	1 040,6
Pourcentage de l'actif brut dont le financement de la dette n'est pas nécessaire	14,77	13,58	13,04	12,73	12,71	12,73

Services commerciaux

Investissement FAC

Investissement FAC, la division de capital-risque de Financement agricole Canada, a terminé sa quatrième année de fonctionnement durant l'exercice 2005-2006. Au cours des quatre dernières années, Investissement FAC et ses partenaires financiers ont offert un financement de plus de 100 millions de dollars à l'industrie agricole canadienne. Au cours de l'exercice, Investissement FAC a ouvert deux nouveaux bureaux, l'un situé à Oakville, en Ontario, et l'autre à Calgary, en Alberta. Ces nouveaux bureaux renforceront la présence d'Investissement FAC sur les marchés régionaux clés au pays et permettront au personnel de travailler plus étroitement avec ses clients à l'élaboration de leurs plans d'affaires.

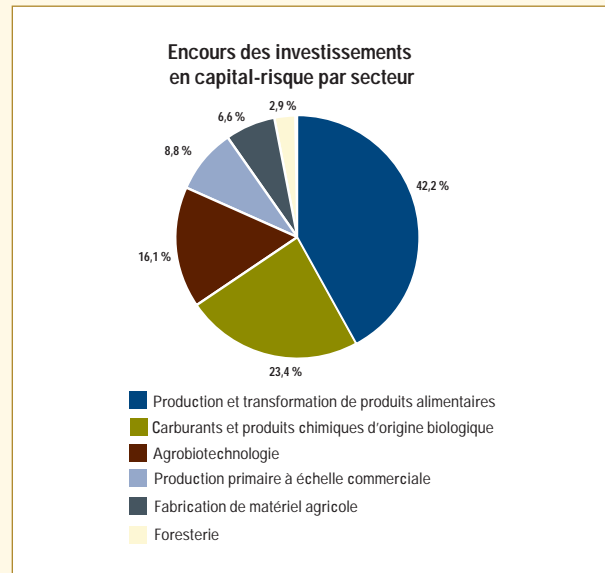
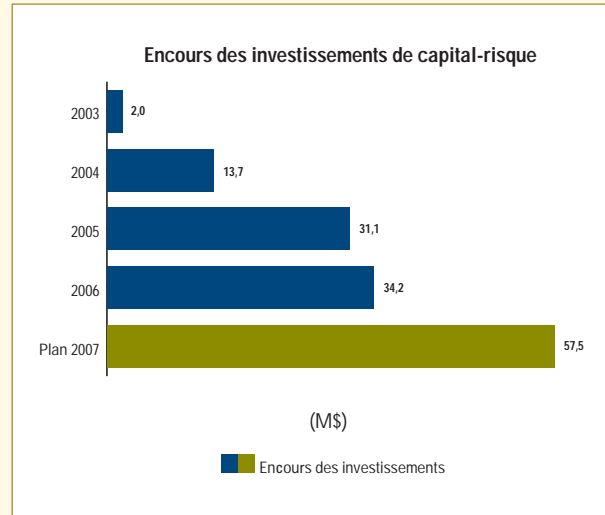
Durant l'exercice, le portefeuille d'Investissement FAC a totalisé 34,2 millions de dollars, ce qui comprend des placements d'Investissement FAC de 12,1 millions de dollars. Nos co-investisseurs ont contribué un montant supplémentaire de 15,0 millions de dollars à l'industrie agricole canadienne. En outre, Investissement FAC s'est départi avec succès de quatre placements, totalisant 9,0 millions de dollars en capital investi au cours de l'exercice, ce qui s'est traduit par des gains en capital de 2,0 millions de dollars en plus des intérêts et des dividendes.

Le secteur de la production et de la transformation de produits alimentaires constitue la majeure partie du portefeuille d'Investissement FAC. Investissement FAC continue d'appuyer la croissance du marché agricole par ses investissements et la sensibilisation aux occasions de placement potentiel sur le marché financier et du capital-risque.

Rendement par rapport au plan de 2005-2006 et perspectives pour 2006-2007

Le plan 2005-2006 prévoyait de nouveaux investissements de capital-risque de 18,0 millions de dollars. Les investissements réels se sont élevés à 12,1 millions de dollars, 5,8 millions de moins que les chiffres fixés au plan. À la fin de 2005-2006, l'encours d'investissements directs totalisait 34,2 millions de dollars, soit une baisse de 11,0 millions de dollars par rapport au plan. Le solde du portefeuille inférieur aux attentes s'explique principalement par les quatre désinvestissements qui ont eu lieu au cours de l'exercice et les investissements moins élevés que prévu pour 2005-2006.

Au 31 mars 2006, le ratio des montants coinvestis comparativement aux montants investis par Investissement FAC était de 1,9:1. Le ratio est bien supérieur à la cible de 1,3, mais légèrement inférieur au niveau de 2004-2005, soit 2,1. Nous visons un encours d'investissements directs de 57,5 millions de dollars pour l'exercice 2006-2007.



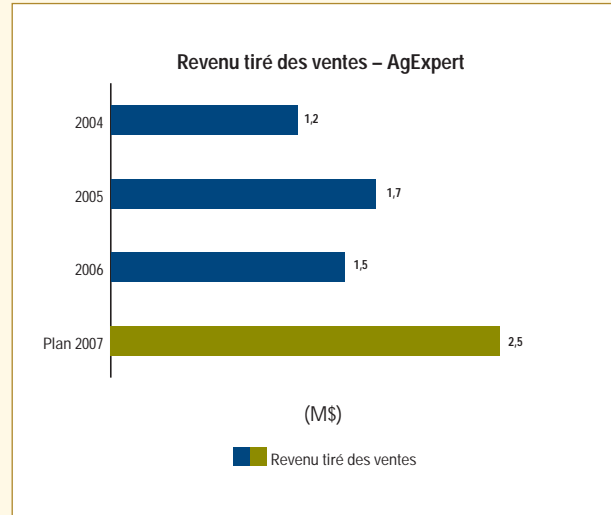
	Plan 2007	2006	Plan 2006	2005
Encours d'investissements directs (M\$)	57,5	34,2	45,2	31,1



AgExpert

AgExpert est le principal fabricant canadien de logiciels de gestion agricole. Il offre le logiciel de comptabilité *Analyste AgExpert*, le programme *Gestionnaire AgExpert*, et un service de soutien technique aux producteurs primaires. Au cours de l'exercice, FAC a continué de perfectionner les logiciels de gestion agricole AgExpert pour pouvoir les appliquer à la grandeur du secteur agricole canadien et pour renforcer les liens avec sa marque. La plus récente version du logiciel de comptabilité, *Analyste AgExpert 2005*, et celle du logiciel de gestion des cultures, *Gestionnaire AgExpert 5.0*, ainsi que les services de soutien connexes, se sont traduits par des revenus bruts de 1,5 million de dollars en 2005-2006. Il s'agit d'une baisse de 11,8 p. 100, comparativement aux recettes de l'exercice précédent.

Au nombre des avantages clés d'AgExpert se trouve la pertinence continue du produit aux besoins particuliers des agriculteurs, notamment la conformité au *Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)* et aux initiatives émergentes liées à la production salubre de denrées agricoles. L'utilisation répandue du produit par les influenceurs et les joueurs clés de l'industrie favorisera l'accroissement de la part de marché et des revenus.



Rendement par rapport au plan de 2005-2006 et perspectives pour 2006-2007

Les ventes de logiciels ont accusé une baisse par rapport au plan de 2005-2006; cependant, on s'attend à ce que les ventes atteignent 2,5 millions de dollars en 2006-2007. FAC prévoit qu'une telle hausse sera possible à mesure que les produits AgExpert gagneront en popularité sur le marché et bénéficieront de la notoriété de la marque de FAC et de son réseau de distribution.

	Plan 2007	2006	Plan 2006	2005
Revenu tiré des ventes (M\$)	2,5	1,5	2,8	1,7

AgriSuccès

Le mandat d'AgriSuccès consiste à perfectionner les pratiques de gestion dans le secteur agricole canadien grâce à la diffusion d'information et à la prestation d'activités d'apprentissage de qualité supérieure. De nos jours, les exploitants des secteurs de l'Agri-production et de l'Agri-valeur ont des besoins complexes et nécessitent des compétences plus avancées pour gérer leur exploitation.

En 2005-2006, la division AgriSuccès a offert huit ateliers de gestion différents dans les domaines de la gestion des ressources humaines (recrutement et maintien en emploi), la gestion financière (analyse des ratios et système de comptabilité de gestion), la planification de la relève, la planification successorale, l'établissement d'une vision et d'objectifs et la gestion du risque des prix des produits de base. Ces ateliers sont présentés par des spécialistes en mesure d'offrir une expérience d'apprentissage interactive de qualité supérieure.

Pour donner suite à cette expérience d'apprentissage, AgriSuccès offre également le cours *Gestionnaire de ferme avancé*, une formation intensive qui se déroule sur plusieurs jours. Ce cours est axé sur tous les aspects de la planification stratégique des affaires et il est présenté par des experts du centre George Morris et de l'Université Laval.

AgriSuccès diffuse des renseignements précieux grâce au bulletin *AgriSuccès Express* et au *Journal AgriSuccès*. Chaque semaine, le bulletin *AgriSuccès Express* apporte des nouvelles agricoles dans les boîtes de réception. Cette année, le *Journal AgriSuccès* a changé de format, puisqu'il s'agit maintenant d'un magazine bimestriel de 16 pages. Cette publication de haute qualité offre des renseignements d'avant-garde en matière de gestion agricole. Les deux publications sont rédigées et mises au point par des journalistes agricoles professionnels. Le bulletin *AgriSuccès Express* et le *Journal AgriSuccès* sont des publications gratuites auxquelles il est possible de s'abonner par l'entremise de notre site Web.

Rendement par rapport au plan de 2005-2006 et perspectives pour 2006-2007

Soixante-dix-sept ateliers de formation ont été donnés à la grandeur du Canada et douze séminaires se sont tenus dans les deux langues officielles. La participation moyenne aux activités d'apprentissage a augmenté de 47 p. 100 par rapport à 2004-2005 et l'équipe d'AgriSuccès a tenu 47 activités de plus par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation de la demande. Au total, 3 169 personnes ont participé à un atelier AgriSuccès au cours de l'exercice, soit 1 169 personnes de plus que les prévisions. Nous nous attendons à ce que le nombre de participants aux ateliers et aux séminaires atteignent 3 000 en 2006-2007. Nous explorerons des occasions de perfectionner les pratiques de gestion d'autres façons, outre les ateliers et les séminaires.

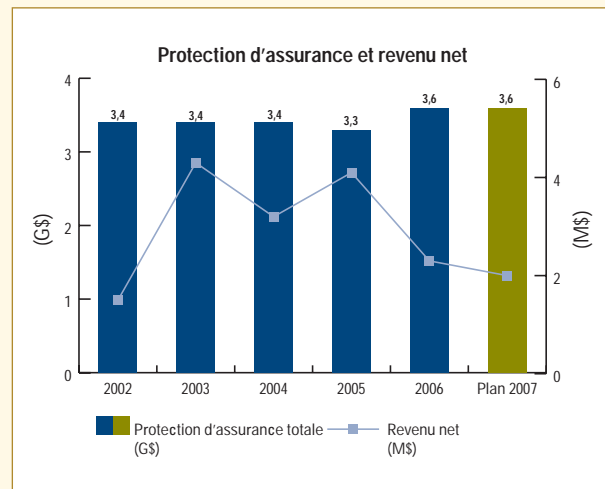
Le Journal AgriSuccès compte plus de 14 983 abonnés, soit 483 abonnés de plus que le plan. La publication AgriSuccès Express est livrée chaque semaine à 17 899 boîtes de réception. La diffusion continue de s'accroître et devrait atteindre 22 000 en 2006-2007.

	Plan 2007	2006	Plan 2006	2005
Participants aux ateliers AgriSuccès	3 000	3 169	2 000	1 626
Distribution du bulletin <i>AgriSuccès Express</i>	22 000	17 899	16 500	–
Distribution du <i>Journal AgriSuccès</i>	25 000	14 983	14 500	13 087

Agri-assurances

FAC offre une assurance-vie collective du créancier depuis 1960, afin de protéger ses clients, leur famille et leur entreprise. Parmi les améliorations aux régimes d'assurance, on compte une disposition prévoyant des prestations supplémentaires pour les clients telles qu'une protection en cas de mutilation accidentelle et une prestation de décès anticipé en cas de maladie terminale. L'assurance-crédit renouvelable est entrée en vigueur au cours de l'exercice 2005-2006 en vue d'offrir une protection d'assurance sur les prêts Express, lesquels n'étaient pas assurables auparavant. Les autres régimes d'assurance-vie comprennent l'assurance des personnes clés, l'assurance-paiements et l'assurance-capital fixe. Les régimes d'assurance collective du créancier de FAC sont offerts par l'entremise de la Sun Life du Canada, Compagnie d'Assurance-Vie.

À la fin de 2005-2006, le programme comportait un encours de protection d'assurance de 3,6 milliards de dollars comparativement à 3,3 milliards de dollars à la fin de 2004-2005. En 2005-2006, le montant de nouvelle assurance souscrite s'élevait à 592 millions de dollars, comparativement à 442 millions de dollars en 2004-2005. Le revenu net tiré d'Agri-assurances varie énormément d'un exercice à l'autre, en fonction des demandes de règlement payées. Le revenu net tiré d'Agri-assurances s'est chiffré à 2,3 millions de dollars en 2005-2006, comparativement à 4,1 millions de dollars en 2004-2005.



Rendement par rapport au plan de 2005-2006 et perspectives pour 2006-2007

Le revenu net tiré d'Agri-assurances varie énormément d'un exercice à l'autre, en fonction des demandes de règlement. Le revenu net tiré d'Agri-assurances s'est chiffré à 2,3 millions de dollars en 2005-2006, soit 0,4 million de dollars de plus que le plan. Au cours des trois derniers exercices, les demandes de règlement se situaient sous les moyennes historiques. Comme nous nous attendons à ce qu'elles reviennent à la normale en 2006-2007, le revenu net tiré de l'assurance devrait s'établir à 2,0 millions de dollars.

	Plan 2007	2006	Plan 2006	2005
Revenu net tiré de l'assurance (M\$)	2,0	2,3	1,9	4,1





Gestion du risque d'entreprise

Toutes les activités d'affaires de FAC sous-tendent la prise de risques. La gestion du risque est essentielle à la protection des clients, des intérêts d'affaires et de la viabilité à long terme de FAC. Toutefois, grâce à de saines pratiques de gestion du risque d'entreprise (GRE), il nous est possible d'atteindre un juste équilibre entre nos activités qui entraînent des risques et nos activités de gestion du risque dans le cadre de l'exécution de la stratégie d'entreprise et de l'atteinte de nos buts et objectifs d'affaires. La GRE crée une compréhension commune du risque, fournit un cadre pour cerner de façon exhaustive les risques et les risques d'interdépendance et veille à ce que nos activités qui entraînent des risques et nos activités de gestion du risque soient adaptées aux besoins de nos clients et qu'elles soient alignées sur les attentes de notre actionnaire.

Gouvernance du risque

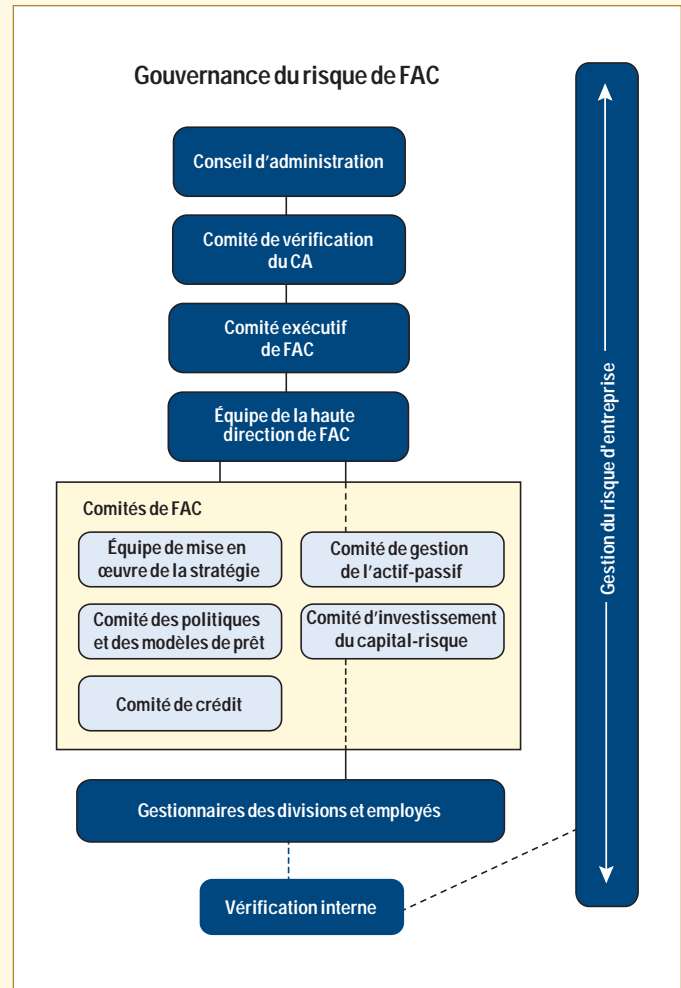
Le **Conseil d'administration** a la responsabilité d'examiner les politiques de gestion intégrée du risque, les systèmes de contrôle et les pratiques mises en œuvre pour gérer les risques clés qui ont été identifiés par la direction.

Le **Comité de vérification** du Conseil d'administration de FAC doit s'assurer que la direction a identifié les risques clés et mis en place des politiques, systèmes de contrôle et pratiques raisonnables pour gérer ces risques. Le Comité de vérification reçoit de la direction un rapport semestriel qui présente le niveau et les tendances de risque dans les principaux domaines, de même que les mesures correspondantes de gestion du risque qui ont été mises en œuvre, le tout, dans le but de fournir une assurance que FAC gère le risque de manière efficace.

Le **Comité exécutif** (CE) de FAC donne la direction quant à la gestion du risque d'entreprise à FAC. C'est lui qui se fait le promoteur d'une culture qui appuie la gestion efficace du risque, la prise de décision stratégique, notamment les décisions risque/récompense, l'alignement de la rémunération et la priorisation. De plus, le Comité exécutif rend compte au Conseil d'administration pour tout ce qui touche les risques qui pourraient avoir un impact considérable sur la société, à mesure qu'ils surviennent.

L'**Équipe de la haute direction** (ÉHD) participe aux discussions d'entreprise sur les différents risques et les classe par ordre d'impact et de probabilité. L'ÉHD a la responsabilité de mettre au point des plans d'action visant la gestion du risque et de rendre des comptes à cet égard.

L'**Équipe de mise en œuvre de la stratégie** (ÉMS) assure la surveillance et l'exécution continues du plan de travail d'entreprise, afin de rendre possible la réalisation des objectifs stratégiques de FAC. L'ÉMS établit les priorités et la séquence de réalisation des projets d'entreprise de manière à assurer leur alignement sur la stratégie de FAC et l'utilisation optimale des ressources humaines et financières de la société.



Le **Comité de gestion de l'actif-passif** veille à l'établissement et au maintien des politiques et procédures visant le risque du marché, de même qu'à leur intégration adéquate à la stratégie d'entreprise et à la planification financière.

Le **Comité des politiques et des modèles de prêt** supervise la mise au point des politiques de prêt et le perfectionnement des modèles de risque de crédit et des cartes de pointage, afin d'appuyer et de maintenir la culture du crédit de FAC. Le Comité doit s'assurer que les outils de gestion du risque de portefeuille reflètent la tolérance au risque de crédit de FAC, correspondent aux meilleures pratiques de l'industrie et respectent les lois et règlements fédéraux, provinciaux et régionaux.

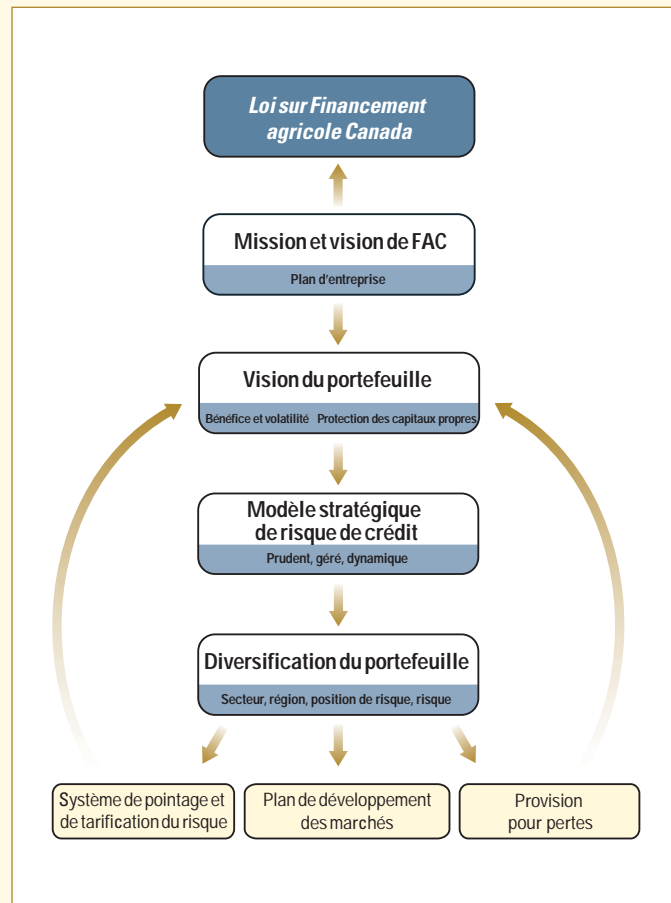
Le **Comité de crédit** étudie les demandes de crédit provenant de clients dont la position de risque totale est supérieure à 10 millions de dollars, dans le cas d'une exploitation établie, et à 5 millions de dollars, dans le cas d'une entreprise en démarrage, dans le but de les approuver ou de les rejeter.

Le **Comité d'investissement du capital-risque** se prononce sur toutes les recommandations d'investissement en capital-risque et examine le rendement du portefeuille de placements actuels.

La **Vérification interne** fournit une assurance indépendante à la direction de FAC et au Comité de vérification du Conseil d'administration quant à l'efficacité de FAC en matière de gestion du risque, de mécanismes de contrôle interne et de processus de gouvernance.

La **Gestion du risque d'entreprise** brosse un tableau exhaustif du risque à la grandeur de la société et collabore avec le bureau de la stratégie et de la gestion de projets d'entreprise pour faire en sorte que la GRE fasse partie intégrante du processus de planification stratégique. La fonction de GRE facilite l'évaluation et la hiérarchisation des risques importants qui ont été identifiés par la direction de FAC et aide les unités d'affaires à trouver des moyens d'affronter les risques d'affaires continus, tout en améliorant la capacité de FAC de miser sur les occasions de développement. Tous les semestres, la GRE rend compte au Comité de vérification du Conseil d'administration en ce qui concerne les risques identifiés comme étant les plus importants.

Le cadre de gestion du risque d'entreprise de FAC fait état des grandes catégories de risque auxquelles nous sommes exposées : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque opérationnel.





Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité de perte financière parce qu'un emprunteur ou une autre contrepartie n'a pas remboursé son emprunt ou n'a pu honorer ses obligations financières à l'égard de FAC. Le risque de crédit est le domaine de risque le plus important pour FAC.

Afin d'être en mesure de remplir sa mission de mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services financiers et commerciaux aux exploitations familiales et aux agri-entreprises et de réaliser son objectif directeur de demeurer financièrement autonome afin d'appuyer encore plus le secteur agricole et la clientèle, FAC doit équilibrer judicieusement son bénéfice net (sa rentabilité) et le risque (la volatilité du bénéfice net). L'énoncé de vision du portefeuille explique la relation entre ces deux éléments.

LA VISION DE FAC POUR SON PORTEFEUILLE DE PRÊTS EST LA SUIVANTE :
ATTEINDRE UN NIVEAU DE RENDEMENT SUFFISANT POUR PRODUIRE LE BÉNÉFICE
NET CIBLÉ, DANS LES LIMITES D'UNE FOURCHETTE ACCEPTABLE DE VOLATILITÉ.
L'ATTEINTE DU BÉNÉFICE NET CIBLÉ APPUIERA LA CROISSANCE DU PORTEFEUILLE,
CE QUI PERMETTRA À FAC D'ACCOMPLIR SA MISSION, À SAVOIR DE CONTRIBUER
À LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE.

La Division de la gestion du portefeuille évalue le risque de crédit au niveau agrégé et fournit des outils et des modèles de gestion du risque pour quantifier les provisions visant le risque de crédit et les pertes pour insolvabilité. La division assure également la surveillance du contexte d'exploitation de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, pour s'assurer que les politiques de prêt, les activités et la tarification de FAC sont appropriées et pertinentes.

FAC a recours aux outils et systèmes suivants pour gérer son portefeuille. Chaque exercice, des cibles numériques associées à un grand nombre de ces outils sont établies dans le but de favoriser la réalisation de l'énoncé de vision du portefeuille. De nombreux modèles, études, validations et interprétations appuient les cibles fixées pour chaque outil.

Le **modèle stratégique de risque de crédit (MSRC)** mesure le risque présent dans le portefeuille. Il fait d'abord le total du risque lié aux prêts particuliers ou aux transactions, puis il superpose les divers risques associés à des regroupements (concentrations) de prêts, par champ d'activité, secteur, région géographique et position de risque du client. Chacune des trois fourchettes possibles correspond à une stratégie de risque de crédit.

- Prudente (maximise la qualité du portefeuille)
- Modérée (équilibre la qualité et la croissance du portefeuille)
- Vigoureuse (maximise la croissance)

FAC vise la fourchette « modérée ». En 2005-2006, le MSRC a indiqué un niveau modéré pour l'ensemble du risque de crédit stratégique.

Ces résultats montrent une position de risque de crédit constante au cours des cinq dernières années, ce qui indique que le risque de crédit a été bien géré.

Le **plan de diversification du portefeuille** est un processus qui détermine la composition optimale du portefeuille pour un horizon de cinq exercices, grâce à un équilibre entre la rentabilité et le risque. Il tient compte de la croissance projetée de la dette agricole canadienne, des rendements ajustés au risque et au coût par secteur et des tendances de croissance de FAC. Le plan de diversification du portefeuille identifie des fourchettes cibles et des options de rajustement pour chacun des éléments suivants :

- Diversification dans tous les secteurs, toutes les régions géographiques et tous les champs d'activité
- Part de marché par secteur de production et région géographique
- Limites relatives à la position de risque maximale et pouvoirs d'approbation pour les clients dont la position de risque est élevée
- Part de marché maximale pour les marchés à créneaux ou très petits

À l'heure actuelle, FAC se situe dans les limites de ces fourchettes cibles et prévoit prendre de l'expansion dans chaque secteur.

Le **Système de pointage et de tarification du risque (SPTR)** est un système behavioriste (axé sur le comportement) qui sert à évaluer le risque auquel s'expose FAC en consentant un prêt. Il sert également à suggérer un taux d'intérêt pour chaque prêt, de manière à couvrir le coût des fonds, le risque, les coûts d'exploitation et le profit planifié.

Le **Plan de développement des marchés** opérationnalise le plan de diversification du portefeuille. C'est lui qui décrit la raison d'être, les objectifs et la stratégie relatifs aux champs d'activité de FAC. La stratégie présente la priorité relative des efforts de développement des marchés en matière de fidélisation, d'approfondissement des relations ou de recrutement pour chaque champ d'activité au cours du prochain exercice.

La **provision pour pertes sur créances** modélise les pertes au portefeuille de prêts qui découlent du risque de crédit. Le modèle de provision spécifique pour pertes sur créances sert à identifier les prêts non productifs. Le modèle de provision générale pour pertes sur créances identifie pour sa part les prêts qui sont encore productifs, mais qui présentent des caractéristiques de détérioration du crédit. De plus, le modèle de provision générale tient compte des événements et de l'évolution de la conjoncture qui peuvent avoir entraîné une détérioration de la qualité du crédit de nombreux prêts, mais les effets de cette détérioration ne se sont pas encore fait sentir. Pour les deux groupes de prêts, le modèle tient compte de la position de garantie afin d'évaluer le montant requis de provision pour pertes. Le fait de consigner de telles pertes par écrit protège les capitaux propres de FAC et réduit l'encours des prêts indiqué au bilan.

Le Service de la politique de crédit a la responsabilité de gérer les politiques de prêt de FAC et de faire des recommandations au Comité des politiques et modèles de prêt, afin d'assurer un équilibre approprié entre l'atténuation du risque et les procédures en vigueur. La Politique de crédit examine, peaufine et clarifie les politiques de prêt, communique les changements au personnel et fournit la formation et l'interprétation des politiques en ce qui a trait aux situations de prêt générales et particulières.

Les divers membres du personnel des Opérations doivent pour leur part gérer le risque de crédit relatif aux prêts de leur portefeuille. À cette fin, des pouvoirs de prêt sont conférés sur la base d'une formation au crédit et des compétences acquises. Les décisions de crédit sont prises au niveau de pouvoir approprié et en fonction du montant et du risque de chaque prêt. Pendant toute la durée du prêt, le personnel des Opérations surveille étroitement le rendement des prêts et des clients. Il assure une gestion continue des comptes et procède à leur examen.

La Division du risque de crédit gère le risque lié aux prêts importants et aux prêts dont le pointage de risque est élevé. Le personnel du Risque de crédit veille à la délégation des pouvoirs, à la formation et à l'encadrement et à l'autorisation du crédit, notamment les recommandations au Comité de crédit. Les Services d'évaluation sont chargés d'effectuer des recherches sur les ventes de biens-fonds, de maintenir des données-repères sur la valeur des terres agricoles et d'évaluer les garanties immobilières de FAC en portant une attention particulière aux entreprises spécialisées et aux agri-entreprises. Le personnel du Crédit spécial assure la gestion et la résolution des comptes à risque élevé qui présentent des enjeux.

Gestion du risque de marché

Le risque de marché correspond à la possibilité que FAC essuie une perte en raison de changements négatifs sous-jacents aux facteurs de marché, dont les taux d'intérêt et le risque de crédit associé aux instruments dérivés.

FAC s'est donné des politiques et limites en matière de risque de marché, afin de s'assurer d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et aux risques de contrepartie liés aux produits dérivés et d'en faire rapport au bon moment. Les politiques liées au risque de marché sont examinées régulièrement par le Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP) et approuvées par le Conseil d'administration. Tout au long de l'exercice, FAC se trouvait à l'intérieur de toutes les limites de la politique en matière de risque de marché. La Trésorerie a la responsabilité de mettre en œuvre les directives de gestion du risque de marché. Elle rend compte de ses activités et des positions de l'actif-passif régulièrement au CGAP et au Conseil d'administration.

La Division de la trésorerie gère les activités de financement et veille à l'atténuation des risques qui y sont associés, tels que le risque de liquidité, la volatilité des taux d'intérêt, le risque de change, le risque de base, le risque de remboursement anticipé, le risque d'engagement et le risque de crédit lié aux instruments dérivés. La Trésorerie gère ses opérations au moyen de politiques, de processus et de systèmes de base solides qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie et aux lignes directrices du ministère des Finances. Le risque de taux d'intérêt est géré efficacement à l'aide des stratégies de couverture et de tarification. FAC a d'ailleurs pour politique d'éliminer le risque de taux de change. Pour ce faire, tous ses emprunts en devises étrangères sont pleinement protégés par des opérations de couverture effectuées à l'émission, sauf si la dette libellée en devises sert à financer un élément d'actif de même devise.



Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'incidence possible d'un impact défavorable sur les bénéfices de la société et sa valeur économique en raison des fluctuations des taux d'intérêt. FAC est exposée au risque de taux d'intérêt, principalement à cause du décalage des taux d'intérêt et des options intégrées. Un décalage des taux d'intérêt se produit entre les actifs, les passifs et les instruments hors bilan en raison de la non-concordance des dates d'échéance, de renouvellement ou de retarification. Les options intégrées sont les options que comportent les prêts avec option de report du capital, privilège de paiement par anticipation et de garantie du taux d'intérêt des engagements hypothécaires.

Le suivi de la position de risque de taux d'intérêt est assuré principalement au moyen d'un modèle de gestion de l'actif-passif. Chaque mois, divers scénarios sont produits afin d'analyser la sensibilité des valeurs de revenu et des marchés aux fluctuations des taux d'intérêt et aux hypothèses relatives au bilan. Le modèle de gestion de l'actif-passif fait l'objet d'une contre-vérification afin d'assurer que la logique et les hypothèses sur lesquelles il repose soient raisonnables lorsqu'elles sont comparées aux résultats réels.

Le modèle de gestion de l'actif-passif permet de stimuler les variations des intérêts créditeurs nets et de la valeur marchande de l'avoir au portefeuille en fonction des variations parallèles ou non parallèles de la courbe de rendement. Compte tenu de la position de risque de FAC au 31 mars 2006, une variation soutenue et immédiate de 2 p. 100 de la courbe de rendement du gouvernement du Canada, quel que soit le terme, aurait les effets suivants sur les intérêts créditeurs nets et la valeur marchande de l'avoir au portefeuille.

	Hausse de 2 %	(M\$)	Baisse de 2 %
Variabilité des intérêts créditeurs nets	+8,2		-9,4
Variabilité de la valeur marchande de l'avoir au portefeuille	-72,3		+68,4

Instruments dérivés

FAC utilise les instruments dérivés pour couvrir les risques de taux d'intérêt et les risques de change. FAC a recours à des instruments dérivés pour gérer les risques et non pas pour spéculer. FAC utilise parfois des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de change, au risque de base, à l'option prévue dans certains de ses prêts et à la non-concordance des dates d'échéance ou des caractéristiques de taux d'intérêt de ses éléments d'actif et de passif. Dans le cours normal de ses activités de financement, il arrive aussi que FAC combine un instrument dérivé à un titre de créance afin de créer une créance synthétique à taux fixe ou flottant. De telles transactions modifient les flux de trésorerie et le profil de risque de l'actif et du passif de manière à ce que le risque de taux d'intérêt et le risque de change soient gérés conformément aux limites approuvées par le Conseil et aux limites d'emprunt établies par le ministre des Finances.

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie d'un contrat d'instrument dérivé ne respecte pas ses obligations contractuelles envers FAC. La position de risque de crédit de FAC ne correspond pas au plein montant de référence des contrats d'instrument dérivé, mais plutôt au coût de remplacement potentiel si la contrepartie se trouvait en défaut. Pour atténuer le risque, FAC ne négocie de contrats d'instruments dérivés qu'avec des contreparties dont la qualité du crédit est élevée, en fonction des cotes de crédit publiées par des bureaux de crédit externes. De plus, l'atténuation du risque de crédit ordinaire, par l'entremise des accords de compensation prévus à la convention-cadre de l'International Swap and Derivative Association (ISDA), permet à la fois de liquider et de déterminer la position-titres nette de la contrepartie en cas de défaut. FAC a également prévu une annexe à la convention-cadre conclue avec la plupart de ses contreparties. Ces annexes s'ajoutent à la convention-cadre et prévoient la prise d'une garantie par FAC, au cas où la position de risque de crédit de la contrepartie serait supérieure au seuil convenu.

Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que FAC accuse une perte financière si elle ne répond pas à la demande de financement ou si elle ne parvient pas à financer ses obligations, à prix raisonnable, à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Dans le cadre de ses activités de gestion des liquidités, FAC mesure, prévoit et gère ses mouvements de trésorerie. Son objectif vise à maintenir des ressources liquides suffisantes pour répondre aux besoins des clients et couvrir les besoins d'exploitation.

FAC gère ses liquidités par les moyens suivants.

- Portefeuille de placements liquides : au 31 mars 2006, la société disposait de 668,7 millions de dollars en espèces et en valeurs négociables, comparativement à 586,8 millions de dollars au 31 mars 2005. Le CGAP et le Conseil d'administration ont établi une politique de placement qui fixe les cotes de crédit minimales des valeurs négociables à court et long terme et qui limite la taille et la composition du portefeuille de placement global.
- Accès aux marchés de papier commercial : les programmes de papier commercial canadien et d'euro-papier commercial assurent à FAC les liquidités nécessaires pour répondre à ses besoins quotidiens d'encaisse.
- Accès à une marge de crédit d'exploitation de 10 millions de dollars et à 50 millions de dollars sous forme de crédit renouvelable.

Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte directe ou indirecte en raison de personnes, systèmes ou processus internes inadéquats ou qui ont échoué ou d'événements externes qui ne sont pas liés au crédit, au marché ou aux risques de liquidité.

Les directeurs doivent assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel, tandis que le Comité exécutif et l'Équipe de la haute direction se chargent de la gestion de ce risque à l'échelle de la société. Tous les membres du personnel de FAC ont la responsabilité de se conformer aux politiques et procédures d'entreprise.

L'Équipe de mise en œuvre de la stratégie (ÉMS) veille à la mise en œuvre du plan de travail de la société et se charge d'établir les priorités et la séquence de réalisation des projets d'entreprise de manière à assurer leur alignement sur la stratégie de FAC et l'utilisation optimale des ressources humaines et financières de FAC.

La gestion des risques associés aux modifications de lois, aux litiges impliquant FAC et à la confidentialité des renseignements de la clientèle et du personnel revient à l'avocat-conseil et chef de la protection des renseignements personnels de FAC.

Les Services administratifs ont la responsabilité de gérer les risques associés aux installations, à la sécurité du personnel, aux polices d'assurance, à la préparation aux situations d'urgence et à une foule d'autres aspects liés à la planification de la continuité des activités.

Il incombe à la Division de la technologie de l'information de gérer les risques liés aux systèmes informatiques, à l'intégrité des données, à la reprise des activités après une catastrophe et aux services de données.

Le Service de gestion du risque d'entreprise aide les directeurs fonctionnels et la haute direction à identifier les risques opérationnels, facilite l'évaluation annuelle visant à déterminer la probabilité et l'impact potentiel de ces risques, coordonne le programme de gestion de continuité des affaires et prépare des rapports de progrès semestriels à l'intention de la haute direction de FAC et du Comité de vérification du Conseil d'administration.

Modifications comptables futures

Instruments financiers

L'Institut canadien des comptables agréés a émis trois nouvelles normes comptables, lesquelles entreront en vigueur le 1^{er} avril 2007 :

- Section 1530 – Résultats étendus
- Section 3855 – Instruments financiers - comptabilisation et évaluation
- Section 3865 – Couvertures

Ces nouvelles lignes directrices sont mises en œuvre dans le but d'établir un cadre standard pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments financiers dérivés. Nous évaluons actuellement les répercussions liées à l'adoption de ces normes et nous préparons la mise en œuvre. Vous trouverez de plus amples détails sur ces lignes directrices dans la section 2 des états financiers de la société datés du 31 mars 2006.

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers

Le Conseil d'administration de Financement agricole Canada (FAC) a examiné et approuvé les présents états financiers et le Rapport annuel, et la direction se porte garante de toute l'information qui y est donnée. Certains chiffres présentés dans les états financiers, comme la provision pour pertes sur créances, la provision pour les avantages sociaux futurs et la juste valeur des instruments financiers, sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le Rapport annuel concordent avec les renseignements contenus dans les états financiers.

La direction, dont la responsabilité est de veiller à l'intégrité et à l'objectivité des états financiers, maintient des systèmes et des pratiques de contrôle financier et de gestion conçus pour offrir une assurance raisonnable que les opérations sont adéquatement autorisées et enregistrées, que les éléments d'actif sont protégés, que les éléments de passif sont comptabilisés, que les documents comptables sont tenus selon les règles et que la société respecte les lois et les règles relatives aux conflits d'intérêt pertinentes. Au système de contrôle interne s'ajoute un service de vérification interne, qui examine périodiquement les différents aspects de l'exploitation de FAC.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités de présentation de rapports financiers et de contrôle interne par l'entremise de son Comité de vérification. Ce comité est composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de FAC. Le Comité de vérification se réunit régulièrement avec les membres de la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes. Enfin, les vérificateurs internes et externes ont libre accès au Comité de vérification.

La responsabilité de vérifier les opérations et les états financiers de la société et de faire rapport incombe à la vérificatrice générale du Canada, qui agit à titre indépendant.

Le président-directeur général,



John J. Ryan

Le vice-président exécutif et
principal dirigeant financier,



Moyez Somani, FCMA

Regina, Canada
Le 12 mai 2006



Rapport du vérificateur

Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

J'ai vérifié le bilan de Financement agricole Canada au 31 mars 2006 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur Financement agricole Canada* et aux règlements administratifs de la société.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 12 mai 2006



BILAN

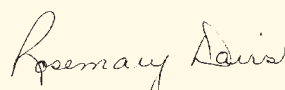
31 mars (milliers de dollars)

	2006	2005
Actif		
Trésorerie	297 870 \$	318 062 \$
Placements temporaires (note 3)	370 830	268 743
Débiteurs	25 905	43 231
Éléments d'actif liés aux dérivés (note 12)	13 339	23 866
	707 944	653 902
Prêts nets (notes 4 et 5)	11 795 919	10 687 450
Placements de capital-risque (note 6)	34 202	31 128
	11 830 121	10 718 578
Biens-fonds acquis en règlement de prêts	1 159	521
Matériel et améliorations locatives (note 7)	28 986	28 343
Autres éléments d'actif	8 139	3 649
	38 284	32 513
Total de l'actif	12 576 349 \$	11 404 993 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	33 796 \$	29 756 \$
Intérêts courus sur les emprunts	88 267	77 167
	122 063	106 923
Emprunts (note 8)		
Dette à court terme	4 406 728	2 729 907
Dette à long terme	6 637 962	7 373 823
	11 044 690	10 103 730
Autres éléments de passif (note 9)	29 443	21 458
Éléments de passif à long terme liés aux dérivés (note 12)	116 290	88 333
	145 733	109 791
	11 312 486	10 320 444
Avoir de l'actionnaire		
Capital (note 1)	547 725	532 725
Bénéfices non répartis	716 138	551 824
	1 263 863	1 084 549
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	12 576 349 \$	11 404 993 \$

Cautionnements, engagements et éventualités (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par : La présidente du Conseil
d'administration,


Rosemary Davis

La présidente du Comité
de vérification,


Marie-Andrée Mallette



ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)

	2006	2005
Intérêts créditeurs		
Prêts	703 218 \$	613 131 \$
Placements	21 889	14 713
	725 107	627 844
Intérêts débiteurs		
Dette à court terme	112 604	54 131
Dette à long terme	224 078	221 816
Total des intérêts débiteurs	336 682	275 947
Intérêts créditeurs nets	388 425	351 897
Charge pour pertes sur créances (note 5)	62 399	95 150
Intérêts créditeurs nets après la charge pour pertes sur créances	326 026	256 747
Autres revenus	6 599	4 962
Bénéfice avant les frais d'administration	332 625	261 709
Frais d'administration (note 10)	163 001	143 705
Bénéfice net	169 624	118 004
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	551 824	437 499
Dividende versé (note 1)	(5 310)	(3 679)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	716 138 \$	551 824 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)

	2006	2005
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	169 624 \$	118 004 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Charge pour pertes sur créances	62 399	95 150
Gain sur vente de placements de capital-risque	(2 018)	-
Amortissement des primes et des escomptes d'émission	14 579	18 933
Variation des intérêts débiteurs courus	(12 534)	(522)
Variation des intérêts créditeurs courus	11 100	8 071
Variation des éléments d'actif liés aux dérivés	10 527	(5 976)
Variation des éléments de passif liés aux dérivés	27 957	84 398
Amortissement du matériel et des améliorations locatives	10 522	9 337
Variation du taux de change sur dette à long terme	(30 379)	(82 475)
Autres	(2 410)	9 166
Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation	259 367	254 086
Activités d'investissement		
Prêts décaissés	(3 800 565)	(3 508 900)
Prêts remboursés	2 644 401	2 361 752
Variation des placements temporaires	(102 087)	60 080
Placements de capital-risque achetés	(12 150)	(17 300)
Produit de la vente de placements de capital-risque	11 195	-
Achat de matériel et améliorations locatives	(11 165)	(7 797)
Autres	(638)	3 190
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	(1 271 009)	(1 108 975)
Activités de financement		
Dette à long terme sur les marchés financiers	2 544 983	2 765 523
Dette à long terme remboursée sur les marchés financiers	(3 265 044)	(2 392 616)
Dividende versé	(5 310)	(3 679)
Apport de capital	40 000	-
Variation de la dette à court terme	1 676 821	654 314
Rentrées de fonds liées aux activités de financement	991 450	1 023 542
Variation de la trésorerie	(20 192)	168 653
Trésorerie au début de l'exercice	318 062	149 409
Trésorerie à la fin de l'exercice	297 870 \$	318 062 \$
Information supplémentaire		
Intérêts payés au cours de l'exercice	325 583 \$	267 876 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. La société

Pouvoirs et objectifs

Financement agricole Canada (la société) a été constituée en 1959, en vertu de la *Loi sur le crédit agricole*, afin de succéder à la Commission du prêt agricole canadien. Elle est une société d'État mandataire classée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La société appartient à cent pour cent au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le 2 avril 1993, la *Loi sur la Société du crédit agricole* entrait en vigueur en remplacement de la *Loi sur le crédit agricole* et de la *Loi sur le crédit aux groupements agricoles* qui étaient toutes deux abrogées. La *Loi* prévoit la prorogation de la société, l'emplacement de son siège social à Regina, en Saskatchewan, et l'élargissement de son mandat pour lui donner des pouvoirs plus étendus en matière de prêt et d'administration.

Le 14 juin 2001, la *Loi sur Financement agricole Canada* a reçu la sanction royale, mettant à jour la *Loi sur la Société du crédit agricole*. En vertu de cette nouvelle loi, la société poursuit ses activités sous l'appellation de Financement agricole Canada et peut dorénavant offrir une gamme élargie de services aux producteurs et aux agri-entrepreneurs.

Le rôle de la société consiste à mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des solutions financières et commerciales aux exploitations agricoles familiales et aux agri-entreprises. En outre, la société exécute, selon le principe du recouvrement des coûts, certains programmes précis que lui confie le gouvernement canadien.

Capital

Le capital de la société est constitué des sommes reçues du gouvernement du Canada à cette fin, moins la réaffectation de 660,6 millions de dollars effectuée au 31 mars 1998 pour éliminer son déficit cumulé.

Au 31 mars 2006, les versements de capital reçus ou à recevoir du gouvernement du Canada totalisaient 1 208,3 millions de dollars (1 193,3 millions en 2005). La limite législative pour la même période était de 1 250 millions de dollars (1 250 millions en 2005).

En 2005, le gouvernement du Canada a accepté de verser à la société un apport de capital additionnel de 75 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Jusqu'ici, la société a reçu un apport de capital additionnel de 40 millions de dollars, qui a été inscrit au bilan au 31 mars 2006 (25 millions en 2005). Le solde du capital d'apport de 35 millions de dollars devrait être reçu par la société au cours des trois prochaines années.

Dividende

Le 7 décembre 2005, le Conseil d'administration de la société a déclaré un dividende d'un montant de 5,3 millions de dollars à l'actionnaire de la société, soit le gouvernement du Canada, qui a été versé le 10 mars 2006 (3,7 millions en 2005).

Limites d'emprunt

La *Loi sur Financement agricole Canada* limite le total du passif réel et du passif éventuel de la société à 12 fois son avoir. Cette limite peut toutefois être portée à 15 fois son avoir sur approbation préalable du gouverneur en conseil.

Au 31 mars 2006, le passif total de la société représentait 9,0 fois son avoir de 1 263,8 millions de dollars (9,6 fois son avoir de 1 084,5 millions en 2005).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers de la société ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

La préparation des états financiers de la société selon les PCGR exige, de la direction, des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes complémentaires. Il est possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. La société a recours à ces estimations pour comptabiliser des éléments importants tels que la provision pour pertes sur créances, la provision pour avantages sociaux futurs et la juste valeur des instruments financiers.

Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers sont résumées dans les pages qui suivent.

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires nets des chèques en circulation ainsi que les placements hautement liquides, qui sont facilement convertibles en espèces et dont la date d'échéance est habituellement de 90 jours ou moins de leur date d'acquisition.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont des placements dont les dates d'échéance se situent entre 91 et 365 jours de leur date d'acquisition. Ils sont acquis principalement aux fins de liquidité et sont habituellement conservés jusqu'à leur échéance. Normalement comptabilisés au coût d'acquisition, les placements temporaires sont dévalués à la valeur du marché lorsque le cours subit une baisse importante et permanente. Les intérêts créditeurs, l'amortissement des primes et des escomptes, les gains et pertes sur vente ainsi que les dévaluations des placements selon la valeur du marché sont inscrits au poste des intérêts créditeurs sur placements.

Prêts

Les prêts sont inscrits à leur valeur nette après déduction de la provision pour pertes sur créances et les commissions sur prêts reportées.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'existe pas d'assurance raisonnable de percevoir un jour le montant total du capital et des intérêts. Par ailleurs, un prêt dont un versement est en souffrance depuis 90 jours est aussi classé dans cette catégorie, à moins qu'il ne soit entièrement garanti. Lorsqu'un prêt est classé dans cette catégorie, le montant comptabilisé est ramené à la valeur estimative de réalisation au moyen d'une augmentation ou d'une diminution de la provision pour pertes sur créances. Si la valeur estimative de réalisation change après la dépréciation initiale, l'écart entraînera une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que le prêt soit classé dans la catégorie des prêts douteux. Tout versement effectué en remboursement d'un prêt douteux est porté au crédit de l'investissement comptabilisé pour ce prêt. Le prêt douteux est réinscrit comme prêt à intérêt comptabilisé lorsque toutes les pertes sur créances déjà comptabilisées pour le prêt sont renversées et qu'il existe une assurance raisonnable, de l'avis de la direction, de percevoir un jour le capital et les intérêts.

Commissions sur prêts

Les commissions liées à l'établissement des prêts, notamment les frais d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement réalisé sur les prêts. Ces sommes sont comptabilisées comme produits reportés et amorties à titre d'intérêts créditeurs sur la durée moyenne restante des prêts. En outre, certains coûts différentiels directs liés à l'établissement des prêts sont reclassés des frais d'administration et déduits des commissions afférentes. Les frais de remboursement anticipé sont comptabilisés à titre d'intérêts créditeurs lorsqu'ils sont encaissés.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances représente la meilleure estimation faite par la direction des pertes probables sur le portefeuille de prêts. La provision est fondée sur l'identification et l'évaluation, par la direction, des comptes en difficulté, des pertes sur créances probables estimatives sur le solde du portefeuille et d'autres facteurs, tels que la composition et la qualité du portefeuille et l'évolution de la conjoncture économique. À titre de prêteur à une seule industrie, la société est particulièrement exposée aux tendances économiques défavorables et aux autres risques et incertitudes propres à certains secteurs et à certaines régions agricoles. La direction prend donc aussi en ligne de compte l'incidence de facteurs bien précis, comme les tendances de la valeur des terres, les programmes de soutien des gouvernements fédéral et provinciaux, les cours des denrées et les conditions climatiques.

Pour déterminer la provision pour pertes sur créances, la direction regroupe les pertes sur créances probables en deux composantes : une composante spécifique et une composante générale.

À partir d'un examen cas par cas, la provision spécifique est établie de manière à évaluer les prêts douteux au moindre de l'investissement comptabilisé et de la valeur de réalisation estimative de la garantie sous-jacente à ces prêts. La valeur de réalisation estimative représente la juste valeur de la garantie sous-jacente au prêt moins la dépense estimative en temps et en frais qu'occasionnera la réalisation de la garantie.

La provision générale représente l'estimation par la direction des pertes sur créances probables associées aux prêts dont la qualité du crédit s'est détériorée, mais qui ne répondent pas aux critères internes exigeant l'établissement d'une provision spécifique. Afin de déterminer les pertes probables associées à chacun de ces prêts, la société utilise un modèle qui tient compte de facteurs précis signalant une détérioration de la qualité du crédit. Le montant de la provision est calculé en fonction de l'application de taux de défaillance de paiement prévus aux montants de perte estimatifs sur les prêts identifiés. Ces facteurs reposent sur les données historiques de pertes sur prêts de la société et sont redressés afin de refléter la conjoncture actuelle.



La provision générale représente aussi la meilleure estimation par la direction des pertes probables non identifiées dans le portefeuille. L'évaluation des pertes sur créances probables non identifiées repose sur l'examen d'événements récents et de l'évolution de la conjoncture ainsi que des tendances économiques générales, dans le but d'estimer les pertes sur créances probables dans le portefeuille qui ne se sont pas encore traduites concrètement par une détérioration observable de la qualité du crédit de prêts spécifiques. Cette provision tient compte des risques liés aux modèles et aux estimations, mais elle ne représente pas les pertes sur créances futures et ne sert pas de substitut à toute autre provision.

Lorsqu'une partie d'un prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est porté en compte selon la méthode de la comptabilité d'exercice si, de l'avis de la direction, il n'y a plus de doute raisonnable quant à la perception du capital et des intérêts et si les versements ne sont pas en souffrance de 90 jours.

La provision est augmentée des charges pour pertes sur créances et diminuée des radiations nettes des sommes recouvrées sur les prêts.

La provision pour pertes sur créances est une estimation comptable reposant sur les données historiques de pertes sur prêts et sur l'évaluation de la conjoncture actuelle. Cependant, des événements peuvent avoir lieu qui rendent invalides les hypothèses sur lesquelles repose l'estimation; ainsi, les pertes réelles sur les prêts pourraient varier sensiblement par rapport à l'estimation de la direction.

Biens-fonds acquis en règlement de prêts

Les biens-fonds acquis des clients en règlement de prêts sont inscrits à leur juste valeur, moins les frais de vente associés, et classés comme biens destinés à la vente. La juste valeur, moins les frais associés à la vente, représente la somme qui pourrait être réalisée par une vente dans un marché de pleine concurrence, compte tenu du temps estimatif requis pour réaliser la garantie, des coûts estimatifs de la réalisation et de tout montant devant légalement être versé à l'emprunteur.

Les frais d'exploitation nets des biens-fonds acquis en règlement de prêts forment une composante du poste « autres revenus ». Les sommes recouvrées de la vente de biens-fonds destinés à la vente sont comptabilisées à la date à laquelle l'acheteur prend possession du titre de propriété. La valeur comptable des biens-fonds qui sont destinés à être vendus est également redressée pour tenir compte d'une diminution importante de la juste valeur estimative après leur acquisition. Ces recouvrements et ajustements constituent une composante du poste « autres revenus ».

Placements de capital-risque

Les placements de capital-risque, sur lesquels la société n'a pas d'influence notable, sont constatés au coût d'acquisition. Les intérêts sur la dette et les dividendes sur actions privilégiées sont comptabilisés lorsque l'on s'attend de les recevoir. Les dividendes sur actions ordinaires étant constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont déclarés. Les placements sur lesquels la société a une influence importante sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la quote-part proportionnelle des bénéfices post-acquisition est comptabilisée comme revenu pour l'exercice. Les dividendes reçus ou à recevoir réduisent la valeur comptable du placement.

Les gains ou pertes sur cession sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont réalisés. Si un placement subit une importante moins-value durable, la perte est constatée par la dévaluation du placement en question.

Matériel et améliorations locatives

Le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de la vie utile estimative du matériel et des améliorations locatives selon les méthodes et les durées suivantes :

	Méthode	Durée
Matériel de bureau et ameublement	Amortissement dégressif	20 % par année
Matériel informatique et logiciels	Amortissement linéaire	3 ans et 5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Durée du bail

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis selon la moyenne mensuelle des taux de change qui ont eu cours pendant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont compris dans le bénéfice net de l'exercice aux postes « intérêts créditeurs » ou « intérêts débiteurs », selon le cas.

Dettes à long terme

Les écarts entre les montants définitifs à rembourser aux taux de change initiaux, si la dette à long terme est libellée en devises, et les sommes réalisées sur l'émission de titres sont amortis selon la méthode linéaire et imputés au poste « intérêts débiteurs » sur la durée des obligations.

Instruments financiers dérivés

Le risque de marché correspond au risque de perte découlant d'une exposition aux variations des taux de change ou des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés, qui sont utilisés pour gérer ce risque, créent des droits et des obligations qui ont pour effet de transférer entre les parties un ou plusieurs des risques inhérents à un instrument financier sous-jacent primaire. La société gère sa position par rapport au risque du marché en fonction des limites fixées par le Conseil d'administration. Ces limites reposent sur les lignes directrices établies par le ministère des Finances. La société n'utilise aucun instrument dérivé pour spéculer.

Lorsqu'elle effectue une opération de couverture, la société évalue et documente rigoureusement tous les liens entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que la stratégie qu'elle applique et les objectifs qu'elle vise en matière de gestion du risque afin de s'assurer que les relations sont admissibles aux termes de la comptabilité de couverture. L'établissement de liens entre les instruments dérivés et les éléments d'actif et de passif ou les flux de trésorerie sous-jacents précis fait partie du processus. La société évalue aussi, au moment d'effectuer l'opération de couverture et pendant toute sa durée, l'efficacité avec laquelle l'instrument dérivé utilisé à cette fin compense les variations de la juste valeur marchande ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les instruments dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice plutôt qu'à leur juste valeur. Selon cette méthode, les gains et les pertes sur les contrats de taux d'intérêt ou de swap d'actions sont comptabilisés lorsque les sommes deviennent encaissables ou exigibles aux termes du contrat. Les gains et les pertes sur les contrats de devises sont comptabilisés jusqu'à concurrence du montant requis pour compenser le gain ou la perte découlant de la conversion de l'élément d'actif ou de passif monétaire libellé en devises. Tous les gains et les pertes relatifs aux instruments dérivés sont comptabilisés dans la même période et dans la même rubrique à l'état des résultats à laquelle les éléments sous-jacents se rattachent. Les sommes à recevoir ou à payer aux termes des contrats de swap d'intérêt ou de swap d'actions et les gains et pertes non réalisés sur les contrats de devises sont respectivement comptabilisés à titre d'éléments d'actif et de passif liés aux instruments dérivés.

La société cesse prospectivement d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'instrument dérivé n'est plus considéré comme un outil de couverture efficace ou lorsqu'il est éliminé ou vendu. Le cas échéant, l'écart entre la juste valeur et la valeur accumulée de l'instrument de couverture est reporté à titre d'élément d'actif ou de passif lié aux instruments dérivés et comptabilisé comme produit ou charge de la même façon que tout gain, perte, revenu ou dépense lié à l'élément couvert antérieur aurait été comptabilisé comme produit ou charge.

Les primes reçues ou payées pour les instruments financiers dérivés sont reportées et amorties sur la durée d'existence de l'instrument sous-jacent et elles sont comptabilisées à titre d'ajustement des intérêts débiteurs. Les soldes non amortis des primes reçues ou payées sont respectivement comptabilisés à titre d'éléments d'actif et de passif liés aux instruments dérivés.

Avantages sociaux futurs

La société finance trois régimes de retraite à prestations déterminées et un régime de retraite à cotisations déterminées. Tous ces régimes exigent des cotisations des employés et leur sont accessibles lorsqu'ils deviennent des employés permanents. Les régimes de retraite à prestations déterminées procurent une pension calculée sur les années de service, les cotisations et la rémunération moyenne avant la retraite.

Au moment de leur cessation d'emploi, les employés ont droit à des prestations complémentaires de retraite non liées à la pension déterminées en fonction de leurs conditions d'emploi. La société fournit également des avantages de soins de santé aux employés en congé d'invalidité de longue durée.

L'obligation au titre des prestations constituées de retraite et complémentaires de retraite non liées à la pension est calculée selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services, qui tient compte de la meilleure estimation de la direction des niveaux futurs de salaires, de l'augmentation des autres coûts, de l'âge auquel les employés prennent leur retraite et d'autres facteurs actuariels.

Les actifs sont évalués à leur juste valeur, pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs du régime.



Les gains ou les pertes actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement réel à long terme des actifs du régime pour une période et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime pour la même période ou des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Le montant du gain actuariel cumulatif net ou de la perte actuarielle cumulative nette qui dépasse de 10 p. 100 la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées ou la juste valeur des actifs du régime, en prenant le plus élevé des deux, est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Selon les estimations actuarielles, la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs inscrits aux régimes de retraite à prestations déterminées est de 10 ans (2005 – 15 ans). La durée moyenne jusqu'à l'âge de retraite prévue est de 16 ans (2005 – 13 ans) pour les salariés actifs qui doivent recevoir des prestations en vertu du régime de prestations complémentaires de retraite non liées à la pension et de 11 ans (2005 – 7 ans) pour les salariés actifs couverts par le régime de prestations postérieures à l'emploi.

Le coût des prestations au titre des services passés, découlant des modifications au régime, est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs au moment où la modification est constatée.

Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} avril 2005, la société a prospectivement adopté une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité émise par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), appelée note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), laquelle exige la consolidation de certaines EDDV qui sont assujetties à un contrôle sur une base autre que la possession d'intérêts avec droit de vote. La note d'orientation exige, en outre, la divulgation dans le cas des EDDV qui ne sont pas consolidées, mais dont l'entité détient d'importants droits variables.

Une entité est une EDDV lorsqu'elle satisfait, intrinsèquement, à l'une ou l'autre des conditions suivantes : (a) les investissements en instruments de capitaux propres de l'entité ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans soutien financier subordonné supplémentaire externe, ou (b) les investisseurs en instruments de capitaux propres à risque n'ont pas, en tant que groupe, les caractéristiques d'un détenteur de participation financière conférant le contrôle. En outre, certaines entités ne sont pas visées par l'application de la note d'orientation concernant les EDDV. La nouvelle règle exige que la société consolide une EDDV lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. Le principal bénéficiaire est l'entreprise qui assumera la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou qui bénéficiera de la majorité des rendements résiduels prévus, ou les deux.

La société a évalué l'effet de la nouvelle norme et, plus particulièrement, la possibilité qu'un de ses placements de capital-risque soit considéré une EDDV et, le cas échéant, qu'elle serait requise de consolider l'EDDV ou de communiquer des renseignements à son sujet dans ses états financiers. La société a déterminé qu'elle n'avait pas de relation importante avec une EDDV, qui l'obligerait à la consolider ou à communiquer des renseignements à son sujet dans ses états financiers au 31 mars 2006.

Modifications comptables futures

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a émis trois nouvelles normes comptables : *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, *Couvertures* et *Résultat étendu*. Les nouvelles normes s'appliqueront prospectivement et entreront en vigueur pour l'exercice de la société débutant le 1^{er} avril 2007.

Les nouvelles normes exigeront que la société classe chacun de ses actifs financiers dans les catégories suivantes : détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente. La catégorie « détenus jusqu'à leur échéance » sera réservée aux actifs financiers, assortis d'une échéance fixe, que la société se propose et est en mesure de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance ainsi que les prêts et créances seront évalués au coût après amortissement. Les actifs financiers classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction seront évalués à la juste valeur, avec comptabilisation des gains et pertes réalisés et non réalisés en résultat net. Les actifs financiers classés comme actifs disponibles à la vente seront évalués à la juste valeur avec comptabilisation des gains et des pertes non réalisés, déclarés dans une nouvelle catégorie de l'actif de l'actionnaire appelée « autres éléments du résultat étendu ».

Les passifs financiers seront classés dans les catégories « autres » ou « détenus à des fins de transaction ». Les passifs financiers classés comme passifs détenus à des fins de transaction seront évalués à la juste valeur, avec comptabilisation des gains et pertes réalisés et non réalisés en résultat net. Les passifs financiers classés dans la catégorie « autres » seront comptabilisés au coût après amortissement.

Les instruments financiers dérivés seront classés dans la catégorie « détenus à des fins de transaction », à moins qu'il ne s'agisse d'éléments constitutifs d'une relation de couverture. Tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés incorporés, seront évalués à la juste valeur. Dans le cas d'instruments dérivés dont l'objet est de couvrir la variation de la juste valeur d'un actif financier ou d'un passif financier, la variation de la juste valeur de l'instrument financier sera comptabilisée en résultat net et

compensée par la variation de la juste valeur de l'actif ou du passif financier couvert, attribuable au risque faisant l'objet de l'opération de couverture. Dans le cas des instruments dérivés dont l'objet est de couvrir la variation des flux de trésorerie, la partie effective de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé sera initialement comptabilisée dans les « autres éléments du résultat étendu ». Ils seront subséquemment comptabilisés au poste « bénéfice net » dans les périodes où le bénéfice net subit l'effet de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert.

La société évalue actuellement l'effet des nouvelles normes et se prépare à les mettre en application.

3. Placements temporaires

(milliers de dollars, sauf %)	2006	2005
Émis ou garantis par le Canada	64 745 \$	23 926 \$
Rendement	3,52 %	2,46 %
Autres établissements	306 085	244 817
Rendement	3,57 %	2,60 %
	370 830 \$	268 743 \$

Les placements figurant sous « autres établissements » sont des instruments à court terme émis par des établissements dont la cote de crédit est de R-1M ou supérieure par Dominion Bond Rating Service (R-1M ou supérieure en 2005). Au 31 mars 2006, le placement total le plus important dans le même établissement se chiffrait à 65 millions de dollars (60 millions en 2005).

4. Prêts nets

Le tableau suivant présente un résumé des échéances contractuelles et des taux d'intérêts réels des prêts productifs au 31 mars 2006. Les rendements sont calculés en fonction d'une moyenne pondérée selon le montant et le terme. Les taux des prêts variables sont liés au taux préférentiel bancaire et sont modifiés en fonction des variations de ce taux.

(milliers de dollars, sauf %)	2006				2005
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Taux variable	464 866 \$	6 415 350 \$	603 726 \$	7 483 942 \$	6 953 857 \$
Rendement	6,36 %	6,35 %	6,38 %	6,36 %	5,11 %
Taux fixe	733 189	3 160 256	772 270	4 665 715	4 030 039
Rendement	7,06 %	6,41 %	6,98 %	6,61 %	6,95 %
Prêts productifs	1 198 055 \$	9 575 606 \$	1 375 996 \$	12 149 657 \$	10 983 896
Prêts douteux				167 559	175 220
Commissions sur prêts reportées				(6 997)	(9 166)
Prêts bruts				12 310 219	11 149 950
Provision pour pertes sur créances				(514 300)	(462 500)
Prêts nets				11 795 919 \$	10 687 450 \$

La direction estime qu'au cours des trois prochains exercices, environ 7,4 p. 100 (environ 7,5 p. 100 en 2005) du capital impayé actuel sera remboursé annuellement avant la date d'échéance contractuelle.

Au 31 mars 2006, des prêts totalisant 54,4 millions de dollars (76,5 millions en 2005) étaient libellés en devises (\$US). Ces prêts sont entièrement couverts au moment de leur émission.

Concentration du risque de crédit

Il est possible qu'une concentration du risque de crédit existe lorsqu'un créancier est exposé à un groupe de débiteurs qui présentent des caractéristiques semblables. La capacité de ces débiteurs d'honorer leurs obligations présente alors une vulnérabilité similaire aux aléas de l'économie et à d'autres conditions. Afin de gérer ce risque, la société a adopté une vision de portefeuille qui définit la composition acceptable de son portefeuille compte tenu du risque par champ d'activité, par secteur et par région géographique. La vision du portefeuille est approuvée par le Conseil d'administration et, au 31 mars 2006, toutes les concentrations du portefeuille étaient conformes à la vision approuvée. Les tableaux suivants présentent la concentration des prêts productifs et des prêts douteux par champ d'activité, par secteur et par région géographique.

**Prêts productifs****Répartition par secteur**

(milliers de dollars)	Agri- production	Agri- valeur	Alliances	2006	2005
Cultures commerciales	3 853 377 \$	55 754 \$	97 839 \$	4 006 970 \$	3 663 209 \$
Lait	2 840 263	14 927	17 053	2 872 243	2 579 947
Bœuf	878 303	3 899	145 542	1 027 744	955 506
Valeur ajoutée	88 289	1 005 775	3 198	1 097 262	1 011 292
Porc	1 022 654	15 888	24 499	1 063 041	1 018 630
Volaille	900 237	28 984	6 444	935 665	838 103
Autres	1 118 493	20 375	7 864	1 146 732	917 209
Prêts productifs	10 701 616 \$	1 145 602 \$	302 439 \$	12 149 657 \$	10 983 896 \$

Répartition géographique

(milliers de dollars)	Agri- production	Agri- valeur	Alliances	2006	2005
Ouest	2 645 542 \$	245 338 \$	92 385 \$	2 983 265 \$	2 527 636 \$
Prairies	2 718 600	180 106	113 247	3 011 953	2 785 536
Ontario	3 764 836	273 653	83 405	4 121 894	3 724 293
Québec	1 011 962	296 246	11 787	1 319 995	1 281 576
Atlantique	560 676	150 259	1 615	712 550	664 855
Prêts productifs	10 701 616 \$	1 145 602 \$	302 439 \$	12 149 657 \$	10 983 896 \$

Prêts douteux**Répartition par secteur**

(milliers de dollars)	Agri- production	Agri- valeur	Alliances	2006	2005
Cultures commerciales	61 127 \$	680 \$	168 \$	61 975 \$	58 233 \$
Lait	3 426	–	–	3 426	3 049
Bœuf	19 169	–	1 320	20 489	29 944
Valeur ajoutée	6 499	38 080	–	44 579	41 458
Porc	14 086	–	21	14 107	17 893
Volaille	2 602	–	–	2 602	1 597
Autres	17 031	3 336	14	20 381	23 046
Prêts douteux	123 940	42 096	1 523	167 559	175 220
Moins provision spécifique (note 5)	31 930	10 736	1 028	43 694	55 795
Prêts douteux nets	92 010 \$	31 360 \$	495 \$	123 865 \$	119 425 \$

Répartition géographique

(milliers de dollars)	Agri- production	Agri- valeur	Alliances	2006	2005
Ouest	21 756 \$	6 072 \$	72 \$	27 900 \$	39 852 \$
Prairies	37 411	11 148	102	48 661	49 281
Ontario	28 992	10 267	881	40 140	41 564
Québec	21 915	7 094	59	29 068	27 257
Atlantique	13 866	7 515	409	21 790	17 266
Prêts douteux	123 940	42 096	1 523	167 559	175 220
Moins provision spécifique (note 5)	31 930	10 736	1 028	43 694	55 795
Prêts douteux nets	92 010 \$	31 360 \$	495 \$	123 865 \$	119 425 \$

5. Provision pour pertes sur créances

(milliers de dollars)	2006	2005
Solde au début de l'exercice	462 500 \$	405 339 \$
Radiations nettes des sommes recouvrées (a)	(10 599)	(37 989)
Charge pour pertes sur créances	62 399	95 150
Solde à la fin de l'exercice	514 300 \$	462 500 \$
Provision spécifique	43 694 \$	55 795 \$
Provision générale	470 606	406 705
Solde à la fin de l'exercice	514 300 \$	462 500 \$

(a) Le montant total des prêts restructurés qui a été radié (recouvré) au cours de l'exercice a été de (373) mille dollars (2005 – 2 032 mille dollars).

6. Placements de capital-risque

Le portefeuille de placements de capital-risque de la société est axé sur le financement des petites et moyennes entreprises dans l'industrie agricole. Au 31 mars 2006, la société n'avait pas une influence notable sur les sociétés dans lesquelles elle a investi. Tous les placements de capital-risque sont comptabilisés au coût. Le tableau ci-dessous présente les concentrations des placements de capital-risque.

(milliers de dollars)	2006	2005
Production et transformation de produits alimentaires	14 450 \$	5 800 \$
Carburants et produits chimiques d'origine biologique	8 000	7 000
Agrobiotechnologie	5 500	9 500
Production primaire à échelle commerciale	3 000	4 500
Fabrication de matériel agricole	2 252	2 328
Foresterie	1 000	–
Autres – agriculture	–	2 000
Total	34 202 \$	31 128 \$

Les placements de capital-risque, qui prennent la forme de divers instruments, sont effectués avec l'intention de les conserver de trois à sept ans. Voici la valeur comptable par type d'instrument de ces placements :

(milliers de dollars)	2006	2005
Actions ordinaires	11 250 \$	8 000 \$
Actions privilégiées	–	3 500
Obligations non garanties	22 952	19 628
Total	34 202 \$	31 128 \$

Le montant total des frais, intérêts et dividendes comptabilisés au titre de revenu provenant de placements de capital-risque au cours de l'exercice a été de 4,1 millions de dollars (2,6 millions en 2005). Des placements de capital-risque d'une valeur comptable de 9,2 millions de dollars (aucun en 2005) ont été vendus à un prix de 11,2 millions de dollars (aucun en 2005), pour un gain total de 2 millions de dollars (aucun en 2005). Il n'y a eu aucune dévaluation de la valeur comptable des placements sous forme d'actions ordinaires, d'actions privilégiées ou d'obligations non garanties (aucun en 2005).

La société détient des garanties de prêt et des prêts accordés à des entreprises bénéficiaires de placements de capital-risque de 40,7 millions de dollars (24,6 millions en 2005), en sus des placements ci-dessus.



7. Matériel et améliorations locatives

(milliers de dollars)	2006			2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
Matériel de bureau et ameublement	14 030 \$	8 647 \$	5 383 \$	5 556 \$	
Matériel informatique et logiciels	44 773	28 685	16 088	15 286	
Améliorations locatives	17 006	9 491	7 515	7 501	
	75 809 \$	46 823 \$	28 986 \$	28 343 \$	

L'amortissement de 10,5 millions de dollars au titre du matériel et des améliorations locatives (9,3 millions en 2005) est compris dans les frais d'administration.

8. Emprunts

La société contracte des emprunts avec l'autorisation du ministre des Finances. Ces emprunts constituent des obligations directes pour la société, de sorte qu'ils équivalent à des emprunts contractés au nom de Sa Majesté du chef du Canada et sont, à ce titre, pleinement garantis par le gouvernement du Canada.

Dette à court terme

La dette à court terme est constituée de billets remboursables en deça d'un an totalisant 4 406,7 millions de dollars (2 729,9 millions en 2005). Le taux d'intérêt effectif sur ces billets varie de 2,76 à 4,45 p. 100 (1,96 à 2,84 p. 100 en 2005), leur rendement moyen à l'échéance est de 3,72 p. 100 (2,49 p. 100 en 2005) et leur taux d'intérêt nominal moyen est de 3,63 p. 100 (2,49 p. 100 en 2005). Les montants libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan.

Le 10 décembre 2005, la société a renouvelé une entente lui donnant accès à 50 millions de dollars sous forme de crédit renouvelable. La dette constituée en vertu de cette entente est assortie d'un terme d'un an et n'est pas garantie. Au 31 mars 2006, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette facilité.

La société dispose aussi d'une ligne d'exploitation à demande qui lui assure une protection contre les découverts d'un montant de 10 millions de dollars. L'endettement aux termes de cet accord de crédit n'est pas garanti et la facilité de crédit n'est pas assortie d'une date d'expiration. Tout prélèvement effectué sur cette facilité de crédit au cours de l'exercice est contrepassé le jour suivant. Au 31 mars 2006, il n'y avait aucun solde impayé (3,8 millions de dollars en 2005).

Dette à long terme

(milliers de dollars)	2006	2005
Dette sur les marchés financiers, garantie par des billets remboursables en :		
dollars canadiens	6 054 756 \$	6 475 797 \$
dollars américains (224,0 millions de dollars)	261 766	289 286
yens japonais (32,4 milliards de yens)	321 440	593 040
Dette sur les marchés financiers, garantie par des billets remboursables en dollars canadiens, les versements d'intérêt étant liés à :		
L'indice boursier des 100 meilleures sociétés européennes	-	15 700
	6 637 962 \$	7 373 823 \$

L'intérêt sur les emprunts liés à un indice n'est pas payé périodiquement à l'acheteur, mais en une seule fois, au moment du règlement de l'emprunt. Le montant du paiement unique est déterminé par l'indice d'obligations ou l'indice boursier sous-jacent. Pour compenser le risque que présentent les paiements d'intérêt fondés sur un indice, la société a conclu des accords de swap reposant sur des paiements périodiques calculés à un taux d'intérêt convenu.

Les paiements sur les emprunts effectués en devises ont été entièrement échangés en dollars canadiens.

Voici les échéances de la dette à long terme selon la date d'échéance finale :

(milliers de dollars)	2006	2005
Montants exigibles d'ici :		
1 an	1 277 180 \$	1 693 235 \$
1 à 2 ans	1 102 981	1 124 471
2 à 3 ans	569 442	883 542
3 à 4 ans	219 977	535 819
4 à 5 ans	565 833	262 702
Plus de 5 ans	2 902 549	2 874 054
	6 637 962 \$	7 373 823 \$

Billets structurés

FAC a conclu un certain nombre d'ententes sur billets structurés dans le cadre de son programme de financement. Les billets structurés sont des valeurs mobilières hybrides qui combinent des produits à revenu fixe et des instruments financiers dérivés.

Le tableau ci-dessous présente les billets structurés en circulation, qui sont compris dans la dette à long terme :

(milliers de dollars)	2006	2005
Billets reconductibles	1 345 465 \$	1 624 770 \$
Billets remboursables à l'atteinte d'un rendement cible	520 950	160 750
Billets à taux variable	503 536	647 744
Billets remboursables	159 830	304 375
Billets à fourchette de taux	111 500	97 500
Billets avec amortissement	89 665	113 418
Billets indexés	69 246	115 426
Billets bimonétaires	43 638	106 415
Billets à taux fixe	22 000	150 000
Autres	16 000	16 000
	2 881 830 \$	3 336 398 \$

Le remboursement de ces instruments est au gré de la société. À l'émission de ces instruments financiers, la société conclut simultanément des ententes accessoires de swap afin de se protéger contre le risque inhérent de taux d'intérêt et de change. En réalité, la société ne remboursera le billet structuré que si la contrepartie exerce son droit de résiliation de l'accord accessoire de swap associé. Ces contrats garantissent que la société recevra le produit du swap pour satisfaire aux exigences du service et du règlement du titre de créance. La société a, en substance, créé une dette à taux variable en émettant des billets à taux fixe et en concluant des contrats de swap en vertu desquels elle reçoit des intérêts à un taux fixe et paie des intérêts à un taux variable et vice versa. En effectuant une opération de swap sur le billet sous-jacent émis, le risque de marché potentiel est converti à un risque de crédit. Le risque de crédit est géré par l'établissement de contrats avec des contreparties considérées solvables, en tenant compte des limites et lignes directrices de politique de la trésorerie approuvées par le Conseil d'administration. Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés est abordé plus à fond à la note 12.



9. Autres éléments de passif

(milliers de dollars)	2006	2005
Passif au titre des prestations constituées – avantages sociaux complémentaires (note 11)	24 137 \$	20 405 \$
Revenus reportés	610	654
Autres	4 696	399
	29 443 \$	21 458 \$

10. Frais d'administration

(milliers de dollars)	2006	2005
Personnel	105 585 \$	88 463 \$
Installations et matériel	22 718	19 719
Services professionnels	22 255	18 896
Déplacements et formation	11 756	10 647
Autres	687	5 980
	163 001 \$	143 705 \$

11. Avantages sociaux futurs

Description des régimes d'avantages sociaux

La société offre au personnel trois régimes de retraite à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime défini d'avantages sociaux, qui offre des avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi à la majorité de ses employés. Les régimes de retraite à prestations déterminées reposent sur le nombre d'années de service et la rémunération moyenne finale, et sont assortis d'une protection contre l'inflation.

Les régimes d'avantages complémentaires pour retraités comprennent des régimes contributifs de soins de santé, dont les cotisations sont rajustées annuellement, ainsi qu'un régime non contributif d'assurance-vie. Des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent, en outre, une couverture d'invalidité à court terme, ainsi que des indemnités de cessation d'emploi.

Total des versements en espèces

Le total des versements en espèces de la société au titre des avantages sociaux futurs ont totalisé 15,4 millions de dollars (9,2 millions en 2005). Ces versements comprennent les cotisations versées aux régimes de retraite capitalisés, les prestations versées directement aux bénéficiaires des régimes d'avantages complémentaires sans capitalisation et les cotisations versées au régime de retraite à cotisations déterminées.

Situation financière des régimes de prestations

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de financement a été effectuée au 31 décembre 2005. La prochaine évaluation aux fins de financement sera effectuée le 31 décembre 2006.

(milliers de dollars)	2006 Prestations de retraite	2005 Prestations de retraite	2006 Autres prestations	2005 Autres prestations
Variation de l'obligation au titre des prestations				
Obligation au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	175 210 \$	143 461 \$	28 080 \$	23 199 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 172	5 697	2 089	1 757
Frais d'intérêt	10 715	9 499	1 664	1 562
Cotisations salariales	2 579	2 387	–	–
Prestations versées	(3 938)	(2 736)	(442)	(645)
Modification au régime	1 217	–	37	–
(Gains) pertes actuariel(le)s	60 731 (a)	16 902	(7 697)	2 207
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	253 686 \$	175 210 \$	23 731 \$	28 080 \$
Variation de la juste valeur des actifs				
Juste valeur des actifs des régimes				
Solde au début de l'exercice	183 651 \$	156 587 \$	– \$	– \$
Rendement réel des actifs	26 586	20 376	–	–
Cotisations patronales	11 377	7 037	–	–
Cotisations salariales	2 579	2 387	–	–
Prestations versées	(3 938)	(2 736)	–	–
Juste valeur des actifs à la fin de l'exercice	220 255 \$	183 651 \$	– \$	– \$
Rapprochement des montants capitalisés				
Juste valeur des actifs des régimes				
Obligation au titre des prestations constituées	253 686	175 210	23 731	28 080
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)				
	(33 431)	8 441	(23 731)	(28 080)
Coût non amorti des prestations au titre des services passés				
	1 217	–	37	–
Pertes (gains) actuariel(le)s net(te)s non amorti(e)s				
	38 424	(6 337)	(443)	7 675
Cotisations patronales après le 31 décembre				
	1 822	1 481	–	–
Prestations nettes payées à l'avance (constituées) à la fin de l'exercice	8 032 \$	3 585 \$	(24 137) \$	(20 405) \$
Constatation aux postes				
Autres éléments d'actif				
	8 032 \$	3 585 \$	– \$	– \$
Autres éléments de passif				
	–	–	(24 137)	(20 405)
Prestations nettes payées à l'avance (constituées) à la fin de l'exercice	8 032 \$	3 585 \$	(24 137) \$	(20 405) \$

(a) La perte actuarielle comprend une perte de 43 275 \$ pour tenir compte du changement de taux d'actualisation, une perte de 4 913 \$ pour tenir compte du changement de table de mortalité et une perte de 12 394 \$ qui découle des résultats antérieurs et des changements sur le plan des échelles de retraite, de cessation d'emploi et de mérite et promotion.



Coûts des prestations déterminées

(milliers de dollars)	2006 Prestations de retraite	2005 Prestations de retraite	2006 Autres prestations	2005 Autres prestations
Éléments liés aux coûts des prestations déterminées				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 172 \$	5 697 \$	2 089 \$	1 757 \$
Frais d'intérêt	10 715	9 499	1 664	1 562
Rendement réel des actifs des régimes	(26 586)	(20 376)	–	–
Perte (gain) actuariel(le)	60 731	16 902	(7 697)	2 207
Coût des prestations au titre des services passés	1 217	–	37	–
Coût (revenu) net avant redressements	53 249	11 722	(3 907)	5 526
Redressements reconnaissant la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs				
Écart entre le rendement prévu et le rendement actuel sur les actifs des régimes pour l'exercice	15 669(a)	10 225(a)	–	–
Écart entre les (gains) pertes actuariel(le)s constaté(e)s pour l'exercice et les (gains) pertes actuariel(le)s réel(le)s sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(60 430)(b)	(16 991)(b)	8 118(c)	(1 873)(c)
Écart entre le coût constaté et réel au titre des services passés pour l'exercice	(1 217)	–	(37)	–
Coûts des régimes à prestations déterminées constatés	7 271 \$	4 956 \$	4 174 \$	3 653 \$

(a) Rendement prévu des actifs des régimes de (10 917) \$ ((10 151) \$ en 2005) moins le rendement réel des actifs des régimes de (26 586) \$ ((20 376) \$ en 2005) = 15 669 \$ (10 225 \$ en 2005).

(b) Pertes (gains) actuariel(le)s constaté(e)s pour l'exercice de 301 \$ ((89) \$ en 2005) moins les pertes actuarielles réelles sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice de 60 731 \$ (16 902 \$ en 2005) = (60 430) \$ ((16 991) \$ en 2005).

(c) Pertes actuarielles constatées pour l'exercice de 421 \$ (334 \$ en 2005) moins les (gains) pertes actuariel(le)s réel(le)s sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice de (7 697) \$ (2 207 \$ en 2005) = 8 118 \$ ((1 873) \$ en 2005).

Régimes ayant des obligations au titre des prestations constituées qui excèdent les actifs

Les montants suivants, relatifs aux régimes qui ne sont pas totalement capitalisés, sont inclus dans l'obligation au titre des prestations constituées et dans la juste valeur des actifs des régimes en fin d'exercice :

(milliers de dollars)	2006 Prestations de retraite	2005 Prestations de retraite	2006 Autres prestations	2005 Autres prestations
Obligation au titre des prestations constituées	239 551 \$	2 352 \$	23 731 \$	28 080 \$
Juste valeur des actifs des régimes	205 655	–	–	–
Situation de capitalisation – déficit des régimes	(33 896) \$	(2 352) \$	(23 731) \$	(28 080) \$

Hypothèses importantes

Hypothèses importantes utilisées (moyennes pondérées) :

(milliers de dollars)	2006 Prestations de retraite	2005 Prestations de retraite	2006 Autres prestations (a)	2005 Autres prestations (a)
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre				
Taux d'actualisation	5,00 %	6,00 %	5,00 %	6,00/5,25 %
Taux d'augmentation de la rémunération	5,50 %	3,50 % (b)	5,50 %	4,00/4,00 % (b)
Coûts des avantages sociaux pour les exercices terminés le 31 décembre				
Taux d'actualisation	6,00 %	6,50 %	6,00/5,25 %	6,50/5,25 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	7,50/4,00 % (c)	6,00 %	–	–
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50 % (b)	3,50 % (b)	4,00/4,00 % (b)	4,00/4,00 % (b)

(a) Les pourcentages reflètent les prestations postérieures à la retraite/prestations postérieures à l'emploi respectivement.

(b) Plus augmentations annuelles au mérite/promotion.

(c) Régime de retraite enregistré/régimes complémentaires, respectivement.

Taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé au 31 décembre :

	2006	2005
Hôpital		
Taux initial	10,00 %	8,00 %
Taux ultime	5,00 %	Nul
Année dans laquelle le taux ultime sera atteint	2016	2012
Médicaments sur ordonnance		
Taux initial	10,00 %	10,30 %
Taux ultime	5,00 %	5,00 %
Année dans laquelle le taux ultime sera atteint	2016	2012
Autres coûts de soins de santé		
Taux initial	10,00 %	4,00/3,00 % (a)
Taux ultime	5,00 %	4,00/3,00 % (a)
Année dans laquelle le taux ultime sera atteint	2016	S.O.

(a) Les pourcentages reflètent les prestations postérieures à la retraite/prestations postérieures à l'emploi respectivement.

Analyse de sensibilité

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé ont un effet significatif sur les montants déclarés au titre des régimes de soins de santé. Une variation d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé aurait les effets suivants en 2006 :

(milliers de dollars)	Augmentation	Diminution
Total des frais de service et d'intérêt	761 \$	(569) \$
Obligation au titre des prestations constituées	3 476	(2 775)

Actifs des régimes

Le pourcentage des actifs des régimes selon les valeurs du marché, au 31 décembre :

	2006	2005
Titres de capitaux propres	63,4 %	65,0 %
Titres de créances	32,5 %	34,7 %
Autres	4,1 %	0,3 %
	100,0 %	100,0 %



Régime à cotisations déterminées

Le coût du régime à cotisations déterminées est constaté en fonction des cotisations réelles versées dans l'exercice et est compris dans le poste des frais d'administration. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, ce coût s'est élevé à 2,6 millions de dollars (1,9 million en 2005).

12. Instruments financiers dérivés

Description des dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change. Voici une description détaillée des instruments dérivés les plus couramment utilisés par la société pour atténuer le risque :

Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations par lesquelles deux parties s'échangent, à des dates prédéterminées, leurs séries respectives de versements d'intérêt sur la base d'un montant nominal de référence pour une période déterminée, en fonction de taux d'intérêt fixes et/ou variables convenus à l'avance. Le montant nominal sur lequel les intérêts payés/encaissés sont basés n'est pas échangé.

Les swaps liés à un indice boursier sont des opérations utilisées pour éliminer le risque lié aux mouvements d'une obligation ou d'un indice boursier sur une émission obligataire de la société. Deux contreparties conviennent de s'échanger des paiements, dont l'un correspond à la variation en pourcentage d'une obligation ou d'un indice boursier et l'autre à un indice de taux d'intérêt à court terme. Le montant de capital peut être échangé ou non, soit au départ ou à l'échéance.

Les swaps de devises sont des opérations par lesquelles deux parties s'échangent un montant nominal au taux de change initial et à l'échéance, ainsi que leurs séries respectives de versements d'intérêt sur le montant échangé, à des dates prédéterminées, pour une période déterminée, en fonction de taux d'intérêt fixes ou variables convenus à l'avance.

Les options de taux d'intérêt sont des opérations qui confèrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant précis de devises, de produits de base ou d'instruments financiers à des prix convenus à l'avance.

Les contrats de change à terme sont des opérations dont le but est la vente ou l'achat ultérieur de devises à des dates et des prix fixés à l'avance.

Montants théoriques

Les instruments financiers dérivés comportant des sommes de capital théorique impayées au 31 mars 2006 étaient les suivants :

Contrats de taux d'intérêt :

(milliers de dollars)	Période restante avant échéance			2006	2005
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Contrats de swap					
À recevoir	À payer				
Taux variable	Taux fixe	110 000 \$	340 000 \$	– \$	450 000 \$
Taux fixe	Taux variable	8 835 587	320 665	616 609	9 772 861
Taux lié à un indice boursier	Taux variable	–	–	–	–
Swap de devises	Taux variable	695 578	–	–	695 578
		9 641 165	660 665	616,609	10 918 439
Contrats d'option de taux d'intérêt					
À recevoir	À payer				
Taux variable (SCAN)	Taux fixe (SCAN)	140 000	–	–	140 000
Contrats de change à terme					
À recevoir	À payer				
Taux fixe (SUS)	Taux fixe (SCAN)	–	–	–	–
					27 132
Total		9 781 165 \$	660 665 \$	616 609 \$	11 058 439 \$
					12 100 139 \$

Risque de crédit de contrepartie et justes valeurs

Le risque de crédit de contrepartie associé aux instruments dérivés correspond au risque de perte financière que la société essuierait si une contrepartie ne remplissait pas ses obligations envers elle aux termes d'un accord portant sur un instrument financier dérivé. L'obligation de la contrepartie peut se réaliser lorsqu'un écart de devise ou d'intérêt se produit, entraînant des gains non réalisés pour la société. Ces gains créent des justes valeurs positives pour les instruments dérivés concernés.

La société gère sa position de risque de crédit et se conforme aux lignes directrices du ministère des Finances à cet égard, en ne transigeant qu'avec des établissements financiers ayant une cote de crédit élevée. Le risque de crédit, ou risque de contrepartie, est géré par l'application des Lignes directrices sur le risque de contrepartie de la société, qui ont été approuvées par le Conseil d'administration et qui précisent la position de risque maximale à laquelle la société peut s'exposer pour chaque niveau de cote de crédit. Par ailleurs, les conventions-cadres de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association Inc.) prévoient des mesures de déclassement pour réduire le risque de crédit présenté par les contreparties. La société n'utilisera que des instruments financiers dérivés de contreparties avec lesquelles elle a conclu une convention-cadre de l'ISDA. Elle signera aussi, à titre de supplément à la convention-cadre de l'ISDA, une entente d'administration des garanties (Credit Support Annexes) avec toutes les principales contreparties de dérivés avec lesquelles elle transige. Ces annexes fournissent de plus amples renseignements sur l'administration et la cession de garanties.

Le risque de contrepartie est représenté par le coût de remplacement, c'est-à-dire le coût de remplacer tous les contrats d'instruments dérivés qui ont une juste valeur positive. La juste valeur nette représente le total des justes valeurs positives et négatives de tous les instruments financiers dérivés. Le tableau suivant présente les justes valeurs nettes et les coûts de remplacement des instruments dérivés :

(milliers de dollars)	2006			2005		
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur nette
Contrats de swap de taux d'intérêt	11 041 \$	147 704 \$	(136 663) \$	42 422 \$	23 963 \$	18 459 \$
Contrats d'échange de devises	306	150 072	(149 766)	2 648	89 512	(86 864)
Contrats liés à un indice boursier	–	–	–	–	895	(895)
Contrats de swap de devises	–	–	–	–	3 982	(3 982)
Contrats d'option achetés	361	–	361	–	–	–
Juste valeur	11 708	297 776	(286 068)	45 070	118 352	(73 282)
Moins effet des accords généraux de compensation	11 708	11 708	–	36 547	36 547	–
Juste valeur nette	– \$	286 068 \$	(286 068) \$	8 523 \$	81 805 \$	(73 282) \$

Les contrats dérivés conclus par FAC ont trait à des titres hors bourse. Les justes valeurs sont déterminées à l'aide des techniques de valeur actualisée et des valeurs à la cote. Les valeurs à la cote sont obtenues des contreparties pour certains instruments dérivés. Les justes valeurs sont des estimations ponctuelles. Elles peuvent donc changer sensiblement au cours des exercices ultérieurs en raison des variations de la conjoncture. Les techniques d'établissement de la juste valeur utilisent des modèles et des hypothèses au sujet d'événements futurs, dont certains reposent sur des paramètres du marché non observables. Par conséquent, puisque les estimations de la juste valeur reposent sur des incertitudes, il est possible qu'elles diffèrent sensiblement de la valeur de contrats comparables d'autres établissements financiers.

La société ne s'attend pas à un manquement grave, de la part des contreparties, à leurs obligations. Le montant théorique cumulatif le plus important souscrit auprès d'un établissement financier par contrat était, au 31 mars 2006, de 3 884,0 millions de dollars (3 226,3 millions en 2005), et la juste valeur nette la plus élevée des contrats passés avec un établissement financier était, au 31 mars 2006, de (0,3) million de dollars (3,8 millions en 2005). Les montants théoriques des instruments financiers déclarés par la société ne sont pas indicatifs ni du marché ni du risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte est exclusivement lié à la possibilité qu'une contrepartie à une opération ne respecte pas ses obligations en vertu du contrat. La société atténue le risque de crédit relatif à ses multiples opérations sur dérivés en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties. Ces accords créent un droit légal de compensation du risque en cas de défaut.

**Montants liés aux instruments dérivés – actifs et passifs**

Les montants à recevoir des contreparties en vertu des contrats de swap, comptabilisés au poste d'éléments d'actif liés aux instruments dérivés, s'élevaient à 13,3 millions de dollars au 31 mars 2006 (23,9 millions en 2005). Les montants à payer aux contreparties en vertu des contrats de swap, compris au poste d'éléments de passif à long terme liés aux instruments dérivés, s'élevaient à 3,9 millions de dollars au 31 mars 2006 (3,5 millions en 2005).

Les pertes et gains non réalisés sur des swaps de devises, comptabilisés au poste d'éléments de passif liés aux instruments dérivés, étaient de 112,4 millions de dollars au 31 mars 2006 (84,8 millions en 2005).

13. Justes valeurs

Le tableau suivant résume la juste valeur estimative des instruments financiers de la société en date du bilan. Ces justes valeurs sont déterminées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-dessous. Comme le calcul de la juste valeur estimative tient compte de la conjoncture du marché à un moment précis, il est possible qu'elle ne reflète pas la juste valeur future des instruments financiers. La juste valeur des instruments financiers dérivés n'est pas présentée dans le tableau ci-dessous, mais à la note 12.

(milliers de dollars)	2006		2005	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actif				
Trésorerie	297 870 \$	297 870 \$	318 062 \$	318 062 \$
Placements temporaires	370 830	370 830	268 743	268 743
Débiteurs	25 905	25 905	43 231	43 231
Éléments d'actif liés aux instruments dérivés	13 339	13 339	23 866	23 866
Prêts nets	11 795 919	11 855 237	10 687 450	10 796 693
Placements de capital-risque	34 202	36 527	31 128	32 028
Passif				
Créditeurs et charges à payer	33 796 \$	33 796 \$	29 756 \$	29 756 \$
Intérêts courus sur les emprunts	88 267	88 267	77 167	77 167
Éléments de passif liés aux instruments dérivés	116 290	116 290	88 333	88 333
Dette à court terme	4 406 728	4 406 728	2 729 907	2 729 907
Dette à long terme	6 637 962	6 631 337	7 373 823	7 402 432

Les instruments financiers à court terme sont évalués à leur valeur comptable au bilan, ce qui correspond à une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de la période relativement courte qui reste avant l'échéance. Cette méthode d'évaluation s'applique à la trésorerie, aux placements temporaires, aux débiteurs, aux éléments d'actif liés à des instruments dérivés, aux créditeurs et charges à payer, aux intérêts courus sur les emprunts, aux éléments de passif liés à des instruments dérivés et à la dette à court terme.

Un grand nombre d'instruments financiers de la société n'ont pas de valeur à la cote. Par conséquent, la juste valeur de certains de ces instruments a été établie à l'aide des techniques de valeur actualisée, de sorte qu'elle ne donne peut-être pas une indication exacte de leur coût de remplacement actuel. Les méthodes de calcul et les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- Les placements de capital-risque dans des actions qui sont échangées à la bourse sont évalués en fonction du cours de fermeture de ces actions en date des présents états financiers. Les placements dans des titres de créance sont évalués à leur valeur comptable, qui est proche de leur juste valeur.
- La juste valeur estimative des prêts productifs à taux fixe est le produit de l'actualisation des rentrées de fonds attendues (après ajustement pour les sommes qui peuvent être perçues avant la date d'échéance contractuelle) aux taux d'intérêt qui ont cours sur le marché en fin d'exercice pour des termes équivalents. La juste valeur estimative des prêts productifs à taux variable est présumée être égale à la valeur comptable. La composante générale de la provision pour pertes sur créances est soustraite de la juste valeur estimative du portefeuille de prêts productifs. La juste valeur estimative des prêts douteux est égale à leur valeur nette de réalisation, laquelle est obtenue en soustrayant la composante spécifique de la provision pour pertes sur créances de la valeur comptable des prêts douteux.
- La juste valeur estimative de la dette à long terme est obtenue après actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt ayant cours sur le marché en fin d'exercice pour des termes équivalents.

14. Cautionnements, engagements et éventualités

Cautionnements

Dans le cours normal de ses activités, la société émet des cautionnements et des lettres de crédit qui constituent des obligations d'effectuer des paiements à des tiers au nom de ses clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements nécessaires ou de respecter les autres obligations contractuelles. Le montant maximal potentiel à payer au 31 mars 2006 est de 2,9 millions de dollars (16,6 millions en 2005). Dans l'éventualité où la société serait forcée d'honorer ces cautionnements et lettres de crédit, elle pourrait exercer un recours contre ses clients à l'égard des paiements à verser à des tiers. Les éléments existants arriveront à échéance au cours des deux prochains exercices, habituellement sans qu'aucun prélèvement n'ait été effectué. Aucun montant n'a été inclus dans le bilan aux 31 mars 2006 ou 2005 pour ces cautionnements et lettres de crédit.

Engagements à long terme

Le tableau ci-dessous présente les versements minimums qui seront exigibles, au cours des prochains exercices, sur les contrats de services de technologie, de location-exploitation de locaux et d'automobiles, dont la période initiale de non-résiliation est supérieure à un an :

(milliers de dollars)

Moins de 1 an	6 718	\$
1 à 2 ans	5 388	
2 à 3 ans	4 613	
3 à 4 ans	3 508	
4 à 5 ans	2 967	
Plus de 5 ans	4 127	
	27 321	\$

Engagements de prêts

Au 31 mars 2006, les prêts approuvés, mais non décaissés, aux agriculteurs et aux agri-entreprises s'élevaient à 791,4 millions de dollars (663,7 millions en 2005). Ces prêts ont été approuvés à un taux d'intérêt moyen de 6,52 p. 100 (5,38 p. 100 en 2005) et ne font pas partie du solde des prêts tant qu'ils n'ont pas été décaissés. De plus, la société a approuvé, mais non décaissé, 12,8 millions de dollars (6,0 millions en 2005) en placements de capital-risque. Il est prévu que la majorité de ces engagements seront décaissés d'ici le 31 mai 2006.

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des accords généraux d'indemnisation. L'obligation d'indemnisation se produit généralement dans le cadre de contrats de prestation de services et d'accords d'alliance stratégique. Ainsi, la société doit, dans certaines circonstances, indemniser la contrepartie de l'accord pour les divers frais découlant de l'inexactitude de déclarations ou de l'inexécution d'engagements. La société indemnise en outre les administrateurs, les dirigeants et les employés, dans la limite prescrite par la loi et par sa loi habilitante, pour toute réclamation contre eux en raison de leur statut d'administrateur, de dirigeant ou d'employé. Comme les modalités de ces indemnisations varient, la société n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant maximal potentiel que la société pourrait éventuellement être tenue de verser à des contreparties. La société n'a jamais eu, par le passé, à verser des indemnisations de ce genre. Aucun montant n'a été inclus dans le bilan aux 31 mars 2006 ou 2005 à titre d'indemnisation.

Le passif éventuel de la société comprend les polices d'assurance-accidents et d'assurance-vie qui sont vendues aux clients dans le cadre du programme Agri-assurances. La société est exposée à un risque si le montant des sinistres dépasse le montant des primes perçues. Le programme est administré par une grande société d'assurance et repose sur des primes qui sont déterminées par une analyse actuarielle fiable. Le risque est aussi atténué par une réserve pour fluctuations des sinistres. Historiquement, les primes perçues ont sensiblement excédé les réclamations.

15. Risque de taux d'intérêt

La société s'expose à un risque de taux d'intérêt à cause du non-appariement des échéances prévues ou des dates de révision des taux de ses éléments d'actif et de passif et de leur sensibilité aux variations des taux d'intérêt. La société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous résume le risque de taux d'intérêt de la société en fonction de l'écart entre la valeur comptable des éléments d'actifs, des éléments de passif et de l'avoir, regroupés selon les dates contractuelles de révision des taux ou d'échéance, en prenant la plus près des deux, et la sensibilité aux taux d'intérêt. Les emprunts de la société sont également présentés nets des instruments financiers dérivés conclus aux fins de gestion du risque d'intérêt et du risque de change de la société liés à ses emprunts structurés. Dans le cours normal de leurs activités, les emprunteurs remboursent fréquemment leurs prêts par anticipation, en partie ou en totalité, avant la date d'échéance contractuelle.

(milliers de dollars, sauf %)	Immédiatement sensible au taux d'intérêt			Non sensible aux taux d'intérêt			Total
	3 mois ou moins	3 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans			
Actif							
Trésorerie	– \$ 275 115	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 22 755	\$ 297 870
Rendement réel (1)	3,78 %						
Placements temporaires	– 308 169	59 244	–	–	–	3 417	370 830
Rendement réel (1)	3,60 %	3,35 %					
Prêts nets	7 406 094	401 599	858 945	2 992 973	356 991	(220 683)	11 795 919
Rendement réel (1)	6,31 %	7,11 %	6,70 %	6,42 %	6,84 %		
Placements de capital-risque	–	–	–	21 952	1 000	11 250	34 202
Rendement réel (1)				11,08 %	12,00 %		
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	77 528	77 528
	7 406 094	\$ 984 883	\$ 918 189	\$ 3 014 925	\$ 357 991	\$ (105 733)	\$ 12 576 349
Passif							
Emprunts							
Emprunts non structurés	– \$ 4 432 382	\$ 1 210 210	\$ 1 739 291	\$ 870 200	\$ (89 223)	\$ –	\$ 8 162 860
Rendement réel (1)	3,62 %	3,79 %	4,01 %	4,29 %			
Emprunts structurés	– 2 831 830	50 000	–	–	–	–	2 881 830
Rendement réel (1)	3,59 %	3,35 %	–	–	–	–	–
Total des emprunts	– 7 264 212	1 260 210	1 739 291	870 200	(89 223)	–	11 044 690
Instruments à payer sur contrats de swap (2)	6 830 000	866 609	–	340 000	–	–	8 036 609
Rendement réel (1)	3,77 %	3,81 %	–	4,14 %	–	–	–
Instruments à recevoir sur contrats de swap (2)	–	(7 000 000)	(265 000)	(160 000)	(611 609)	–	(8 036 609)
Rendement réel (1)		3,67 %	3,99 %	3,45 %	4,27 %		
Intérêts courus	–	–	–	–	–	88 267	88 267
Autres éléments de passif	–	–	–	–	–	179 529	179 529
Avoir de l'actionnaire	–	–	–	–	–	1 263 863	1 263 863
Total du passif et de l'avoir	6 830 000	\$ 1 130 821	\$ 995 210	\$ 1 919 291	\$ 258 591	\$ 1 442 436	\$ 12 576 349
Écart total 2006	576 094	\$ (145 938)	\$ (77 021)	\$ 1 095 634	\$ 99 400	\$ (1 548 169)	\$ –
Écart total cumulatif 2006	576 094	\$ 430 156	\$ 353 135	\$ 1 448 769	\$ 1 548 169	\$ –	\$ –
Écart total 2005	65 897	\$ (59 517)	\$ 69 974	\$ 1 288 602	\$ (62 000)	\$ (1 302 956)	\$ –
Écart total cumulatif 2005	65 897	\$ 6 380	\$ 76 354	\$ 1 364 956	\$ 1 302 956	\$ –	\$ –

(1) Représente le rendement moyen pondéré, selon la date d'échéance ou de révision du taux contractuelle la plus près.

(2) Représente les montants de capital théorique sur les swaps indexés à un jour et les swaps de gestion de l'actif/passif. Exclut les swaps de billets structurés.

16. Opérations entre entités apparentées

La société est apparentée à toutes les entités qui appartiennent au gouvernement du Canada, notamment les ministères, les organismes et les sociétés d'État. Les opérations avec ces entités sont comprises dans les activités normales de la société. Les opérations importantes effectuées avec des entités apparentées sont communiquées séparément dans les états financiers et les notes complémentaires.

17. Information sectorielle

La société est organisée et gérée comme une entreprise qui œuvre dans un seul secteur, soit le financement agricole. On considère que ses activités d'exploitation visent un seul secteur aux fins de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Tous les revenus de la société sont gagnés exclusivement au Canada. Aucun client ne détient, à lui seul, plus de 10 p. 100 des débiteurs ou des intérêts créditeurs de la société.

18. Chiffres correspondants

On a reclassé certains chiffres correspondants de l'exercice 2005 afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2006.



INDICATEUR DE PERFORMANCE GLOBAL 2006-2011

L'indicateur de performance global se veut un résumé des objectifs, des mesures, des cibles et des initiatives stratégiques de la société. Au cours de la période de planification quinquennale, c'est-à-dire de 2006 à 2011, nous mettrons l'accent sur la transformation culturelle, sur les nouveaux systèmes technologiques et processus d'affaires et sur l'amélioration de l'expérience client et l'expérience employé.

Accroître la présence sur le marché

2006-2011 Objectifs stratégiques	Mesures	2006-2007 Cibles	2006-2007 Initiatives
Finances Croissance du bénéfice	Croissance du portefeuille	4,64 % ¹	
	Revenus autres que d'intérêt	24,2 M\$	
	Marge d'intérêt nette	3,04 %	
Client Comprendre les besoins d'affaires, financiers et de relations Recruter des clients et établir des relations d'affaires	Recrutement de nouveaux clients – Tous les modes de prestations	Mesurer la performance par rapport aux cibles	Offrir une expérience client susceptible de créer des ambassadeurs qui parlent favorablement de FAC Tirer parti des nouveaux bureaux d'Investissement FAC afin de mieux servir l'industrie agricole et d'attirer de nouveaux coinvestisseurs
	Capital-risque <ul style="list-style-type: none"> • Revenus d'intérêt et de frais • Ratio de coinvestissement • Capital investi 	<ul style="list-style-type: none"> • 2,8 M\$ • 1,3:1 • 20 M\$ 	
	Part du marché	22,4 %	
Capacité interne Accroître la visibilité et le positionnement sur le marché Équipes de vente axées sur les relations, gestion des solutions FAC Gestion du risque et du portefeuille Marketing uniforme de la marque et des capacités de FAC Planification stratégique intégrée	Temps passé avec les clients et les prospects pour les activités de valeur ajoutée	À l'aide du nouvel outil de ventes Contact, étudier le volume de contacts fait auprès des clients, des prospects et des centres d'influence (CdI) au niveau régional et du district. ²	Reconcevoir les processus clés de manière à permettre au personnel de passer plus de temps avec les clients Tirer parti de la stratégie de communications et marketing intégrée afin d'accroître la visibilité de FAC ainsi que la connaissance de son éventail complet de services et produits et de son engagement inébranlable envers l'agriculture

¹ La cible a été modifiée pour tenir compte de la croissance de l'encours des prêts au portefeuille, son équivalent étant de 4,43 % en capital non échu (CNÉ).

² La cible a été modifiée en raison de la mise en œuvre du nouvel outil de ventes Contact. Cet outil fera le suivi des visites proactives et réactives auprès des clients, des prospects et des CdI. Les points de référence seront établis en 2006-2007 afin d'établir des cibles spécifiques pour les années à venir.



Améliorer l'expérience client

2006-2011 Objectifs stratégiques	Mesures	2006-2007 Cibles	2006-2007 Initiatives
Finances Rendement des capitaux propres et des investissements	Rendement des capitaux propres	12,28 %	
Client Prévoir et offrir des solutions financières et d'affaires adaptées et viables à l'échelle des modes de prestation Établir et approfondir des relations à l'échelle des modes de prestation	Indice de l'expérience client	T1 : Commencer à faire un suivi des cibles et à en faire rapport	Suivre de près les sondages d'évaluation de l'expérience client, créer un indice, communiquer les résultats et mettre sur pied des plans d'action visant à améliorer l'expérience client
	Valeur totale de pénétration (VTP)	Accroître le pointage national de VTP T1 : Établir les cibles en fonction de la base de référence de 2005-2006	Créer des outils pour soutenir la capacité du personnel à adapter l'ensemble des produits et services offerts par FAC en fonction des besoins des clients Créer ou améliorer des produits et services vraiment personnalisés afin de combler les besoins des clients et d'excéder leurs attentes
Capacité interne Intégration transparente des modes de prestation pour livrer les ventes et services Création, adaptation et gestion des solutions Gestion de la valeur client Présence en ligne différenciée Gestion des normes de l'expérience client et de l'expérience utilisateur Surveiller l'activité du marché et réagir en conséquence	Utilisation des modes de prestation		Mettre à exécution les stratégies du service en ligne et du CSC (centre d'appels) afin de fournir un service amélioré aux clients à l'aide du mode de prestation qu'ils préfèrent Établir le point de référence de la valeur client Suivre les activités du marché Mettre en œuvre des normes d'expérience client fondamentales à l'échelle de FAC pour être en mesure d'offrir une expérience client améliorée et uniforme Reconcevoir les processus de gestion des services après-vente pour améliorer l'expérience employé et l'expérience client
	<ul style="list-style-type: none"> • N^{bre} de visiteurs individuels du site par mois • N^{bre} de pages du site Web visitées par année • N^{bre} d'emprunteurs inscrits au service en ligne • N^{bre} de contacts client du Centre de service à la clientèle (CSC) • Montant décaissé par le service de prêt direct complet du CSC 	<ul style="list-style-type: none"> • 17 000 • 1,8 million • 12 000 • 80 000 • 175 M\$ 	
	Gestion de la valeur client	Point de référence	
	Connaissance des modes de prestation, préférences de la clientèle et permissions	Point de référence	

Optimiser l'exécution et le rendement

2006-2011 Objectifs stratégiques	Mesures	2006-2007 Cibles	2006-2007 Initiatives
Finances Optimisation des éléments du bilan	Ratio d'efficience	45 % ³	<p>Modifier les politiques et procédures environnementales de FAC afin de les adapter aux changements apportés à la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i></p> <p>Poursuivre la mise en œuvre de l'initiative de gestion des dossiers d'entreprise</p> <p>Former un comité de gouvernance pour la gestion du contenu à l'échelle de la société, mettre au point une approche et un plan d'exécution pour le contenu déployé par l'entremise du portail des employés</p> <p>Cadre de contrôle interne – mettre en œuvre un cadre pour maintenir et améliorer les contrôles par la conception des processus et des systèmes</p> <p>Mettre en place des solutions de gestion des accès et de l'identité pour accroître l'efficience et protéger les données des clients</p> <p>Projet BK – reconception des processus, développement de l'architecture et des applications techniques pour appuyer l'amélioration de l'expérience client et de l'expérience employé</p> <p>Améliorer les plateformes d'affaires</p> <p>Communiquer les objectifs stratégiques du niveau de la société au niveau des divisions</p> <p>Améliorer la gestion du risque d'entreprise, la planification de l'atténuation du risque et les rapports d'étape</p> <p>Terminer la mise en œuvre de la planification de la capacité pour la gestion des projets du portefeuille</p>
	Ratio de levier	Moins de 10:1	
	% du CNÉ en arrérages	6 %	
	Gestion stratégique du risque de crédit	Fourchette gérée : entre 51 et 70	
Client Offrir de façon constante un service uniforme, efficient et de qualité Fidéliser les clients et accroître efficacement la loyauté	Amélioration des processus	Paramètres de l'analyse de rentabilisation de la société et examiner et revoir la méthode	
	Améliorations à court terme	Mettre en œuvre 60 % des améliorations approuvées à court terme	
Capacité interne Innovation des processus et amélioration continue Reconception d'un processus de chaîne de valeur intégré Prestation agile, intégrée de solutions de TI Fiabilité et performance de la plateforme TI Exécution, gestion et contrôle de projet efficaces Processus d'exécution de la stratégie et de gestion des risques Gestion et prestation intégrées des services	Capacités d'architecture de la TI	86 %	
	Acceptation par l'utilisateur (performance, fiabilité et facilité d'utilisation)	Mesurer la performance par rapport aux cibles	
	Maturité en gestion de projet	Établir la base de référence	

³ Cible modifiée pour refléter la partie supérieure de la fourchette.



Maintenir l'engagement envers l'agriculture

2006-2011 Objectifs stratégiques	Mesures	2006-2007 Cibles	2006-2007 Initiatives
Finances Investissement en agriculture	% des profits investis dans les collectivités	1,4 %	Informer les Canadiens et Canadiennes sur l'agriculture, y compris les journalistes, les enfants d'âge scolaire et les résidents des villes Investir dans la promotion des produits des clients de FAC sur le site Web Marchedelafermecanadienne.com
Client Être un partenaire fiable et un catalyseur pour l'industrie Accroître la notoriété et la crédibilité auprès de l'Industrie et des intervenants ainsi que le soutien	Carte de pointage de la responsabilité sociale	Mesurer la performance par rapport aux cibles	Accroître la connaissance des producteurs en gestion grâce à (aux) : <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers AgriSuccès : ateliers portant sur des sujets tels que la planification de la relève, la gestion des ressources humaines, la gestion financière agricole et la gestion du risque lié aux prix • <i>Gestionnaire de ferme avancé</i> : formation complète en gestion d'entreprise à l'intention des propriétaires/gestionnaires de fermes d'aujourd'hui • Abonnements au <i>Journal AgriSuccès</i> qui publie des nouvelles sur l'agriculture et sur les problèmes de gestion Offrir des programmes novateurs aux jeunes agriculteurs Assurer le maintien de l'investissement communautaire, en mettant l'accent sur la sécurité en milieu rural et la lutte contre la faim (<i>Journée mondiale de l'alimentation, Premiers soins à la ferme, etc.</i>) Appuyer davantage les collectivités rurales grâce au <i>Fonds AgriEsprit</i> Établir des protocoles de biosécurité et accroître la sensibilisation aux pratiques de gestion relatives à la biosécurité
	Indice de réputation	Mener un nouveau sondage sur la réputation de l'entreprise	
	Indice de couverture favorable des médias	Pointage de 64	
Capacité interne Tirer parti de la gestion du savoir Investissements dans l'industrie et relations avec les intervenants			Faire en sorte que les clients profitent des connaissances des communautés de pratique (CdP) en les affichant sur le site Web de FAC et inviter les clients à consulter la liste d'événements Mettre en œuvre un programme visant à informer les représentants élus du rôle et des produits et services de FAC

Personnel

2006-2011 Objectifs stratégiques	Mesures	2006-2007 Cibles	2006-2007 Initiatives
<p>Leadership d'entreprise stratégique</p> <p>Culture axée sur le client et le savoir</p> <p>Définir et améliorer l'expérience employé</p> <p>Faciliter les processus d'affaires utilisés par les employés</p> <p>Gestion alignée du rendement</p> <p>Compétences et capacités stratégiques</p>	Taux d'engagement	Seuil minimum de 80 %	<p>Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de transformation culturelle par le lancement du programme de formation <i>La responsabilisation à 100 %</i> à l'intention de tous les employés</p> <p>Repérer et former de futurs leaders grâce au <i>Programme de formation en leadership</i></p> <p>Identifier les principaux facteurs et élaborer un plan d'action afin d'améliorer constamment l'engagement des employés</p>
	Expérience employé	Point de référence	<p>Définir l'expérience de l'employé de FAC de même que les besoins de perfectionnement qui en découlent</p> <p>Créer un programme d'ambassadeur de la marque pour les employés</p>
	Faciliter les processus d'affaires utilisés par les employés	Développer des mesures et établir la base de référence	<p>Mettre en œuvre un plan de transition pendant la reconception du <i>Programme d'excellence du rendement et des compétences (PERC)</i></p> <p>Créer et mettre sur pied un programme d'accueil des nouveaux employés</p> <p>Exécuter le programme de perfectionnement du personnel de campagne et le modifier au besoin</p>



Conseil d'administration de FAC – 2005-2006

- 1. Russel Marcoux
- 2. Deborah Whale
- 3. Jack Christie
- 4. Rosemary Davis
- 5. John J. Ryan
- 6. Joan Meyer
- 7. Warren Ellis
- 8. Don Haliburton
- 9. Marie-Andrée Mallette
- 10. Réal Tétrault
- 11. Donna Graham
- 12. R. Claude Ménard (absent)



RÉGIE D'ENTREPRISE

La politique de régie d'entreprise de FAC est conforme aux pratiques exemplaires des sociétés cotées en bourse et à la politique du gouvernement. Au cours du dernier exercice financier, FAC a participé aux séances d'examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État, séances offertes par le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Bureau du Conseil privé. Ces séances se concentrent sur les recommandations faites au Parlement dans le rapport de l'année dernière intitulé *Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada : Répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens*.

FAC est régie par la *Loi sur le Financement agricole Canada* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

La structure de régie d'entreprise de FAC est très semblable à celle d'une société cotée en bourse. Le Conseil d'administration de FAC est nommé par l'actionnaire de la société : le gouvernement du Canada. Le président du Conseil et le président-directeur général de FAC sont nommés par le gouverneur en conseil. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire nomme les administrateurs de la société. Le Conseil compte 12 membres qui n'ont, à l'exception du PDG, aucun lien avec FAC.

Notre Conseil d'administration reconnaît qu'instaurer une régie d'entreprise efficace est un processus continu et effectuée donc

un examen périodique des pratiques de gouvernance, afin de maintenir un degré élevé d'imputabilité. Les administrateurs croient que les pratiques de régie d'entreprise changent en fonction des besoins et des caractéristiques de la société.

Le Conseil d'administration de FAC est convaincu que sa structure de régie d'entreprise est efficace et pertinente et qu'elle satisfait aux recommandations qui ont été faites par la vérificatrice générale du Canada relativement à la gouvernance des sociétés d'État.

FAC prépare, chaque année, un plan d'entreprise quinquennal dans lequel elle établit ses stratégies ainsi que ses besoins financiers. À la fin de chaque exercice, elle présente un rapport annuel qui donne un compte rendu détaillé de son rendement et de ses pratiques et politiques en matière de gouvernance.

Le Bureau du vérificateur général du Canada examine nos états financiers chaque année et effectue un examen spécial tous les cinq ans. Ce dernier est, en fait, une vérification de l'optimisation des ressources, qui porte essentiellement sur les contrôles financiers et de gestion, les systèmes d'information et les pratiques de gestion de la société. Notre dernier examen spécial s'est terminé le 27 novembre 2002. Aucune lacune importante n'a été signalée. La société commencera bientôt les premiers entretiens avec le Bureau du Vérificateur général concernant la portée du prochain examen spécial qui aura lieu en 2007.

Mandat du Conseil

Le Conseil surveille globalement la gestion et le rendement de FAC, dans le meilleur intérêt de celle-ci, des secteurs de l'agriculture et de l'agri-entreprise, de la population en général et du gouvernement du Canada.

Les rôles et responsabilités de la présidente, des administrateurs et administratrices, du PDG et de tous les comités du Conseil sont consignés par écrit dans des mandats et des profils. Le Conseil a mis en place un mandat et des lignes directrices en matière de régie du Conseil. Ces documents abordent six grands thèmes.

- Intégrité – Respect de la loi et déontologie – donner le ton aux échelons supérieurs
- Planification stratégique
- Information financière et obligation d'informer le public
- Gestion du risque et contrôles internes
- Formation au leadership et planification de la relève
- Régie d'entreprise – notamment l'orientation, la formation continue et l'évaluation des administrateurs

Indépendance

Les membres du Conseil, à l'exception du PDG, n'ont pas de lien avec la direction de FAC. La présidente du Conseil et les présidents et présidentes des comités du Conseil sont indépendants de la direction de la société. Les membres indépendants du Conseil tiennent une séance à huis clos, dont est exclue la direction, à chacune de ses réunions.

Évaluation du Conseil

Par le biais d'un processus d'auto-évaluation structuré, le Conseil évalue constamment son rendement et celui de ses administrateurs, tout en cherchant des moyens de s'améliorer. Cette année, le Conseil a participé à une séance d'une semaine donnée par un facilitateur externe. La séance s'est concentrée sur la façon dont les membres du Conseil pourraient travailler en tant qu'équipe à haut rendement afin de devenir plus efficaces. Cette séance a également aidé les membres du Conseil à mieux comprendre l'impact qu'a eu (et qu'a encore) la transformation culturelle sur la société.

Rôle d'intérêt public

À titre de société d'État fédérale, FAC assume un rôle d'intérêt public. Sa mission consiste à mettre en valeur le secteur rural canadien par l'offre de solutions financières et commerciales aux familles agricoles et aux agri-entreprises. Pour s'acquitter de sa mission, FAC offre des prêts et des services commerciaux qui répondent aux besoins de l'industrie, quelle que soit la conjoncture économique, en n'assurant pour elle-même qu'une autonomie financière.

Le Conseil veille à ce que le rôle d'intérêt public de FAC soit au cœur de toutes ses décisions en matière d'initiatives stratégiques, incluant sa vision du portefeuille, les programmes à long terme d'encouragement du personnel et la création de nouveaux prêts et services commerciaux conçus pour aider les clients de FAC et pour continuer à aider l'industrie à réussir.

Intégrité, éthique et code de déontologie

Tous les administrateurs sont assujettis à la politique du Conseil en matière de prêts dans lesquels un administrateur possède un intérêt important. De plus, les règlements administratifs de la société prévoient des règles à appliquer dans les cas où un administrateur est en conflit d'intérêt. Les administrateurs respectent en outre les règlements établis dans la *Loi sur la gestion des finances publiques (Canada)* et le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique*.

Le Conseil est également assujéti au *Code de déontologie* de la société.

Le Code assure la protection de ceux que l'on appelle les « gardiens de la morale », conformément à la loi C-11 récemment promulguée, *Loi sur les fonctionnaires dénonciateurs d'actes répréhensibles*. La société a nommé une agente de l'intégrité qui est chargée de fournir des conseils généraux et une formation continue relativement au Code. L'agente a également pour fonction de faire enquête sur les écarts de conduite possibles et de protéger les personnes qui divulguent ces écarts contre les représailles.

Planification stratégique

Le Conseil dirige la société vers l'atteinte de ses objectifs à long terme. À cette fin, il surveille le processus de planification stratégique et fournit de l'information et des conseils dans le cadre du processus d'établissement des plans et des initiatives stratégiques, en plus de les valider et d'en faire une évaluation critique. Une fois que ces plans et initiatives sont approuvés, le Conseil offre son soutien continu à leur mise en œuvre et à l'évaluation de leur degré de réussite.

Chaque année, au mois d'août habituellement, le Conseil et la haute direction participent à une séance de planification conjointe. À cette séance, le Conseil reçoit un rapport de la direction portant sur la gestion du risque d'entreprise. Toutes les stratégies de FAC comportent des cibles mesurables pour évaluer le rendement. Après la séance de planification, la direction débute la rédaction d'une ébauche du plan d'entreprise, qui est présentée pour approbation de principe à l'automne et pour approbation finale en décembre ou janvier.

Le Conseil discute des initiatives stratégiques particulières pendant l'exercice. Il est également responsable d'approuver le plan d'entreprise et le rapport annuel de FAC, ainsi que d'établir et de contrôler les buts et objectifs annuels du PDG.

Gestion du risque d'entreprise

La société a un processus de Gestion du risque d'entreprise bien établi. Il a été conçu pour déterminer les événements potentiels qui pourraient avoir une incidence sur FAC, pour gérer le risque en tenant compte du degré de tolérance au risque de FAC et pour fournir une assurance raisonnable que la société atteindra ses buts et ses objectifs.



La haute direction est la première responsable pour ce qui est de la détermination des risques, et de la conception et mise en place de solutions pour les atténuer. Le Conseil exige que la direction veille à ce que les risques soient gérés et que des pouvoirs et contrôles appropriés soient en place.

Chaque année, le personnel de FAC applique une méthode établie de détermination des risques. Les risques identifiés sont ensuite priorisés par la haute direction et présentés au Conseil, accompagnés de plans d'atténuation. Un rapport provisoire est présenté au Comité de vérification dans les six mois suivants.

Planification de la relève

Cette année, le Conseil a été heureux de reconduire le mandat de John Ryan en tant que président-directeur général de FAC. Le nouveau mandat, d'une durée de deux ans, se termine en novembre 2007.

Chaque année, le Conseil révisé, par l'intermédiaire de son Comité des ressources humaines, les plans de relève visant les postes clés de FAC, ainsi que les initiatives de la société en matière de formation en leadership. La planification de la relève assure la continuité à long terme dans l'ensemble de la société. L'examen permet d'identifier les employés qui sont prêts à accéder à un poste en particulier et ceux qui pourraient être formés en vue d'assumer un poste de leadership ultérieurement.

Le Comité encourage la direction à identifier autant de candidats que possible à l'avancement, afin que FAC ait accès à un bassin plus étendu d'expérience et d'expertise. Cela permet une progression dans les rangs jusqu'au niveau de la haute direction ainsi que d'acquérir de l'expérience à l'externe, selon les besoins.

Intégrité des contrôles internes et des systèmes de gestion de l'information

Le Conseil a pris un engagement de transparence financière et a collaboré étroitement avec le Bureau du vérificateur général afin d'assurer l'intégrité des contrôles internes et des systèmes de gestion de l'information de FAC.

Chaque année, le Conseil analyse les cibles de prêt de FAC de l'exercice suivant, de même que le plan de développement des marchés et la vision du portefeuille.

Parce que les opérations de trésorerie de FAC constituent un élément clé de sa réussite globale, le Conseil analyse les opérations chaque fois qu'il se réunit. Il passe également en revue et met périodiquement à jour les politiques et limites, selon les besoins. Le Conseil fait régulièrement appel aux services d'un expert-conseil externe, spécialiste dans le domaine, afin de l'aider à effectuer l'examen de ce secteur d'activité.

Le risque de crédit est le plus important risque auquel FAC est exposée. Le Conseil contrôle l'analyse du risque global de crédit par la société, le rapport qu'elle en fait, ainsi que la performance et la santé du portefeuille de prêts de FAC.

Enfin, le Conseil surveille l'établissement du plan de vérification annuel. Cela comprend la vérification des états financiers de la société par le Bureau du vérificateur du Canada et le plan de vérification annuel exécuté par la Division de la vérification interne de la société.

Orientation et formation continue

Dès leur nomination au Conseil, les membres assistent à une séance d'information avancée et rencontrent la haute direction de FAC afin de se mettre parfaitement au courant des affaires de la société. L'accès direct à la haute direction constitue une source continue de formation et d'information pour les membres du Conseil.

Afin de mieux comprendre les affaires de FAC et les enjeux auxquels elle est confrontée, le Conseil participe régulièrement à des séances de formation. Cette année, la formation portait sur les régimes de retraite de FAC. De plus, chaque année, les membres visitent des exploitations de clients dans le cadre de la séance de planification stratégique, afin de mieux comprendre tous les aspects et l'étendue de l'agriculture canadienne ainsi que les problèmes auxquels les producteurs primaires et les agri-entrepreneurs font face. Le Conseil saisit toutes les occasions, lors de ses rencontres à Regina, pour visiter différentes sections du siège social telles que les services de production de la Gestion de la marque. Il participe également aux conférences régionales des employés et à des événements internes, comme une exposition de la TI et une présentation de la division Stratégie, savoir et réputation, afin d'acquérir une meilleure connaissance des défis quotidiens auxquels la société et ses employés font face.

Composition du Conseil

Le Conseil d'administration se compose de 12 membres, dont la présidente du Conseil et le président-directeur général.

Le gouverneur en conseil nomme le président du Conseil et le président-directeur général de la société. Le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada nomme tous les autres administrateurs, sous réserve de l'approbation du gouverneur en Conseil. Les administrateurs sont nommés pour un mandat de deux à trois ans qui peut être renouvelé.

Les membres du Conseil d'administration sont généralement des producteurs primaires et des agri-entrepreneurs prospères provenant d'un milieu rural ou d'un petit centre urbain. Le Conseil vise une représentation diversifiée en termes de sexe, région géographique, ethnicité, culture, âge et langue afin de refléter la grande diversité de l'agriculture canadienne.

Rémunération du Conseil

Les administrateurs reçoivent des indemnités journalières et des honoraires annuels fixés par le gouverneur en conseil, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les taux de rémunération en vigueur ont été approuvés le 5 avril 2001.

- La présidente du Conseil touche des honoraires annuels de 10 800 \$ et une indemnité journalière de 420 \$ par réunion à laquelle elle assiste.
- Les honoraires des présidents de comité se chiffrent à 6 400 \$ l'an et d'une indemnité journalière de 375 \$ par réunion à laquelle ils assistent. Des honoraires annuels de 5 400 \$ et une indemnité journalière de 375 \$ par réunion sont versées à tous les autres membres du Conseil.
- Les administrateurs obtiennent le remboursement de toutes les dépenses raisonnables de voyage, d'hébergement et de repas qu'ils engagent pour s'acquitter de leurs fonctions.

En 2005-2006, il y a eu neuf réunions du Conseil et 21 réunions de comité. La rémunération globale

(honoraires annuels et indemnités journalières) versée aux administrateurs a totalisé 219 958 \$, comparativement à 180 419 \$ en 2004-2005. Le total des frais de voyage et dépenses connexes du Conseil se sont élevés à 206 841 \$, comparativement à 148 454 \$ en 2004-2005.

L'augmentation des indemnités journalières et des indemnités de frais de voyage et dépenses connexes est le résultat d'une importante initiative de formation des membres du Conseil, au cours de l'année, afin d'améliorer leur efficacité en tant que membre du Conseil, et plus généralement, leurs connaissances de la régie d'entreprise de FAC. Chaque année, les montants déclarés comprennent les frais de déplacement et les indemnités journalières des administrateurs qui ont assisté aux conférences annuelles de secteur, ainsi qu'à des colloques externes et à des ateliers de formation continue.

Nouvelle nomination

Le 23 juin 2005, Réal Tétrault d'Emerson, au Manitoba, a été nommé au Conseil d'administration de FAC pour remplacer M. Germain Simard, après l'expiration du mandat de ce dernier.

Rémunération, dépenses et présence aux réunions des membres du Conseil – 2005-2006

Membre	Honoraires annuels (A)	Indemnités journalières (B)	Rémunération totale (A et B) ¹	Présence aux réunions du Conseil ²	Présence aux réunions de comité ³	Dépenses de voyage et autres
Jack Christie	5 400 \$	13 500 \$	18 900 \$	8/9	11/11	16 827 \$
Rosemary Davis	10 800 \$	15 120 \$	25 920 \$	9/9	21/21	17 633 \$
Warren Ellis	6 400 \$	19 125 \$	25 525 \$	9/9	10/10	43 320 \$
Donna Graham	5 400 \$	13 125 \$	18 525 \$	5/9	9/13	14 629 \$
Don Haliburton	5 400 \$	6 750 \$	12 150 \$	8/9	11/14	6 201 \$
Maurice Kraut	1 350 \$	4 875 \$	6 225 \$	1/1	1/1	1 667 \$
Marie-Andrée Mallette	6 400 \$	17 625 \$	24 025 \$	9/9	11/11	32 935 \$
Russel Marcoux	5 400 \$	12 000 \$	17 400 \$	7/9	11/13	16 297 \$
Claude Ménard	5 400 \$	12 375 \$	17 775 \$	6/9	3/3	24 357 \$
Joan Meyer	6 400 \$	14 250 \$	20 650 \$	9/9	9/9	11 110 \$
Réal Tétrault	4 050 \$	12 000 \$	16 050 \$	8/8	6/6	10 086 \$
Deborah Whale	6 400 \$	10 313 \$	16 713 \$	8/9	11/12	11 780 \$
Total	68 800 \$	151 058 \$	219 958 \$			206 841 \$

¹ Colonne A (Honoraires annuels) et colonne B (Indemnités journalières).

² Le Conseil s'est réuni neuf fois (six fois en personne et trois fois par téléconférence).

³ Il y a eu sept réunions du Comité de vérification, six du Comité des ressources humaines, cinq du Comité de régie d'entreprise et quatre du Comité des nominations.



Comité de vérification

Présidente : Marie-Andrée Mallette

Vice-président : Jack Christie

Membres : Rosemary Davis (présidente du Conseil), Don Haliburton, Deborah Whale et Réal Tétrault.

Le Comité de vérification se compose entièrement d'administrateurs qui n'ont aucun lien avec la direction. Tous les membres du Comité ont des connaissances en finances et certains sont considérés comme des experts financiers. Il s'agit de deux termes qui reviennent souvent lorsqu'on parle de la composition d'un comité de vérification.

Le Comité de vérification surveille la performance financière de FAC et veille à l'intégrité, l'efficacité et l'exactitude des systèmes de rapport financier et de contrôle, des processus de gestion intégrée du risque et des fonctions de vérification en place. Les recommandations du Comité de vérification sont portées à l'attention du Conseil, au besoin.

Ce comité se rencontre régulièrement avec les représentants du Bureau du vérificateur général et les vérificateurs internes de FAC, sans la présence de membres de la direction de FAC.

Comité des ressources humaines

Président : Warren Ellis

Vice-présidente : Donna Graham

Membres : Rosemary Davis (présidente du Conseil), John J. Ryan (PDG), Russel Marcoux, Don Haliburton et Réal Tétrault.

Ce comité examine toutes les grandes questions de politique des ressources humaines. Il est chargé de déterminer les qualités et les compétences essentielles du poste de président-directeur général et d'établir un processus d'évaluation du rendement du PDG ainsi qu'un programme annuel de perfectionnement.

Le Comité des ressources humaines est responsable d'examiner le plan de relève de la société, ce qui comprend l'examen des plans de formation et de perfectionnement de tous les employés et l'examen du Programme d'avantages accessoires de la haute direction.

Comité de régie d'entreprise

Présidente : Joan Meyer

Vice-président : Russel Marcoux

Membres : Rosemary Davis (présidente du Conseil), John J. Ryan (PDG), Marie-Andrée-Mallette, Jack Christie, Donna Graham et Claude Ménard.

Le Comité de régie d'entreprise examine les bonnes pratiques de gouvernance et émet des recommandations au Conseil. Il met à jour les pratiques et les procédures régissant la tenue des réunions du Conseil, notamment leur fréquence et durée, le genre de documentation et d'information

fournies aux membres et le compte rendu des réunions. Cette année, le Comité de régie d'entreprise a également pris la responsabilité d'assurer la stratégie de la société en ce qui a trait au rapport de sa responsabilité sociale.

Le Comité de régie d'entreprise examine régulièrement le nombre, la structure, la composition et le mandat des comités du Conseil. Il est également responsable d'effectuer une évaluation du Conseil en ce qui a trait au rendement des administrateurs, des comités et du Conseil d'administration dans son ensemble. Le Comité de régie d'entreprise surveille aussi les politiques du Conseil en matière d'éthique, de conflit d'intérêt et de déontologie des administrateurs.

Comité des nominations

Présidente : Deborah Whale

Membres : Rosemary Davis (présidente du Conseil), Warren Ellis, John J. Ryan (PDG), Russel Marcoux, Don Haliburton et Réal Tétrault.

Ce comité est chargé d'examiner les qualifications des candidats et candidates potentiels et de faire des recommandations au Conseil et au ministre concernant la nomination du président-directeur général et de nouveaux membres au Conseil d'administration de FAC.

Comité de retraite

Représentants du Conseil : Joan Meyer et Claude Ménard

Le Conseil d'administration est représenté au Comité de retraite afin de surveiller l'administration des régimes de retraite, notamment les lignes directrices en matière d'investissement, la nomination des gestionnaires de la caisse de retraite et tout changement important aux prestations versées aux employés qui prennent leur retraite. Les représentants du Conseil au Comité de retraite adressent régulièrement un rapport au Comité des ressources humaines concernant les modifications proposées aux régimes de retraite de la société. La proposition de modifications est alors soumise par le Comité des ressources humaines au Conseil d'administration pour approbation.

En plus des deux membres du Conseil, le Comité comprend des représentants de la haute direction et des employés élus.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rosemary Davis, présidente depuis le 20 juin 2000, administratrice depuis le 19 décembre 1995

Madame Davis, propriétaire-exploitante de la société Tri-County Agromart Ltd. à Trenton, en Ontario, compte plus de 30 années d'expérience en agriculture. Elle dirige également une importante exploitation de cultures commerciales à Port Hope, en Ontario. M^{me} Davis fait partie de nombreuses associations agricoles et participe à de nombreux comités locaux et provinciaux. Elle est administratrice de la Trenval Business Development Corporation, dont elle préside le comité de l'agriculture. Elle est membre du comité sur l'utilisation des engrais du Fertilizer Institute of Ontario, de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario et de la Soil and Crop Federation des comtés de Northumberland, de Prince Edward et de Hastings. En reconnaissance de son dévouement envers l'agriculture, ses pairs lui ont accordé le titre de membre honoraire à vie de l'Ontario Institute of Agrologists. M^{me} Davis habite à Cobourg, en Ontario.

Jack Christie, FCA, administrateur depuis le 27 novembre 2003

Monsieur Christie est Fellow de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et président-directeur général de la Northumberland Dairy Co-operative Limited, au Nouveau-Brunswick, depuis 18 ans. M. Christie est aussi directeur et ancien président de l'Atlantic Dairy Council et président de la New Brunswick Milk Dealers' Association. Il a été président de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick et membre du Conseil d'administration de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. M. Christie est président sortant et membre du Rotary Club de Newcastle, en plus d'être trésorier d'Entreprise Miramichi.

Warren Ellis, président, Comité des ressources humaines, administrateur depuis le 4 avril 1995

Monsieur Ellis est propriétaire de la Warren Ellis Produce à O'Leary, Île-du-Prince-Édouard, une exploitation agricole diversifiée de production de pommes de terre, d'orge et de blé. Il est président-directeur général de la société O'Leary Potato Packers Ltd., une entreprise spécialisée dans l'achat, l'emballage et la commercialisation des pommes de terre. En 1994, il a été honoré par la région de l'Atlantique dans le cadre du Programme des jeunes producteurs d'élite du Canada. M. Ellis et sa famille se classent parmi les trois plus importantes familles canadiennes œuvrant pour la fondation Terry Fox. De plus, M. Ellis s'est mis au service de sa collectivité à titre de membre du Western School Board et de la P.E.I. Lending Authority, de président du O'Leary Community Sports Centre et du Potato Blossom Festival. M. Ellis est, depuis longtemps, commanditaire et organisateur d'activités sportives tels que le hockey et autres sports d'équipe.

**Donna Graham, administratrice depuis le 26 septembre 2000**

Madame Graham est une associée directrice de la Graham Farms Vulcan Ltd., une exploitation de grains et d'oléagineux de 4 200 acres près de Vulcan, en Alberta. Par le passé, elle a exercé les fonctions de conseillère en matière d'agriculture auprès de divers ministères des gouvernements fédéral et provincial. Elle a également été membre du conseil de l'organisation Alberta Women in Support of Agriculture et du Conseil canadien d'éducation des agricultrices. En reconnaissance de son apport au développement des loisirs et de la culture dans sa province, elle a reçu un prix du gouvernement albertain. Elle a également remporté un prix national des 4-H pour son dévouement envers le mouvement. M^{me} Graham a également été administratrice du Western Barley Growers Association et du Western Canadian Wheat Growers Association, ainsi que présidente du protocole pour les jeux d'été du sud de l'Alberta.

Don Haliburton, CA, administrateur depuis le 4 novembre 2003

Monsieur Haliburton est comptable agréé et possède plus de 20 ans d'expérience. Il a occupé des postes de haute direction au sein d'entreprises dans diverses industries. Il est directeur général de la Exchange-a-Blade Ltd., une entreprise de distribution et de remise en état d'accessoires pour outils électriques. De 1994 à 2000, il a été vice-président des finances de la société International Aqua Foods Ltd., une entreprise d'aquaculture inscrite au TSE qui possède des installations au Canada, aux États-Unis et au Chili. M. Haliburton est membre de plusieurs conseils d'administration, notamment ceux de Ethics in Action, un organisme à but non-lucratif qui fait la promotion de la responsabilité sociale des entreprises, et de Potluck Café, une entreprise sociale à but non lucratif qui fournit de la nourriture et des emplois dans le quartier Est du centre-ville de Vancouver.

Marie-Andrée Mallette, présidente du Comité de vérification, administratrice depuis le 16 juin 1995

Madame Mallette travaille pour une exploitation à grande échelle de cultures commerciales et de haricots colorés, au Québec, qui se concentre sur l'exportation. Avocate se spécialisant dans le domaine de l'agriculture, et comptant 18 années d'expérience, elle a été directrice régionale de l'Association des femmes d'affaires du Québec (AFAQ) et fondatrice de la section de Beauharnois-Valleyfield. Par ailleurs, elle partage son expérience en exportation avec de nouveaux producteurs et nombre d'entreprises exportatrices et agricoles en quête de capital de risque, qui font appel à son expertise. Elle travaille activement avec la Chambre de commerce et les Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique.

M^{me} Mallette contribue à sa communauté en organisant des programmes éducatifs au niveau primaire et en participant aux campagnes de financement du Musée canadien de la Poste et du Musée canadien des civilisations à Gatineau, au Québec. L'engagement de M^{me} Mallette dans la communauté et auprès des intervenants du secteur a aidé à accroître la visibilité de FAC dans la province.

Russel Marcoux, administrateur depuis le 10 décembre 2002

Monsieur Marcoux est président-directeur général de la Yanke Group of Companies, une entreprise qui se spécialise dans le transport. Elle emploie plus de 700 personnes et exploite un parc de plus de 500 camions. M. Marcoux est aussi propriétaire d'une exploitation céréalière en Saskatchewan. Il est présentement le président de la Chambre de Commerce du Canada, et il œuvre pour le St. Paul's Hospital à Saskatoon, en Saskatchewan, et la Children's Health Foundation.

Joan Meyer, présidente du Comité de régie d'entreprise, administratrice du 11 janvier 1995 à septembre 1996 et nommée à nouveau le 26 septembre 2000

Madame Meyer est copropriétaire et exploitante d'une entreprise agricole mixte située dans les environs de Swift Current, en Saskatchewan. Elle est propriétaire et exploitante de la Swift Administration and Management Services, une entreprise établie à son domicile, qui se charge des comptes financiers et de l'administration de petites entreprises et d'organismes sans but lucratif. M^{me} Meyer est membre de différents conseils d'administration tant au niveau local, provincial que national, notamment du Canadian Lutheran World Relief, de SaskCulture, de la Swift Current Housing Authority et de la Dr. Noble Irwin Healthcare Foundation. Son travail dans le domaine du bénévolat a été largement reconnu. M^{me} Meyer a reçu la distinction honorifique de Doctor of Christian Letters du Lutheran Theological Seminary à Saskatoon, en Saskatchewan.

John J. Ryan, administrateur depuis le 1^{er} septembre 1997

Responsable d'assurer le leadership stratégique de Financement agricole Canada (FAC), M. John Ryan est président-directeur général de la société depuis 1997. Il a joué un rôle de premier plan dans la création d'une culture axée sur un rendement élevé à FAC. Depuis son arrivée, il y a eu une nette amélioration de la fidélité de la clientèle et de la part du marché détenue par la société. M. Ryan est diplômé du programme de perfectionnement des cadres de l'École d'études commerciales d'Harvard et détient un baccalauréat en administration des affaires de l'université St. Francis Xavier. Avant d'être nommé à FAC, il était chef de l'exploitation à la Banque de développement du Canada (BDC).

Profondément impliqué dans sa communauté, M. Ryan est membre du conseil d'administration du Regina Adult Learning Centre et de la Hospital of Regina Foundation. Il est membre du conseil de la Fondation athlétique canadienne et était membre du conseil d'administration des Jeux d'été du Canada de 2005. M. Ryan soutient activement l'organisme Centraide de Regina et, au fil des ans, il a présidé bon nombre de ses campagnes. Il a également dirigé le Marcheton des PDG pour la mise en chantier du projet Habitat pour l'humanité en 1998 et 2001. En 2002, M. Ryan a reçu la médaille commémorative du Jubilé de la Reine en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la population canadienne. En 2004, M. Ryan a reçu le prix EXCEL (excellence en leadership au niveau des communications) de l'Association internationale des professionnels de la communication (AIPC). Ce prix international reconnaît un PDG champion en termes de communication efficace au sein de son organisation.

Réal Tétrault, administrateur depuis le 23 juin 2005

Monsieur Réal Tétrault est propriétaire-exploitant de Emerson Milling Inc., une entreprise prospère de mouture d'avoine qu'il a lancée en 1987. M. Tétrault s'implique activement dans la recherche et le développement de grains et a participé à plusieurs études et programmes d'élevage. Il a également lancé plusieurs projets en agroalimentaire et en alimentation animale, en partenariat avec l'université du Manitoba et l'université du Minnesota. Il est membre fondateur du Prairie Oat Breeders Consortium de l'Université du Manitoba et membre du Manitoba Food Processors Association et du Manitoba Chamber of Commerce. M. Tétrault est membre du conseil du Emerson Economic Development Group et a été membre du Conseil de la Rural Municipality of Franklin pendant 9 ans. De plus, M. Tétrault a activement participé à des missions commerciales à l'étranger avec le gouvernement du Canada et le gouvernement manitobain.

Deborah Whale, présidente du Comité des nominations, administratrice depuis le 4 novembre 2003

Madame Whale est vice-présidente et copropriétaire exploitante de la Clovermead Farms Inc., une entreprise de production commerciale de lait et de veaux. Elle est présidente du conseil d'administration du Poultry Industry Council du Canada et a été co-présidente du comité consultatif du ministre de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, présidente de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario, présidente du Veterinary Infectious Disease Organization. M^{me} Whale est vice-présidente de la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario et administratrice de l'Ontario Agricultural Hall of Fame et de l'Alberta Poultry Research Council.

R. Claude Ménard, FCP, administrateur depuis le 11 mars 2005

Monsieur Claude Ménard est comptable agréé possédant une quarantaine d'années d'expérience. Il a débuté sa carrière au sein d'une entreprise du secteur privé, à Montréal, avant d'obtenir plusieurs postes clés en tant que cadre supérieur dans les secteurs minier, de l'acier et de l'agriculture. De 1989 à 2003, il a été PDG d'Agropur, la plus grande coopérative laitière du Canada. Il a été président du conseil d'administration de NATREL Inc., d'Aliments Ultima Inc., du George Morris Centre et du Conseil laitier national. M. Ménard a également été membre du conseil d'administration du Agri-Food Competitiveness Council. Depuis 1999, il est membre du conseil d'administration du Groupe Deschênes Inc. M. Ménard est aussi membre du Financial Executive Institute.



GLOSSAIRE

Agri-production

L'Agri-production fait référence aux clients qui obtiennent un prêt de FAC et comprend les exploitations agricoles qui produisent des matières premières, notamment des cultures, du lait, des fruits, des légumes, des porcs, des bovins, de la volaille, des moutons et d'autres animaux. L'Agri-production comprend en outre, sans s'y limiter, les vignobles, les serres, les exploitations forestières (la culture, la production et la récolte d'arbres), les exploitations aquicoles (l'élevage de poissons dans l'océan ou dans des bassins) et les fermes d'agrément.

Agri-valeur

L'Agri-valeur fait référence aux clients du secteur de l'agri-entreprise qui obtiennent un prêt de FAC et comprend les fournisseurs et les transformateurs qui vendent leurs produits aux producteurs primaires, qui achètent les produits de ces derniers et qui leur offrent des services. L'Agri-valeur comprend en outre, sans s'y limiter, les fabricants de matériel, les concessionnaires, les fournisseurs d'intrants, les grossistes, les entreprises de marketing, les scieries et les transformateurs.

Alliance

Relation d'affaires, établie par contrat, entre FAC et un autre organisme agricole ou financier, dans le but de mettre en commun les points forts et ainsi, d'offrir des services plus complets aux clients.

Analyse de l'écart

Méthode visant à déterminer le solde des éléments d'actif et de passif qui arrivent à échéance, afin de gérer le risque des taux d'intérêt à des périodes données.

Arrérages

Les arrérages comprennent tous les montants en souffrance supérieurs à 500 \$.

Charge pour pertes sur créances

La charge pour pertes sur créances est imputée à l'état des résultats et correspond au montant requis pour ramener la provision pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction.

Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP)

Comité qui regroupe des membres de la haute direction et dont le rôle consiste à gérer tous les éléments du bilan de FAC afin de réaliser les objectifs de risque et de rendement.

Contrepartie

Partie correspondante de l'opération financière, habituellement une autre institution financière.

Cote de crédit

Classification du risque de crédit en fonction de l'enquête sur la solvabilité d'une entreprise, ses antécédents de remboursement et ses responsabilités antérieures à l'égard des dettes contractées.

Couverture

Technique de gestion du risque qui permet à une entité de se protéger contre une fluctuation négative des cours, des taux d'intérêt ou des devises. Les risques peuvent être éliminés ou réduits par l'établissement de positions symétriques ou par des mesures d'atténuation du risque.

Décaissements nets

Montant des fonds décaissés par rapport aux prêts approuvés, sauf les prêts FAC existants qui ont été refinancés.

Droits variables

Droits qui sont conférés par un contrat, une participation au capital ou toute autre participation financière dans une entité et qui varient en fonction des fluctuations de la juste valeur de l'actif net de l'entité.

Entité à détenteurs de droits variables

Entité qui, de par sa structure, n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour financer ses activités sans faire appel à un soutien financier supplémentaire sous forme de dette subordonnée ou dans laquelle les investisseurs en capital-risque n'ont pas une participation financière suffisante pour en avoir le contrôle.

Entreprise

Type particulier d'exploitation agricole; par exemple, lait, cultures commerciales, bovins, etc.

Entreprise à valeur ajoutée

Entreprise agricole qui produit, transporte, entrepose, distribue, transforme ou crée de la valeur ajoutée en amont ou en aval de la production primaire (du côté intrants ou extrants).

Gestion du risque d'entreprise

Équilibre entre les activités qui impliquent la prise de risques et les pratiques de gestion du risque dans le contexte de l'exécution de la stratégie d'entreprise et de l'atteinte des buts et objectifs d'affaires.

Gouvernance (régie d'entreprise)

Ensemble des structures, systèmes et processus qui visent à assurer la gérance et la surveillance de l'orientation et de la gestion de FAC dans l'exercice de son mandat.

Intérêts créditeurs

Revenus gagnés sur les prêts, l'encaisse et les placements.

Intérêts créditeurs nets

Différence entre les intérêts réalisés sur les éléments d'actif (p. ex., prêts et valeurs mobilières) et les intérêts payés sur les emprunts.

Intérêts débiteurs

Dépenses liées aux dettes contractées par la société.

Instrument financier dérivé

Instrument financier dont la valeur est déterminée d'après un prix, un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice des prix sous-jacents. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet de transférer, modifier ou réduire le risque réel ou prévu qui est attribuable à des fluctuations de taux d'intérêt, de taux de change ou de cours des actions. Parmi les différents types de contrats de produits dérivés se trouvent les swaps de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats à taux d'intérêt plafond, les contrats à taux d'intérêt plancher, les swaps de devises, les swaps liés à un indice boursier et les contrats à terme (de gré à gré ou normalisés).

Levier financier

Rapport entre le total des emprunts et les capitaux propres d'une entreprise.

Marge d'intérêt nette

Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif total moyen.

Modèle stratégique de risque de crédit (MSRC)

Outil servant à mesurer le risque global du portefeuille et à indiquer l'impact des priorités d'entreprise, de la culture du crédit, de la stratégie liée au risque et des mécanismes de contrôle du risque.

Montant nominal de référence (théorique)

Dans un contrat visant des instruments dérivés, valeur théorique servant de référence au calcul de l'intérêt et des autres paiements. Aux termes du contrat, il n'y a pas échange du montant nominal.

Option sur taux d'intérêt

Droit, et non obligation, de payer ou de percevoir un taux d'intérêt déterminé sur un montant nominal de référence pendant une période convenue.

Paiements anticipés

Les paiements anticipés sont des versements non prévus au calendrier de remboursement qui sont effectués avant l'échéance du terme.

Point de base

Un centième de point de pourcentage. Le point de base sert à décrire le taux d'intérêt applicable ou le rendement d'un placement.

Prêt douteux

Un prêt est classé douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a eu détérioration de la qualité du crédit au point où il n'est plus raisonnable de croire que le capital et les intérêts au complet pourront être perçus dans un délai raisonnable. Tout prêt dont les paiements accusent un retard de 90 jours est aussi classé douteux, s'il n'est pas entièrement garanti.

Provision pour pertes sur créances

Estimation de la direction quant aux pertes probables au portefeuille de prêts. Au bilan, les provisions sont comptabilisées à titre de déductions des prêts.

Ratio d'efficience

Outil servant à mesurer à quel point l'utilisation des ressources est efficace pour générer des revenus. Il correspond aux frais d'administration exprimés en pourcentage du revenu (soit les intérêts créditeurs nets, les revenus tirés des loyers et les autres revenus).

Ratio de levier

Niveau de dette exprimée en dollars de dette contractée pour chaque dollar d'avoir.

Rendement des capitaux propres

Ratio égal au quotient du bénéfice net et de l'avoir moyen. Il est exprimé en pourcentage.

Rendement de l'actif

Ratio égal au quotient du bénéfice net et de l'actif total moyen. Il est exprimé en pourcentage.

Responsabilité sociale d'entreprise

La responsabilité sociale d'entreprise est une question d'accessibilité et de responsabilité et consiste à poursuivre, de façon transparente, des objectifs d'entreprise à long terme d'une façon qui permet d'équilibrer la prise de décisions, le comportement et le rendement d'entreprise avec les valeurs, les normes et les attentes en constante évolution de la société.

Risque de change

Risque de perte financière attribuable à un comportement défavorable des devises.

Risque de contrepartie

Risque que la contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations aux termes du contrat ou de la transaction.

Risque de liquidité

Risque couru si une entité n'a pas à sa disposition les fonds nécessaires pour honorer ses obligations dans un délai raisonnable.

Risque de taux d'intérêt (RTI)

Risque d'une diminution des intérêts créditeurs nets et d'une détérioration de la position de capital résultant de variations des taux d'intérêt. Le risque de remboursement anticipé, le risque d'engagement et le risque de réinvestissement sont des formes de risque d'intérêt.

Swaps de taux et de devises

Ententes contractuelles en vertu desquelles les parties nommées s'engagent à échanger des devises ou des paiements d'intérêt sur des montants nominaux de référence pendant une période donnée.

Système de pointage et de tarification du risque (SPTR)

Outil servant à évaluer le type de risque de chaque prêt et son impact potentiel et à fixer les taux de façon à couvrir adéquatement le risque inhérent du portefeuille de FAC.

Taux de renouvellement des prêts

Ratio égal au quotient des montants de capital renouvelés et des montants de capital arrivés à échéance.

Valeur marchande de l'avoir au portefeuille (VMAP)

Valeur actualisée nette de la différence entre la valeur des éléments d'actif et des éléments de passif. Elle sert à déterminer la sensibilité de la valeur économique nette d'une entité à la variation des taux d'intérêt.



BUREAUX DE FAC

Colombie-Britannique

Abbotsford, Dawson Creek, Duncan,
Kelowna, Surrey

Alberta

Barrhead, Brooks (S), Calgary,
Camrose, Drumheller, Edmonton,
Falher, Grande Prairie, Leduc, Lethbridge,
Medicine Hat, Olds, Red Deer,
Stettler (S), Stony Plain, Vegreville,
Vermilion, Westlock

Saskatchewan

Assiniboia, Carlyle, Humboldt,
Kindersley, Moose Jaw, North Battleford,
Prince Albert, Regina, Rosetown,
Saskatoon, Swift Current, Tisdale,
Weyburn, Wynyard (S), Yorkton

Manitoba

Arborg, Brandon, Carman, Dauphin,
Killarney (S), Melita (S), Morden,
Neepawa, Portage la Prairie,
Shoal Lake (S), Steinbach, Stonewall (S),
Swan River (S), Virden

Ontario

Barrie, Campbellford, Chatham,
Clinton, Embrun, Essex, Guelph, Kanata,
Kingston, Lindsay, Listowel, London,
North Bay, Owen Sound, Simcoe,
Stratford, Vineland, Walkerton,
Woodstock, Wyoming

Québec

Alma, Drummondville, Gatineau,
Granby, Joliette, Rivière-du-Loup,
Saint-Georges-de-Beauce (S),
Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu,
Saint-Jérôme, Sainte-Foy, Sherbrooke,
Trois-Rivières, Valleyfield, Victoriaville

Nouveau-Brunswick

Grand-Sault, Moncton, Sussex,
Woodstock

Terre-Neuve-et-Labrador

St. John's

Nouvelle-Écosse

Kentville, Truro

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown, Summerside

(S) Bureau satellite – heures réduites

Siège social

1800, rue Hamilton, C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
Téléphone : (306) 780-8100
Télécopieur : (306) 780-5456

Relations – gouvernement et industrie

Immeuble Sir John Carling, pièce 841
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Téléphone : (613) 993-9897
Télécopieur : (613) 993-9919

AgExpert

10 Research Drive, bureau 170
Regina (Saskatchewan) S4S 7J7
Téléphone : (306) 721-7949
Télécopieur : (306) 721-1981

Investissement FAC – Calgary

700 2nd Street SO, bureau 3820
Calgary (Alberta) T2P 2W2
Téléphone : (403) 292-8620
Télécopieur : (403) 292-8621

Investissement FAC – Oakville

1075 North Service Road Ouest,
bureau 205
Oakville (Ontario) L6M 2G2
Téléphone : (905) 465-1501
Télécopieur : (905) 465-4332

Investissement FAC – Regina

2180, avenue Victoria E, bureau 201
Regina (Saskatchewan) S4N 7B9
Téléphone : (306) 780-8839
Télécopieur : (306) 780-5792

Investissement FAC – Saint-Hyacinthe

3271, boulevard Laframboise, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z6
Téléphone : (450) 771-7431
Télécopieur : (450) 771-7456

www.investissementfac.ca
info@investissementfac.ca

– Photographies par Greg Huszar

www.fac-fcc.ca

Numéro sans frais : 1 888 332-3301





Financement agricole Canada

1 888 332-3301 www.fac-fcc.ca

This publication is also available in English.

Canada